

Stratégie scientifique

2014-2029

Volet Biodiversité

Liste commentée des Mammifères du Parc national des Cévennes



Auteurs :

Rémi DESTRE

Jérôme BOYER

Nicolas BRUCE

Géraldine COSTE

Sylvie COENDERS

Régis DESCAMPS

Bruno DESCAVES

Emilien HERAULT

Isabelle MALAFOSSE

Jean-Pierre MALAFOSSE

Maxim REDON

Jocelyn FONDERFLICK

Mars 2021

Sommaire

Introduction	1
---------------------------	---

Tableau 1 : espèces ayant un statut de protection/conservation	2
-----------------------------------------------------------------------------	---

Tableau 2 : nombre de données par entité géographique	5
--------------------------------------------------------------------	---

Espèces présentes dans le Parc (70 ou 80 espèces), classées par ordres et familles (selon la classification systématique en vigueur) :

Ordre des *Eulipotyphla* ou Insectivores - 11 espèces

Famille des *Erinaceidae* - 1 espèce

<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 - Le Hérisson d'Europe	10
------------------------------------------------------------------------	----

Famille des *Soricidae* - 9 espèces

<i>Sorex araneus</i> Linnaeus, 1758 - La Musaraigne carrelet	12
<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828 - La Musaraigne couronnée	13
<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766 - La Musaraigne pygmée	13
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771) - La Crossope aquatique	14
<i>Neomys milleri</i> Mottaz, 1907 - La Crossope de Miller	15
<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780) - La Crocidure musette	15
<i>Crocidura suaveolens</i> (Pallas, 1811) - La Crocidure des jardins ou <i>Crocidura gueldenstaedtii</i> (Pallas, 1811) - La Crocidure du Caucase	16
<i>Suncus etruscus</i> (Savi, 1822) - La Pachyure étrusque	16

Famille des *Talpidae* - 1 espèce

<i>Talpa aquitania</i> Nicolas <i>et al.</i> , 2017 - La Taupe d'Aquitaine	18
----------------------------------------------------------------------------------	----

Ordre des *Chiroptera* ou Chiroptères - 29 espèces

Famille des *Rhinolophidae* - 3 espèces

<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Le Grand Rhinolophe	21
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Le Petit Rhinolophe	22
<i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853 - Le Rhinolophe euryale	24

Famille des *Molossidae* - 1 espèce

<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814) - Le Molosse de Cestoni	25
---------------------------------------------------------------------------	----

Famille des *Miniopteridae* - 1 espèce

<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817) - Le Minioptère de Schreibers	26
----------------------------------------------------------------------------------	----

Famille des *Vespertilionidae* - 24 espèces

<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774) - La Sérotine commune	27
<i>Eptesicus nilsonii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Sérotine de Nilsson	28
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774) - La Noctule commune	28
<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780) - La Grande Noctule	28
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817) - La Noctule de Leisler	29
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774) - La Pipistrelle commune	30
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825) - La Pipistrelle pygmée	31
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Pipistrelle de Nathusius	31
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817) - La Pipistrelle de Kuhl	32
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774) - La Barbastelle d'Europe	33

<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758) - L'Oreillard roux	34
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fisher, 1829) - L'Oreillard gris	36
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Vespère de Savi ou Pipistrelle de Savi	37
<i>Vespertilio murinus</i> Linnaeus, 1758 - Le Vespertilion bicolore ou Sérotine bicolore	38
<i>Myotis capaccinii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Murin de Capaccini	38
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Daubenton	39
<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845) - Le Murin de Brandt	40
<i>Myotis alcathoe</i> Helversen & Heller, 2001 - Le Murin d'Alcathoe	40
<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin à moustaches	41
<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806) - Le Murin à oreilles échancrées	42
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Natterer / <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibanez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2018 - Le Murin cryptique	43
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Bechstein	44
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797) - Le Grand Murin	44
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857) - Le Petit Murin	45

Ordre des *Carnivora* - 14 espèces

Famille des *Canidae* - 3 espèces

<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758 - Le Loup gris	46
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758) - Le Renard roux	48
<i>Nyctereutes procyonoides</i> (Gray, 1834) - Le Chien viverrin	48

Famille des *Mustelidae* - 7 espèces

<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758) - La Martre des pins	49
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777) - La Fouine	50
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766 - La Belette d'Europe	51
<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758 - L'Hermine	51
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758 - Le Putois d'Europe	52
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758) - Le Blaireau européen	53
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758) - La Loutre d'Europe	54

Famille des *Viverridae* - 1 espèce

<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758) - La Genette commune	55
--------------------------------------------------------------------	----

Famille des *Felidae* - 2 espèces

<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775 - Le Chat forestier	57
<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758) - Le Lynx boréal	57

Famille des *Procyonidae* - 1 espèce

<i>Procyon lotor</i> (Linnaeus, 1758) - Le Raton laveur	58
---------------------------------------------------------------	----

Ordre des *Cetartiodactyla* - 6 espèces

Famille des *Suidae* - 1 espèce

<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758 - Le Sanglier d'Eurasie	58
----------------------------------------------------------------	----

Famille des *Cervidae* - 3 espèces

<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758 - Le Cerf élaphe	60
<i>Dama dama</i> (Linnaeus, 1758) - Le Daim européen	61
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Chevreuil européen	61

Famille des <i>Bovidae</i> - 2 espèces	
<i>Ovis gmelini</i> Blyth, 1841 - Le Mouflon d'Arménie / <i>Ovis gmelini musimon</i> x <i>Ovis sp.</i>	
- Le Mouflon Méditerranéen	62
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758) - Le Chamois des Alpes	64

Ordre des *Lagomorpha* - 2 espèces

Famille des <i>Leporidae</i> - 2 espèces	
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778 - Le Lièvre d'Europe	65
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Lapin de garenne	66

Ordre des *Rodentia* ou Rongeurs - 22 espèces

Famille des <i>Sciuridae</i> - 1 espèce	
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 - L'Écureuil roux	68

Famille des <i>Castoridae</i> - 1 espèce	
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758 - Le Castor d'Eurasie	69

Famille des <i>Gliridae</i> - 2 espèces	
<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766) - Le Lois gris	70
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766) - Le Lérot	71

Famille des <i>Arvicolidae</i> - 10 espèces	
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780) - Le Campagnol roussâtre	72
<i>Arvicola monticola</i> de Selys, 1838 - Le Campagnol fouisseur	73
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908 - Le Campagnol amphibie	74
<i>Microtus pyrenaicus</i> (de Selys, 1847) - Le Campagnol des Pyrénées	74
<i>Microtus subterraneus</i> (de Selys-Longchamps, 1836) - Le Campagnol souterrain	75
<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1760) - Le Campagnol agreste / <i>Microtus lavernedii</i> (Crespon, 1844) - Le Campagnol de Lavernède	76
<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778) - Le Campagnol des champs	76
<i>Chionomys nivalis</i> (Martins, 1842) - Le Campagnol des neiges	77
<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766) - Le Rat musqué	78

Famille des <i>Muridae</i> - 7 espèces	
<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771) - Le Rat des moissons	79
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Mulot sylvestre	79
<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834) - Le Mulot à collier	80
<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Rat noir	81
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769) - Le Rat surmulot	81
<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758 - La Souris grise	82
<i>Mus spretus</i> Lataste, 1883 - La Souris d'Afrique du Nord	82

Famille des <i>Echimyidae</i> - 1 espèce	
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782) - Le Ragondin	83

Bibliographie	84
----------------------------	-----------

Introduction

Cette liste commentée a pour objectif de dresser un premier état des lieux des connaissances de l'ensemble des espèces de Mammifères sauvages contactées sur le territoire du Parc national des Cévennes (PNC). **Au 31 décembre 2020, 80 espèces** de Mammifères ont été signalées mais, pour dix d'entre elles, seuls un ou deux contacts, non précisément documentés ni confirmés par la suite, ont été obtenus. Ces dix espèces sont : la Musaraigne carrelet, la Crocisure des jardins, la Sérotine de Nilsson, le Murin de Brandt, le Chien viverrin, le Chat forestier, la Raton laveur, le Daim européen (un cas particulier puisqu'il a été introduit puis éliminé), le Campagnol des Pyrénées et le Rat des moissons. Ainsi, **70 espèces peuvent être considérées comme bien présentes et autochtones** sur le territoire du Parc **dont 62 en cœur de Parc** et 63 en Aire d'Adhésion, sur les 100 espèces terrestres autochtones en France métropolitaine (de Masaryk *et al.* 2019).

La base de données du PNC comporte 13 646 données géo-référencées au 31 décembre 2020. Ces données, collectées par les agents du PNC depuis sa création en 1970, ont, pour la plupart d'entre elles, été obtenues de manière occasionnelle. De plus, via le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de la région Occitanie, cette base est enrichie de données provenant d'autres structures : l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement), le COGARD (Centre Ornithologique du GARD), l'EPHE (École Pratique des Hautes Études) et l'association Gard-Nature.

Pour chaque espèce, le nombre de données est précisé par zone biogéographique, en Cœur de Parc (Cœur), en Aire d'Adhésion (AA) et en Aire Optimale d'Adhésion (AOA) au 31 décembre 2020. L'AA inclut toutes les communes ayant adhéré à la Charte du PNC, hors Cœur de Parc. L'AOA inclut dans ce document les communes n'ayant pas adhéré à la charte du PNC. Le territoire du Parc national des Cévennes fait donc référence dans ce document au cœur du PNC, complété de l'Aire d'Adhésion et de l'Aire Optimale d'Adhésion.

Dans cette liste commentée, le choix a été fait d'intégrer l'ensemble des données disponibles, qu'elles soient validées, à valider ou non valides. Dans les tableaux présentés en préalable, les chiffres mis entre parenthèses signifient que toutes les données dans la zone considérée sont soit supposées non valides, selon notre connaissance actuelle des espèces, soit historiques (antérieures à 1950). Les chiffres suivis d'un « ? » signifient que les données dans la zone considérée restent à être confirmées.

La nomenclature scientifique ainsi que le nom vernaculaire utilisé dans cette liste commentée des espèces de Mammifères suit rigoureusement ceux de la dernière liste taxonomique publiée sur la faune mammalogique de France métropolitaine par Aulagnier & Haffner (2020). Elle tient donc compte des publications les plus récentes sur le sujet. Pour chaque espèce, nous nous sommes efforcés d'apporter des informations concernant les critères d'identification remarquables, quelques traits saillants de la biologie et de l'écologie, notamment les habitats préférentiellement fréquentés, et la distribution géographique selon les observations consignées dans les bases de données du territoire du Parc national des Cévennes ainsi que toutes celles issues de la bibliographie et de la littérature s'y rapportant. Cette connaissance est donc exhaustive et contextualisée à ce territoire.

Les auteurs des photos sont pour la plupart agents du Parc national des Cévennes. Nous remercions Gilles Balança et Sébastien Dambrun pour nous avoir autorisé à publier l'une de leurs photos. Les clichés ont été pris en grande majorité sur le territoire du Parc. Dans le cas contraire, la mention "hors Parc" est précisée.

Citation recommandée du document :

Destre R., Broyer J., Bruce N., Coste G., Coenders S., Descamps R., Descaves B., Herault E., Malafosse I., Malafosse J.-P., Redon M. & Fonderflick J., 2021 - *Liste commentée des Mammifères sauvages du Parc national des Cévennes*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 86 p.

Liste des espèces de mammifère ayant un statut de protection/conservation :

Sur les 70 espèces autochtones du Parc national des Cévennes, 37 jouissent d'un ou plusieurs statuts de protection résumés dans le tableau suivant selon la nomenclature en vigueur. On y trouve notamment toutes les espèces de chauves-souris. Ce statut est signalé, pour chaque espèce concernée, dans le texte :

LR Liste Rouge France métropolitaine (2017) : **4 espèces.**

- **CR** : En danger critique
- **EN** : En danger
- **VU** : Vulnérable

PN Protection nationale : **37 espèces.**

ZS Déterminante stricte ZNIEFF Languedoc-Roussillon (2009) : **19 espèces.**

DH Directive habitat, Annexe II : **13 espèces.**

PNC Patrimoniale selon la hiérarchie du Parc National des Cévennes : **8 espèces.**

Tableau 1 : Statut de conservation des espèces de Mammifères dont la présence est avérée sur le territoire du PNC.

	Liste Rouge France (2015)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF(2009)	Directive Habitat	Patrimoniale PNC
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 - Le Hérisson d'Europe		Oui			
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771) - La Crossope aquatique		Oui			
<i>Neomys milleri</i> Mottaz, 1907 - La Crossope de Miller		Oui	Oui		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Le Grand Rhinolophe		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Le Petit Rhinolophe		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853 - Le Rhinolophe euryale		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814) - Le Molosse de Cestoni		Oui	Oui		
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817) - Le Minioptère de Schreibers	VU	Oui	Oui	Oui	
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774) - La Sérotine commune		Oui			
<i>Eptesicus nilsonii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Sérotine de Nilsson		Oui			
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774) - La Noctule commune	VU	Oui	Oui		
<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780) - La Grande Noctule	VU	Oui	Oui		Oui
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817) - La Noctule de Leisler		Oui	Oui		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774) - La Pipistrelle commune		Oui			
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825), - La Pipistrelle pygmée		Oui			
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Pipistrelle de Nathusius		Oui			

<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817) - La Pipistrelle de Kuhl		Oui			
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774) - La Barbastelle d'Europe		Oui	Oui	Oui	
<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758) - L'Oreillard roux		Oui			
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fisher, 1829) - L'Oreillard gris		Oui			
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Vespère de Savi		Oui			
<i>Vespertilio murinus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Vespertilion bicolore		Oui			
<i>Myotis capaccinii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Murin de Capaccini		Oui	Oui	Oui	
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Daubenton		Oui			
<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845) - Le Murin de Brandt		Oui			
<i>Myotis alcaethoe</i> Helversen & Heller, 2001 - Le Murin d'Alcaethoe		Oui	Oui		
<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin à moustaches		Oui			
<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806) - Le Murin à oreilles échancrées		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Natterer / <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibanez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2018 - Le Murin cryptique		Oui			
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Bechstein		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797) - Le Grand Murin		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857) - Le Petit Murin		Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758 - Le Loup gris	VU	Oui	Oui	Oui	
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758) - La Loutre d'Europe		Oui	Oui	Oui	
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758) - La Genette commune		Oui			
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 - L'Écureuil roux		Oui			
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758 - Le Castor d'Eurasie		Oui	Oui	Oui	

Qualification de l'abondance des espèces de mammifère dans le Parc national des Cévennes :

C : Espèce **commune** bien répartie sur le territoire du PNC et en nombre.

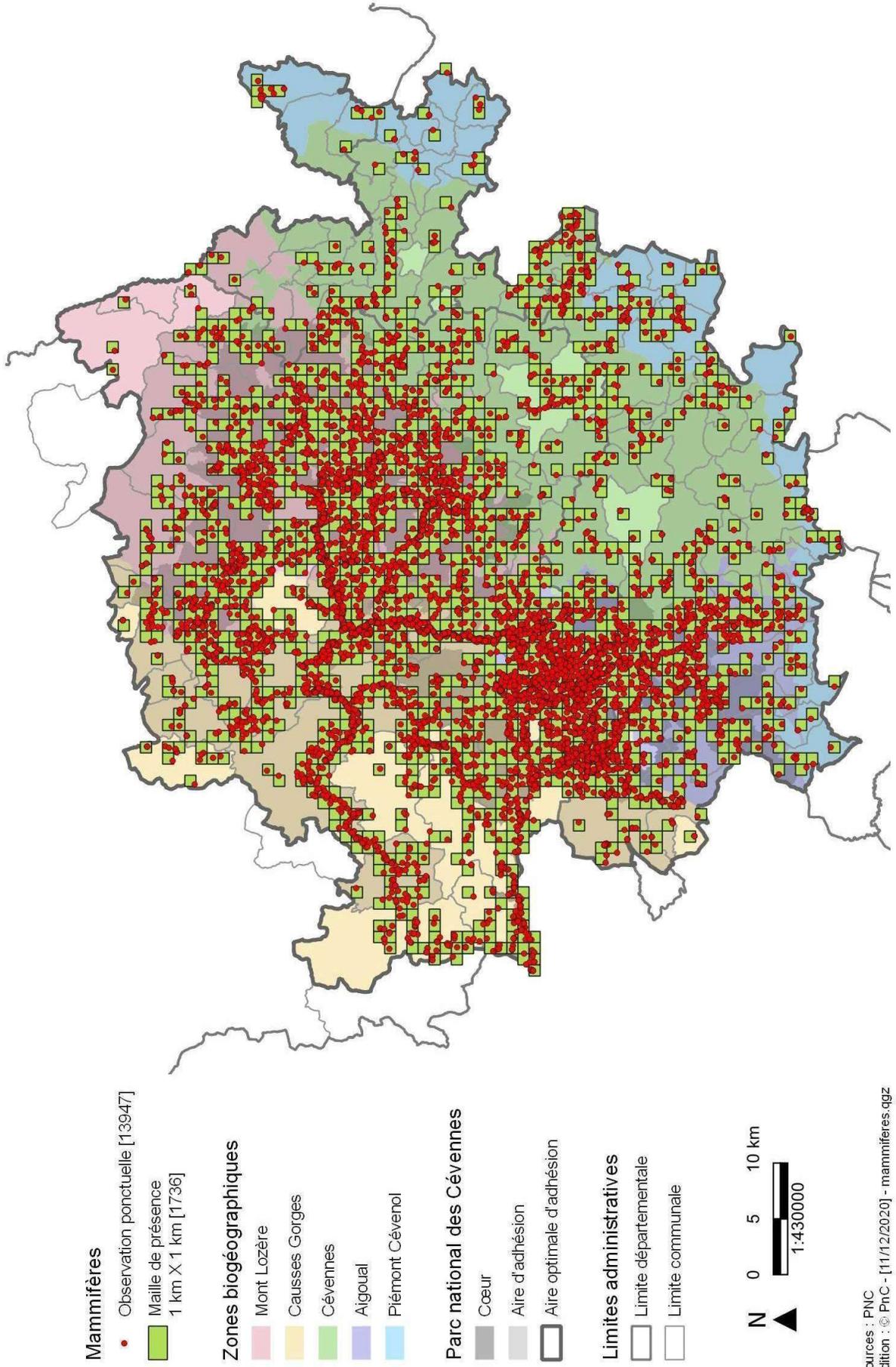
AC : Espèce **assez commune** bien répartie sur le territoire du PNC mais peu abondante ou pouvant être absente localement.

R : Espèce **rare**, c'est-à-dire localisée sur le territoire du PNC ou inféodée à des habitats particuliers (zones humides, pelouse caussenarde, garrigue...).

RR : Espèce **très rare** ou très localisée sur le territoire du PNC.

? : Espèce dont la qualification de rareté reste à préciser.

Distribution des observations de mammifères sur le territoire du PnC



Sources : PnC
Edition : © PnC - [11/12/2020] - mammiferes.ggz

Tableau 2 : Nombre de données par espèce et par entité géographique

Nom valide	Zones biogéographiques					Zones PNC			Nombre de données	Nombre de mailles
	Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur		
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 - Le Hérisson d'Europe	13	1	53	11	15	64	12	17	93	66
<i>Sorex araneus</i> Linnaeus, 1758 - La Musaraigne carrelet	(1)	0	1	0	(4)	(1)	0	(5)	(6)	(6)
<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828 - La Musaraigne couronnée	1	0	1	0	2	2	0	2	4	4
<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766 - La Musaraigne pygmée	1	0	1	0	5	1	0	6	7	7
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771) - La Crossope aquatique	3	0	2	0	6	3	2	6	11	10
<i>Neomys milleri</i> Mottaz, 1907 - La Crossope de Miller	1	0	0	0	1	0	0	2	2	2
<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780) - La Crocidure musette	9	0	19	5	7	16	2	22	40	33
<i>Crocidura suaveolens</i> (Pallas, 1811) - La Crocidure des jardins	0	0	0	0	(1)	(1)	0	0	(1)	(1)
<i>Suncus etruscus</i> (Savi, 1822) - La Pachyure étrusque	1	0	0	2	0	3	0	0	3	3
<i>Talpa aquitania</i> Nicolas <i>et al.</i> , 2017 - La Taupe d'Aquitaine	11	1	9	9	15	24	2	19	45	28
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Le Grand Rhinolophe	25	89	388	31	53	315	66	205	586	119
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Le Petit Rhinolophe	78	103	429	304	204	692	77	349	1118	262
<i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853 - Le Rhinolophe euryale	6	35	1	1	0	42	0	1	43	15
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814) - Le Molosse de Cestoni	9	2	38	1	3	32	9	12	53	36
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817) - Le Minioptère de Schreibers	10	40	5	2	0	50	0	7	57	17

<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774) - La Sérotine commune	16	4	17	7	3	23	6	18	47	37
<i>Eptesicus nilsonii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Sérotine de Nilsson	0	0	0	0	1?	0	0	0	1?	1?
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774) - La Noctule commune	3	2	0	1	0	5	1	0	6	4
<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780) - La Grande Noctule	2	0	3	0	0	2	1	2	5	4
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817) - La Noctule de Leisler	43	3	15	17	16	43	10	41	94	70
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774) - La Pipistrelle commune	135	21	90	40	38	143	46	135	324	164
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825), -La Pipistrelle pygmée	42	0	12	18	7	44	11	24	79	57
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839) - La Pipistrelle de Nathusius	10	0	0	8	0	17	0	1	18	9
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817) - La Pipistrelle de Kuhl	20	4	31	23	11	55	14	20	89	64
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774) - La Barbastelle d'Europe	48	4	66	20	11	42	20	87	149	64
<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758) - L'Oreillard roux	18	1	19	1	16	18	10	27	55	31
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fisher, 1829) - L'Oreillard gris	10	6	43	21	5	45	15	25	85	53
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Vespère de Savi	37	11	33	22	9	59	14	39	112	65
<i>Vespertilio murinus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Vespertilion bicolore	1	0	1	0	0	0	0	2	2	2
<i>Myotis capaccinii</i> (Bonaparte, 1837) - Le Murin de Capaccini	0	4	0	2	0	6	0	0	6	3
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Daubenton	61	13	84	27	67	128	23	101	252	108
<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845) - Le Murin de Brandt	0	0	0	0	1?	0	0	1?	1?	1?
<i>Myotis alcaethoe</i> Helversen & Heller, 2001 - Le Murin d'Alcaethoe	14	0	2	0	4	6	3	11	20	16

<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin à moustaches	27	0	39	2	7	12	5	58	75	33
<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806) - Le Murin à oreilles échancrées	3	2	21	6	4	20	1	15	36	25
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Natterer / <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibanez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2018 - Le Murin cryptique	23	1	26	6	25	31	12	38	81	54
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817) - Le Murin de Bechstein	0	0	3	1	0	3	0	1	4	3
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797) - Le Grand Murin	3	0	13	1	3	5	1	14	20	13
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857) - Le Petit Murin	7	1	13	1	6	13	3	12	28	19
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758 - Le Loup gris	15	0	51	1	37	25	19	60	104	75
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758) - Le Renard roux	120	9	195	30	225	168	75	336	579	403
<i>Nyctereutes procyonoides</i> (Gray, 1834) - Le Chien viverrin	0	0	0	0	2 ?	2 ?	0	0	2 ?	2 ?
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758) - La Martre des pins	31	0	11	4	54	21	9	70	100	85
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777) - La Fouine	20	0	39	15	38	71	17	24	112	89
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766 - La Belette d'Europe	12	2	16	4	8	21	3	18	42	38
<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758 - L'Hermine	5	0	0	2	29	16	0	20	36	31
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758 - Le Putois d'Europe	1	0	1	0	2	0	0	4	4	4
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758) - Le Blaireau européen	35	12	147	41	100	161	36	138	335	264
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758) - La Loutre d'Europe	131	21	772	156	561	1161	207	273	1641	341
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758) - La Genette commune	26	12	36	58	95	119	13	95	227	164
<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775 - Le Chat forestier	0	0	0	0	(1)	(1)	0	0	(1)	(1)
<i>Procyon lotor</i> (Linnaeus, 1758) - Le Raton laveur	0	0	0	1 ?	0	0	0	0	1 ?	1 ?

<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758 - Le Sanglier d'Eurasie	236	14	67	45	201	116	49	398	563	433
<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758 - Le Cerf élaphe	1710	0	212	25	331	84	283	1911	2278	2154
<i>Dama dama</i> (Linnaeus, 1758) - Le Daim européen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Chevreuil européen	903	5	343	34	307	225	256	1111	1592	549
<i>Ovis gmelini</i> Blyth, 1841 - Le Mouflon d'Arménie / <i>Ovis gmelini musimon</i> x <i>Ovis sp.</i> - Le Mouflon méditerranéen	60	0	75	16	18	82	15	73	169	178
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758) - Le Chamois des Alpes	5	0	56	0	4	17	29	19	65	29
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778 - Le Lièvre d'Europe	140	5	180	15	149	126	63	300	489	313
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Lapin de garenne	5	2	90	5	7	61	19	29	109	69
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 - L'Écureuil roux	78	6	77	23	137	114	12	195	321	227
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758 - Le Castor d'Eurasie	69	18	527	78	138	645	95	90	830	197
<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766) - Le Lois gris	13	2	19	4	39	36	2	39	77	57
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766) - Le Lérot	0	0	14	0	5	7	3	9	19	17
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780) - Le Campagnol roussâtre	21	0	9	6	34	16	1	53	70	55
<i>Arvicola monticola</i> de Selys, 1838 - Le Campagnol fouisseur	5	0	4	0	7	3	0	13	16	16
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908 - Le Campagnol amphibie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Microtus pyrenaicus</i> (de Selys, 1847) - Le Campagnol des Pyrénées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Microtus subterraneus</i> (de Selys-Longchamps, 1836) - Le Campagnol souterrain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1760) - Le Campagnol agreste / <i>Microtus lavernedii</i> (Crespon, 1844) - Le Campagnol de Lavernède	1	0	2	1	3	2	1	4	7	7

<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778) - Le Campagnol des champs	0	0	15	0	1	3	0	13	16	15
<i>Chionomys nivalis</i> (Martins, 1842) - Le Campagnol des neiges	0	0	4	2	4	4	2	4	10	7
<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766) - Le Rat musqué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771) - Le Rat des moissons	1 ?	0	0	0	0	0	0	0	1 ?	1 ?
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Mulot sylvestre	14	4	47	14	94	43	5	125	173	68
<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834) - Le Mulot à collier	7	0	5	6	66	16	2	66	84	31
<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758) - Le Rat noir	2	1	4	1	2	5	1	4	10	9
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769) - Le Rat surmulot	0	0	4	1	0	2	0	1	5	4
<i>Mus musculus</i> (Linnaeus, 1758) - La Souris grise	1	0	2	0	1	3	0	1	4	3
<i>Mus spretus</i> (Lataste, 1883) - La Souris d'Afrique du Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782) - Le Ragondin	1	0	6	2	3	9	2	1	12	11
	Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur		
Total des données *	4343	461	4457	1178	3207	5322	1566	6757	13646	
Total des espèces	60	35	60	52	56	63	50	62		

Espèces présentes dans le Parc national des Cévennes

Ordre des *Eulipotyphla* ou Insectivores

Famille des *Erinaceidae*

Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758 - Le Hérisson d'Europe **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
13	1	53	11	15	64	12	17	93

Dates extrêmes : 29/07/2000 - 17/09/2020

Altitudes extrêmes : 275 m - 1449 m

Le Hérisson d'Europe est un insectivore aux mœurs nocturnes dont la silhouette, ronde et hérissée de poils transformés en piquants, est bien connue de tous. Bien répandu en Europe, le milieu bocager, avec des prairies entourées de haies, constitue son habitat de prédilection mais on le rencontre aussi dans des habitats plus arborés ainsi que dans les jardins. Il semble, par contre, éviter les vastes massifs forestiers. Sa présence est notée sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, des plus basses altitudes (275 m dans les basses Cévennes) jusqu'à 1449 m vers Prat Peyrot sur le mont Aigoual, altitude remarquable pour cette espèce au niveau régional où il a été observé notamment dans un milieu original, dans une pelouse piquetée de Pin à crochet le 06/09/1998 (Debussche & Debussche 2017). Cependant, 80 % des contacts se situent à moins de 1000 m d'altitude. Comme sur l'ensemble de la région, c'est avant tout une espèce de plaines et de collines qui se raréfie en montagne. Au vu du nombre d'observations collectées, dont un quart concerne des individus écrasés sur la route (cause importante de mortalité pour cette espèce), l'espèce semble peu abondante sur le territoire du Parc national des Cévennes, sans doute en raison de la couverture forestière étendue. De régime essentiellement insectivore et frugivore, l'hiver lui impose des périodes de léthargie plus ou moins longues en fonction de l'altitude et des fluctuations météorologiques : les données hivernales entre fin novembre et mars sont rares mais un individu est noté sur le Causse Méjean, à Nivoliers (965 m), traversant la route le 19 décembre 2014.



Hérisson d'Europe (hors Parc, 10.05.2011, Émilien Hérault)

Famille des *Soricidae*

Les Soricidés sont des petits mammifères (entrant dans l'appellation commune des micromammifères) se nourrissant de petits invertébrés voire de petits vertébrés pour les plus grosses espèces (rongeurs ou poissons et larves d'amphibiens pour le genre *Neomys*).

Représentés localement par 4 genres et 8 espèces :

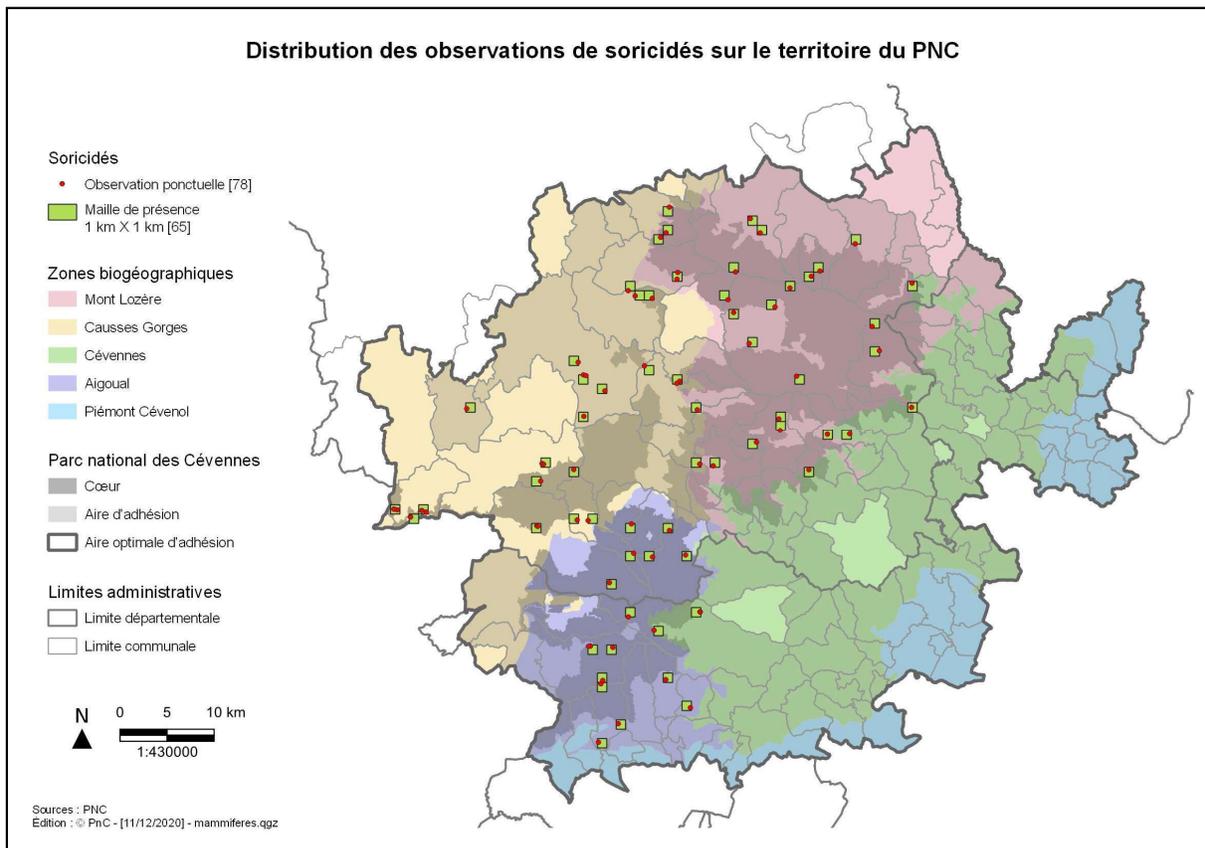
- Le genre ***Sorex*** ou musaraignes à « dents rouges » et au pelage foncé dorsalement (tirant sur le brun noir) compte trois espèces : la Musaraigne carrelet, la Musaraigne couronnée et la Musaraigne pygmée. Les deux premières ont des tailles très semblables (Tête + Corps = 7 cm, Queue = 4 cm, Poids = 8 g), la Musaraigne pygmée est plus petite (T+C = 5,5 cm, Queue = 4 cm, Poids = 4,5 g).

Les musaraignes du genre *Sorex* préfèrent les habitats plutôt frais et humides ne craignant ni l'altitude, ni une couverture arborée dense. Par contre, elles évitent les milieux trop chauds et secs.

- Le genre ***Neomys*** : ce sont des musaraignes de plus fortes tailles avec des « dents rouges » et au pelage très foncé avec le ventre blanc bien délimité sur le flanc. Deux espèces sont présentes, l'une vraisemblablement assez commune, la Crossope aquatique *Neomys fodiens* (T+C = 8 cm, Queue = 6 cm, Poids = 14 g), l'autre morphologiquement très ressemblante, la Crossope de Miller *Neomys anomalus*, mais sans doute plus rare et localisée. Les musaraignes du genre *Neomys* préfèrent, elles aussi, des habitats frais et humides, la Crossope aquatique affectionnant particulièrement la proximité de l'eau où elle va communément chasser. Notons que le genre *Neomys* est doté de glandes salivaires sécrétant une salive toxique pour ses proies, proies qui peuvent aller jusqu'à la taille de campagnols.

- Le genre ***Crocidura*** est représenté par des musaraignes au pelage nettement plus clair, brun roux ou brun gris, avec des « dents blanches » qui préfèrent des habitats nettement chauds et bien exposés ne craignant pas des ambiances parfois très sèches. Deux espèces sont présentes dans notre région et sur le territoire du Parc national des Cévennes : la Crocidure musette *Crocidura russula*, la plus commune, bien présente partout, et la Crocidure du Caucase *Crocidura gueldenstaedtii*, confondue jusqu'à très récemment avec la Crocidure des jardins *Crocidura suaveolens*, localisée au piémont des Cévennes dans des habitats peut-être moins anthropisés que la Crocidure musette. Cette dernière n'ayant pas été à ce jour identifiée sur le territoire du Parc national. Ces deux musaraignes ont des dimensions comparables, semblables aux tailles des *Sorex* du groupe « araneus », la Crocidure musette étant un peu plus forte que la Crocidure des jardins (T+C = 6-7 cm, Queue = 3,5-4 cm, Poids = 7-9 g).

- Le genre ***Suncus*** représenté par une seule espèce : la Pachyure étrusque *Suncus etruscus*, un des plus petits mammifères connus au monde (T+C = 4 cm, Queue = 2,5 cm, Poids = 2 g). Très petite musaraigne à « dents blanches », elle ressemble aux crocidures mais avec des oreilles plus développées et une queue relativement longue et massive. C'est une espèce typiquement méditerranéenne.



Sorex araneus Linnaeus, 1758 - La Musaraigne carrelet (**absente**)

La Musaraigne carrelet était considérée, jusqu'en 1976, comme la musaraigne de taille moyenne à « dents rouges » commune sur tout le territoire national. Mais suite à une révision phylogénique globale du groupe « *araneus* », sur la base d'analyses génétiques, la Musaraigne carrelet, au sens strict, a été reconnue comme étant une espèce principalement montagnarde du Sud-Ouest de l'Europe occidentale (Hausser 1976, Meylan & Hausser 1978). C'est une musaraigne des milieux frais et humides, s'accommodant d'habitats aussi variés que les tourbières, les haies en bordure de prairies, les landes et les forêts dans son aire de distribution en Europe septentrionale et centrale. Dans la région du Sud Massif Central, et sur le territoire du Parc national, aucune donnée de cette espèce n'a été authentifiée par analyse génétique (Françoise Poitevin *in litt.*). Un cadavre, retrouvé au Pont-du-Tarn (commune du Pont-de-Montvert) à 1320 m sur le Mont Lozère, a été soupçonné comme étant de cette espèce mais aucune preuve formelle n'est venue confirmer cette hypothèse. Pourtant, cette espèce continue d'être citée et six contacts, depuis 2014, en font mention dans la base de données du Parc. Aucune de ces observations n'a été confirmée par des analyses génétiques et bien que toutes proviennent d'habitats de pelouses et landes d'altitude pouvant convenir à cette espèce (Mont Lozère et Mont Aigoual), on doit considérer ces données comme erronées en l'état actuel des connaissances. Une collecte d'individus trouvés morts est d'ores et déjà engagée depuis 2019 et les spécimens sont actuellement en cours d'analyse génétique. Ce protocole de collecte est à poursuivre car c'est le seul moyen de confirmer la présence de cette espèce sur le territoire du Parc national et d'en connaître, avec rigueur, son éventuelle présence et sa répartition.

***Sorex coronatus* Millet, 1828 - La Musaraigne couronnée AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	1	0	2	2	0	2	4

Dates extrêmes : 23/10/2014 - 14/03/2018

Altitudes extrêmes : 962 m - 1271 m

Depuis la révision des musaraignes de taille moyenne aux « dents rouges » (Cf. la Musaraigne carrelet), la Musaraigne couronnée a été identifiée comme étant l'espèce généralement bien répandue sur l'Europe occidentale, depuis le Nord de la péninsule ibérique (Monts Cantabriques) jusqu'au Sud du Danemark, exceptées les îles anglo-saxonnes puisque c'est *Sorex araneus* qui peuple la Grande Bretagne. Dans la région du Sud Massif Central, comme probablement sur la majeure partie du territoire du Parc national des Cévennes, c'est cette espèce qui est communément présente. Pourtant, seules quatre données sont mentionnées dans la base du Parc national correspondant à des individus très vraisemblablement de cette espèce auxquels on pourrait ajouter sans grand risque les six autres engrangées à tort comme Musaraigne carrelet. La Musaraigne couronnée est sans doute bien répandue dans tous les types d'habitats des secteurs cévenols à condition qu'il y règne un minimum d'humidité et de fraîcheur : prairies et pelouses buissonneuses, haies, landes, bosquets et bois clairs. Et comme toutes les musaraignes à dents rouges de la taille du groupe « *araneus/coronatus* », une collecte systématique de tous les individus retrouvés morts, ce qui n'est pas rare en toutes saisons notamment sur les chemins, devrait permettre, après analyse génétique, de mieux cerner la répartition de cette espèce qui peut, elle aussi, monter en altitude et se retrouver ainsi en éventuelle syntopie avec la Musaraigne carrelet. Le Parc national des Cévennes, sur les hauteurs du Mont Lozère et de l'Aigoual, héberge peut-être les deux espèces, la Musaraigne carrelet et la Musaraigne couronnée, et une étude ciblée apporterait certainement des informations particulièrement intéressantes sur les choix et exigences écologiques de ces deux espèces cryptiques, particulièrement là où elles seraient susceptibles d'être en concurrence.

***Sorex minutus* Linnaeus, 1766 - La Musaraigne pygmée AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	1	0	5	1	0	6	7

Dates extrêmes : 23/11/1999 - 10/09/2019

Altitudes extrêmes : 500 m - 1530 m

Petite musaraigne « à dents rouges », la Musaraigne pygmée montre une préférence pour des habitats plutôt frais et humides, dans des milieux très variés, de la proximité des tourbières jusqu'aux forêts assez denses en passant par les landes, les prairies à condition d'un couvert végétal buissonnant suffisant. Comme pour tous les micromammifères qui exigent des prospections ciblées, les données collectées sur le territoire du Parc national des Cévennes sont très peu nombreuses et ne reflètent certainement pas la répartition réelle de cette espèce localement. Elle est citée du Mont Lozère, du Sud du Causse Méjean et de l'Aigoual, secteur où Debussche & Debussche (2017) signalent cinq autres individus, retrouvés morts sur la commune de Cabrillac, en versant Nord et occidental de l'Aigoual, jusqu'aux sources de la Jonte sous le Signal des Fons, le 08/09/2007, à 1530 m d'altitude. Avec une vaste répartition européenne et nationale, elle est sûrement bien présente dans une vaste gamme d'habitats potentiels avec un fort gradient altitudinal, n'évitant sans doute que les ambiances méditerranéennes, plus xériques, des Basses Cévennes.

Neomys fodiens (Pennant, 1771) - La Crossope aquatique **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	0	2	0	6	3	2	6	11

Dates extrêmes : 09/11/1999 - 26/11/2014

Altitudes extrêmes : 565 m - 1607 m

La Crossope aquatique est une grosse musaraigne à « dents rouges » montrant un pelage dorsal très sombre, presque noir, qui contraste avec un ventre blanc, la ligne de démarcation sur le flanc étant très nette. En main, sa longueur « tête + corps » variant de 80 à 96 mm et sa queue qui présente une frange de poils raides grisâtres, sur le dessous, assez remarquable, sont de bons critères d'identification. De mœurs volontiers aquatiques, c'est une excellente nageuse, apparemment plus inféodée à l'eau courante des ruisseaux et rivières qu'aux eaux stagnantes. Son terrier n'est jamais loin de l'eau mais elle se déplace aussi sur terre pour passer d'un ruisseau à un autre. On peut noter cependant que cette espèce est toujours en faible proportion dans les lots de pelotes de rapaces nocturnes (telle l'Effraie des clochers au régime pourtant très éclectique). À cela deux explications peut-être : elle est sans doute autant diurne que nocturne et les berges au sol meuble qu'elle recherche, offrent en général un couvert végétal protecteur la rendant moins accessible aux prédateurs. Elle-même se nourrit volontiers, mais pas exclusivement, de petits animaux aquatiques : invertébrés, voire de petits vertébrés terrestres. Debussche & Debussche (2017) mentionnent, à ce sujet, la découverte de restes d'une Grenouille rousse et de six truitelles dont ils rapportent la prédation à cette espèce de musaraigne, le 27/12/2007 dans la haute Jonte. Dans la base de données du Parc national, huit observations sont rapportées, quatre cadavres collectés et quatre individus vus vivants de cet animal qui reste quand même très discret : secteur de l'Aigoual, sur la Dourbie (Les Laupies, le 09/11/1999 à 1040 m), au col de la Serreyrède (commune de Valleraugue, le 22/09/2010 à 1300 m), dans la Jonte (à Gatuzières les 31/03/2009 et 05/09/2010 à 800 m) et sur le secteur du Mont Lozère (un individu actif, commune de Vialas, en amont de Gourdouze le 26/11/2014 à 1300 m d'altitude et un cadavre récolté le 02/09/2014 à 1600 m dans une tourbière au-dessus du Col de Finiels). Anciennement, Treussier (1975) signale, sans préciser l'espèce, la présence de *Neomys* qui « écume férocement » (sic) la Brèze et le Béthuzon, présence confirmée plus récemment, dans ces vallées occidentales du Mont Aigoual par Debussche & Debussche (2017) qui observent, entre autres, une Crossope aquatique cherchant sa nourriture dans le Béthuzon à Meyrueis, à 710 m d'altitude, le 21/11/2011. Ces mêmes observateurs apportent aussi une preuve de l'éloignement possible de cette espèce de plus de 100 m d'une zone humide, en l'occurrence les sources de la Jonte à 1530 m d'altitude sur le versant Nord-Ouest de l'Aigoual. C'est donc une espèce à rechercher dans son habitat caractéristique, la proximité de cours d'eau, mais aussi dans des zones humides isolées même de petites tailles. L'observation directe est aléatoire mais la collecte systématique des cadavres représente un bon moyen, non intrusif, d'enregistrer des données avec une localisation précise.



Crossope aquatique (Le Pont-de-Monvert, 02.09.2014, Jean-Pierre Malafosse)

Neomys milleri Mottaz, 1907 - La Crossope de Miller **PN ZS RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	0	1	0	0	2	2

Dates extrêmes : 30/05/2001 - 10/05/2008

Altitudes extrêmes : 890 m - 1300 m

Sur les pentes de l'Aigoual, près du pont du hameau de Jontanels, à 890 m, une crossope morte est découverte le 10/05/2008 : après examen, l'espèce *Neomys milleri* est confirmée par Françoise Poitevin (*in litt.*) (Debussche & Debussche 2017). Antérieurement, un individu trouvé mort le 30/05/2001 à la Cepedelle (commune du Pont-de-Montvert), à 1050 m d'altitude, et conservé par Christian Nappée avait été identifié par Françoise Poitevin comme appartenant bien à cette espèce. Ces deux seuls contacts confirment sa présence sur le territoire du Parc national. La Crossope de Miller, très semblable à la Crossope aquatique, à peine un peu plus petite, n'est pas facilement identifiable sur le terrain : le critère retenu classiquement par les naturalistes réside dans la frange de poils raides sous la queue bien moins fournie que chez son espèce jumelle et sa longueur « tête + corps » oscillerait plutôt, pour la population locale, entre 75 et 82 mm. En marge de sa répartition méridionale pour ce secteur Sud du Massif Central, seuls des individus collectés et soumis à une double analyse morphologique et génétique fine apporteraient des preuves irréfutables de sa présence dans l'avenir. En effet, signalée et connue par ailleurs sur certains secteurs du Massif Central, plus au Nord, cette espèce est vraisemblablement plus implantée qu'il n'y paraît sur le Parc national des Cévennes. Elle serait à rechercher dans les habitats frais et humides d'altitude, très semblables à ceux fréquentés par la Crossope aquatique bien qu'elle paraisse, d'après la littérature et du moins dans les secteurs de syntopie, moins inféodée à l'eau que cette dernière. Plus grégaire et moins agressive que la Crossope aquatique, le Crossope de Miller est sans doute contrainte à adopter des habitats plus variés dans les secteurs où ces deux musaraignes cohabitent.

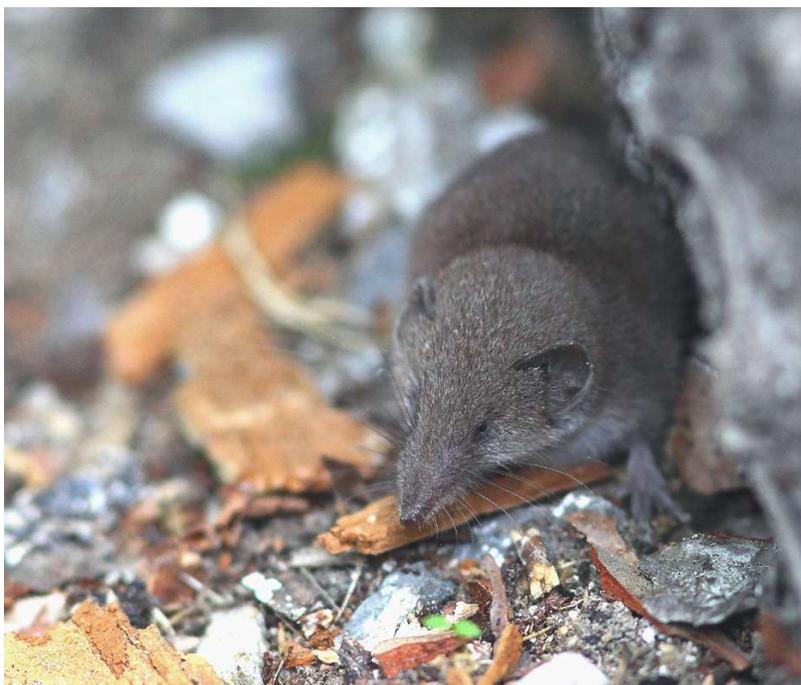
Crocidura russula (Hermann, 1780) - La Crocidure musette ou Musaraigne musette **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
9	0	19	5	7	16	2	22	40

Dates extrêmes : 21/05/1998 - 06/11/2019

Altitudes extrêmes : 484 m - 1335 m

La Crocidure musette est une musaraigne à « dents blanches », de taille moyenne (poids adulte : 10-12 g) et son pelage gris-brun ne lui confère pas de caractère particulier hormis une queue assez longue, parsemée de poils plus longs que ceux de la fourrure. Répandue et commune en Europe occidentale et en Afrique du Nord, le nombre de données dans la base du Parc national montre que, sur ce territoire, c'est bien aussi la musaraigne la plus fréquente. La majorité des données proviennent d'observations concernant des cadavres ou des analyses de pelotes de réjection de rapaces nocturnes. Elle est mentionnée sur les massifs montagneux, Aigoual et Mont Lozère, sur le Causse Méjean et sa périphérie mais semble absente des Basses Cévennes. Pourtant, les murets de pierres sèches, les lisières forestières bien exposées, les jardins et la proximité des habitations constituent ses milieux de prédilection. Elle est notée à Blajoux dans les gorges du Tarn à 519 m d'altitude et au Plo de Valbelle sur l'Aigoual à 1335 m. Des prospections ciblées révéleraient probablement une forte présence, plus régulière et homogène, sur l'ensemble du territoire du Parc national.



Crocidure musette (Notre-Dame-de-la-Rouvière, 28.09.2013, Régis Descamps)

***Crocidura suaveolens* (Pallas, 1811) - La Crocidure des jardins ou *Crocidura gueldenstaedtii* Pallas, 1811 - La Crocidure du Caucase ?**

Dans le genre *Crocidura*, le groupe « *suaveolens* » est toujours âprement discuté au plan phylogénique et toute la lumière est loin d’être faite pour nommer avec rigueur cette espèce dans notre pays et la région considérée ici (Aulagnier & Haffner 2020). C’est pourquoi les deux appellations usitées actuellement ont été proposées en synonymie, afin de bien savoir de quel animal nous parlons puisque Burgin & He (2018) dans le Handbook of Mammals of the World, ouvrage qui fait référence aujourd’hui, considèrent que seule la Crocidure du Caucase est présente en France. Précédemment dénommée Crocidure des jardins, de rares mentions de cette espèce, dans les bases de données locales, sont rapportées de quelques stations des Basses Cévennes mais hors territoire du Parc national des Cévennes. Cette musaraigne semble céder la place à sa cousine la Crocidure musette, lorsque ces deux espèces sont en concurrence sur un même territoire, cette dernière devenant très commune dès qu’on pénètre, depuis le piémont cévenol, vers le Nord sur le territoire du Parc national des Cévennes. Une seule mention de Crocidure des jardins apparaît dans la base de données du Parc national, des environs de Barre-des-Cévennes à 909 m d'altitude et datée du 13/03/1997 où « un individu est observé vivant ». Mais cette unique observation n'a pas été validée ni confirmée et peut être considérée comme très douteuse. Deux autres données anciennes, toutes aussi improbables, sont rapportées de Génolhac et de Molézon (Françoise Poitevin *in litt.*). Mais en l'état actuel des connaissances, on peut supputer, pour les rares signalements de cette espèce, des confusions avec la Crocidure musette. La Crocidure des jardins est à rechercher aux limites méridionales du Parc.

Suncus etruscus* (Savi, 1822) - La Pachyure étrusque **R*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	2	0	3	0	0	3

Dates extrêmes : 1991 - 20/07/2020

Altitudes extrêmes : 434 m - 1100 m

Avec son poids moyen d'à peine 2 g, la Pachyure étrusque est notre plus petite musaraigne. Elle se caractérise par de grandes oreilles, un pelage gris-brun sur le dessus et gris pâle dessous et une queue courte et épaisse (d'où son nom de Pachyure). C'est une musaraigne à « dents blanches », comme les crocidures, mais qui compte quatre unicuspidés en arrière de l'incisive supérieure au lieu de trois chez les crocidures. Elle est inféodée aux friches et pelouses méditerranéennes où elle affectionne les murets de pierres sèches des cultures en terrasse et les tas de cailloux. Son habitat peut être piqueté de buissons ou d'arbres épars mais une bonne exposition, en versant méridional, garantit sa présence. Comme ses consœurs du groupe des musaraignes, elle peut s'engourdir et tomber en léthargie lorsqu'il fait froid et que la nourriture (des invertébrés essentiellement) se raréfie. La base de données du Parc national comporte quelques rares observations de cette espèce alors que plusieurs mentions par des naturalistes locaux existent (Destre 1995), comme à Blajoux dans les Gorges du Tarn, à Vébron dans les gorges du Tarnon et aussi sur le versant Sud du Mont Lozère où elle atteint à la fois ses limites septentrionales et altitudinale. Une donnée ancienne de 1991 est rapportée d'un lot de pelotes d'Effraie de la ferme de Troubat à 1100 m (commune de Saint-Maurice-de-Ventalon) (Libois *in* Destre 1995). Trois observations toutes récentes, l'une à Mandagout le 16/04/2020, la seconde à Saint-Privat-de-Vallongue le 09/06/2020 et la dernière à Barre-des-Cévennes le 18/07/2020, vers 920 m d'altitude, confirment sa présence proche de la zone « cœur » du Parc. La Pachyure étrusque est hautement vraisemblable dans tous les habitats xériques bien exposés du territoire du Parc national des Cévennes et une recherche ciblée sur les pentes du Mont Lozère, dans les gorges de la Jonte, la vallée de la Mimente et toutes les vallées, plus au Sud, des gardons cévenols sur le piémont gardois, révélerait très probablement une présence sans doute plus commune. Notons toutefois que malgré 958 nuits-pièges sur 14 sites du Causse Méjean, Scher & Dorgere (2005) n'en ont capturé aucune sur ce plateau. Côté ardéchois, cette espèce remonte dans la vallée du Rhône et sa présence est avérée dans le Bois de Païolive (Noblet & Brunet-Lecomte 2013).



Pachyure étrusque (hors Parc, 27.09.2009, Gilles Balança)

Famille des *Talpidae*

Talpa aquitania Nicolas, Martinez-Vargas & Hugot 2017 - La Taupe d'Aquitaine AC

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	1	9	9	15	24	2	19	45

Dates extrêmes : 19/06/2006 - 09/09/2020

Altitudes extrêmes : 227 m - 1320 m

La Taupe d'Aquitaine était confondue, jusqu'à très récemment, avec la Taupe d'Europe (Nicolas *et al.* 2017). Ces deux espèces, très proches génétiquement, n'ont été formellement distinguées que grâce aux progrès récents des analyses de l'ADN ayant permis de confirmer des caractéristiques morphologiques qui avaient été remarquées par les naturalistes depuis plusieurs années déjà : ses paupières sont soudées, ses mensurations (T+C : 149 mm en moyenne, Poids : 89 g en moyenne) en font une espèce un peu plus grande que la Taupe d'Europe, une longueur du pied (21,5 mm en moyenne), elle aussi, significativement plus grande que chez son espèce jumelle. Des particularités ostéologiques crâniennes ainsi que dentaires qui concernent les molaires supérieures permettent de confirmer l'identification (Nicolas *et al.* 2017, Poitevin *in litt.*). La Taupe d'Aquitaine occuperait, en France, la moitié méridionale du pays, au Sud et à l'Ouest de la Loire, jusqu'au Nord de l'Espagne. Sa limite Sud-orientale reste à préciser mais on peut considérer à l'heure actuelle, au regard des individus contrôlés, que c'est bien cette espèce qui occupe toute la région languedocienne, jusqu'aux berges occidentales du Rhône. C'est donc bien la Taupe d'Aquitaine qui est présente sur le territoire du Parc national des Cévennes. Plusieurs cadavres, récoltés ces dernières années par les agents du Parc et par d'autres naturalistes, ont été formellement identifiés par des analyses génétiques et/ou sur la base des critères morphologiques discriminants et permettent de confirmer sa présence locale : un spécimen collecté près de Jontanel, à 1120 m sur les pentes de l'Aigoual, a d'ailleurs servi de type génétique et morphologique à la définition de cette espèce (Debussche & Debussche 2017, Poitevin *in litt.*). Ainsi, depuis 2015, une vingtaine d'individus retrouvés morts, et consignés dans la base de données du Parc national, ont été identifiés comme Taupe d'Aquitaine : des cadavres collectés aussi bien sur le massif Causses-Gorges, (communes de Saint-Étienne-du-Valdonnez et de Lanuéjols, entre 933 m et 1022 m d'altitude), sur le Mont Lozère (commune du Pont-de-Montvert à La Fonchaldette et Le Merlet, entre 946 m et 1164 m d'altitude) que dans les Vallées Cévenoles (communes de Cassagnas, à 726 m et 1034 m d'altitude, de Saint-Julien-d'Arpaon, entre 644 m et 824 m, de Barre-des-Cévennes 931 m d'altitude). D'autres données, plus anciennes, mais que l'on peut, sans nul doute, rattacher à cette espèce montrent qu'elle est bien présente sur toute la dition sans toutefois ne jamais sembler très abondante, des plus basses altitudes jusque sur l'Aigoual à 1320 m dans les pelouses des sources de la Jonte (Debussche & Debussche 2017) en évitant toutefois les plateaux caussenards. La Taupe d'Aquitaine apprécie les terres meubles, en paysage bocager de préférence. Elle évite les massifs forestiers d'où elle n'est pas totalement absente, profitant sans doute des lisières et clairières. Les tumuli que cet insectivore élabore dans les prairies peuvent être un bon indice de sa présence à condition toutefois de ne pas les confondre avec ceux du Rat taupier (ou Campagnol fouisseur). Si les alignements de taupinières sont assez rectilignes et relativement rayonnants, on peut penser qu'ils sont le fait de la taupe. L'inclinaison et l'orientation des galeries de déblaiement dans une taupinière peuvent aussi être des éléments d'identification de l'espèce responsable : une galerie de taupe débouche en général verticalement au cœur de certaines taupinières. Enfin, il n'est pas rare, plus particulièrement en fin d'été et à l'automne, de retrouver des individus morts sur les chemins sans raison apparente. Il est possible qu'il s'agisse d'animaux qui, fuyant des sols devenus trop secs et à la recherche d'habitats plus hospitaliers, meurent d'épuisement par un trop long séjour hors de terre. Pour l'avenir, il convient de continuer à identifier formellement les spécimens collectés afin de certifier la seule présence de cette espèce dans la région.



Taube d'Aquitaine (PNC, 20.10.2019, Jean-Pierre Malafosse)

Ordre des *Chiroptera* - Chiroptères ou Chauves-souris

Toutes nos espèces européennes, et donc nationales et locales, sont à régime dominant insectivores. Dans l'espace élargi du Parc national des Cévennes, à part quelques espèces migratrices, et faute de ressources alimentaires, la plupart des espèces locales restent assez sédentaires, utilisant les grottes, les galeries de mines, les caves et les souterrains pour garantir leur léthargie hivernale. Elles émergent de leur hibernation, en moyenne et selon les aléas climatiques du printemps, dans le courant du mois d'avril et début mai. Les femelles se rassemblent alors en groupes ou colonies de mise-bas tandis que les mâles restent disséminés dans le paysage, occupant des gîtes individuels et temporaires. Les gîtes de mise-bas peuvent être des cavités ou anfractuosités souterraines, si elles offrent de bonnes conditions thermiques, mais le plus souvent, dans nos secteurs d'altitude, les greniers, les combles et les toitures des habitations sont plus spécialement recherchés. Certaines espèces, comme les noctules très arboricoles, utilisent les vieux arbres creux. En moyenne, et selon l'altitude, les mise-bas ont lieu entre juin et fin juillet et, après une période d'élevage en maternité, les jeunes s'émancipent entre le mois d'août et début septembre. Les gîtes de reproduction sont totalement désertés courant septembre. Commence alors, pour ces espèces, la période de rut où les deux sexes se retrouvent dans des cavités bien identifiées et aux caractéristiques sans doute particulières car régulièrement utilisées d'année en année. En ces lieux, les mâles s'approprient et défendent des territoires cavernicoles. Après les accouplements, les femelles de la plupart des espèces, polyandres généralement, conservent les spermatozoïdes dans leurs voies utérines et la fécondation n'a lieu qu'au réveil printanier suivant. Seule la femelle du Minioptère de Schreibers montre une implantation embryonnaire différée au printemps suivant puisque la fécondation a lieu aussitôt après les accouplements d'automne.

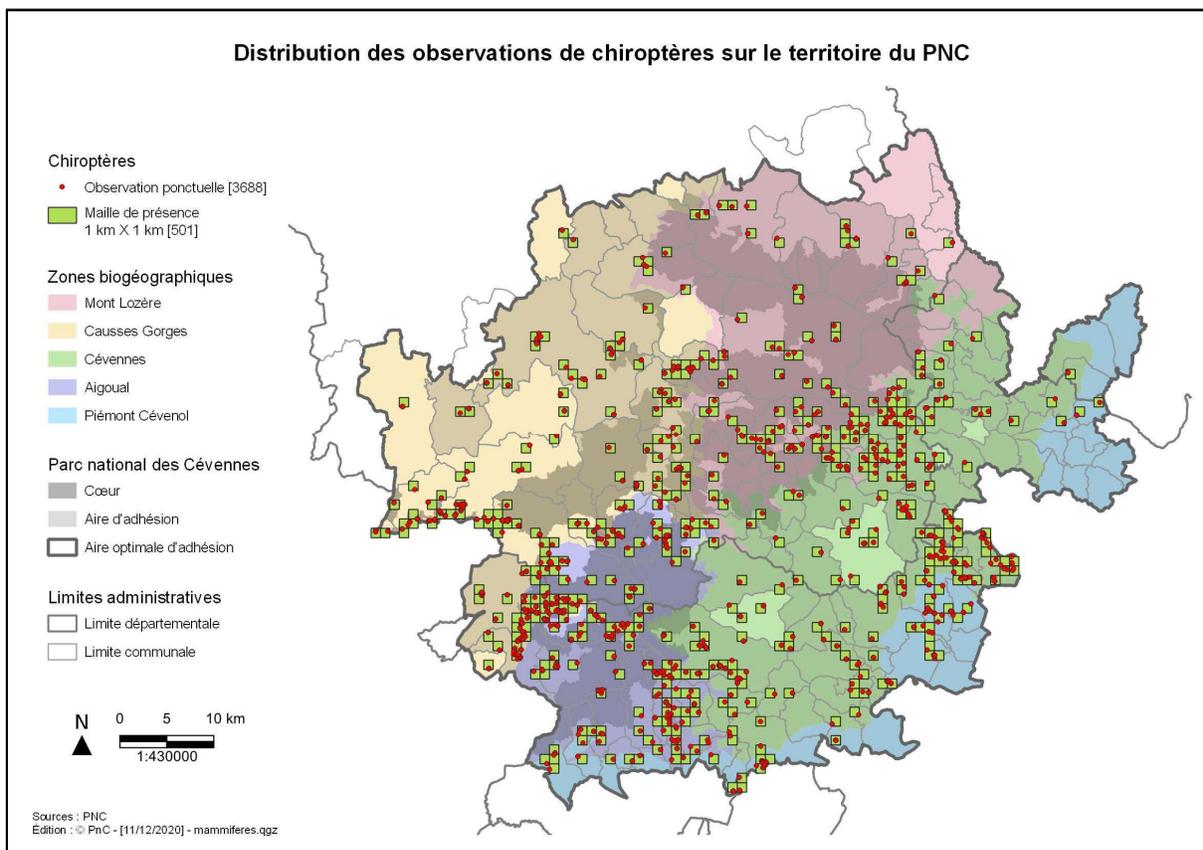
Chaque espèce de chauve-souris adopte un comportement de chasse qui lui est propre et exploite des habitats qui répondent à des exigences strictes. C'est pourquoi, entre exigences alimentaires et caractéristiques reproductrices très originales, ces petits mammifères, très inféodés aussi aux habitats anthropiques et très fragiles en période hivernale, sont particulièrement exposés aux perturbations de leur environnement.

Les populations de chauves-souris, sous la pression des activités humaines (agriculture, tourisme souterrain, sylviculture intensive...) sont dans bien des régions mises à mal même si certaines espèces

semblent plutôt jouir actuellement de quatre décennies de protection (Kerbiriou *et al.* 2018). Les pesticides agricoles qui déciment massivement les populations d'insectes dont se nourrissent les Chauves-souris en sont une des raisons majeures alors qu'elles peuvent être des auxiliaires très efficaces pour contrôler certains ravageurs comme les Pyrales et Diptères. Mais d'autres causes, plus insidieuses car plus diluées dans l'espace, sont aussi à prendre en considération : les traitements antiparasitaires du bétail dont les molécules se retrouvent dans les déjections digestives et contaminent les chaînes trophiques, la rénovation de vieux bâtis (greniers condamnés par des fermetures étanches par souci d'économie d'énergie), le traitement des charpentes (avec des antifongiques ou des insecticides ciblant les insectes xylophages), la fermeture systématique des accès aux clochers et combles d'église avec des grillages, pour des raisons sanitaires incriminant les pigeons urbains mais privant ainsi nombre d'espèces de chiroptères de leurs gîtes de mise-bas, les parcs éoliens, la pression touristique et sportive du milieu souterrain, etc.

Ainsi, la connaissance précise de leurs habitudes et mœurs dans un secteur géographique donné doit être toujours plus approfondie. Les moyens d'enrayer les causes de régression, toujours possibles, doivent être étudiés au cas par cas. Il est tout à fait possible d'aménager un espace d'accueil dans une toiture ou dans un grenier dans une maison en cours de réhabilitation. Il faut simplement en avoir la connaissance et la volonté.

Une sensibilisation permanente auprès du public doit continuer d'être menée sans relâche. Le Parc national des Cévennes peut et doit jouer un rôle majeur dans toutes les actions visant à garantir la diversité des habitats nécessaires à la vie des Chiroptères. Cet ordre des Chiroptères est le plus riche en diversité d'espèces, les populations encore relativement bien portantes et il importe d'en préserver leur bon état de conservation.



Famille des *Rhinolophidae* ou Rhinolophes

Trois espèces sont présentes sur le territoire du Parc national des Cévennes : Le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale. Cette famille de chauves-souris se caractérise, morphologiquement, par un museau original et complexe pour un mammifère : le nez est aplati en forme de feuille, constitué d'une large membrane en forme de fer à cheval surmontée d'une selle au-dessus des narines et dominée par une lancette en position frontale entre les deux yeux. La forme particulière de ce nez est à mettre en relation avec le fait que les Rhinolophes émettent leurs cris ultrasoniques par le nez, la feuille nasale leur permettant d'orienter leurs cris tout en ciblant un obstacle ou une proie.

Les racines grecques et latines des noms scientifiques de ces espèces rappellent bien les particularités nasales de cette famille de Chiroptères : rhino- : le nez, loph- : la crête, hippo- et equi- : le cheval et sider- : le fer !

D'autre part, au repos, en été comme en hiver, les Rhinolophes, qui s'accrochent par les pattes postérieures, pendent toujours librement sous le plafond ou la paroi qui les soutiennent. Le Petit Rhinolophe, de petite taille, s'emballe alors complètement dans ses deux ailes membraneuses de couleur très foncée. Les deux autres Rhinolophes, plus grands, ne s'enferment que partiellement dans leurs ailes et arborent alors un pelage ventral nettement plus clair, brun clair à beige bien visible.

Les Rhinolophes sont des espèces très sédentaires. Les distances entre gîtes de mise-bas et gîtes d'hibernation ne dépassent sans doute guère la dizaine voire quelques dizaines de kilomètres.

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774) - Le Grand Rhinolophe **PN** **ZS** **DH** **PNC** **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
25	89	388	31	53	315	66	205	586

Dates extrêmes : 23/11/1958 - 28/01/2019

Altitudes extrêmes : 161 m - 1074 m

Le Grand Rhinolophe est une des plus grandes chauves-souris européenne avec une envergure de près de 40 cm (AB : 53-62 mm ; Poids : 15-34 g). C'est une espèce bien présente sur le territoire du Parc national, tant en activité estivale qu'en hibernation. L'hiver, ces rhinolophes se rassemblent en petits groupes ou petites colonies dans des cavités karstiques, des galeries de mines ou des souterrains artificiels. Plusieurs cavités souterraines karstiques, sur le territoire du Parc national, dans les gorges du Tarn et de la Jonte (communes Gorges du Tarn Causses, La Malène, Hures-la-Parade, Meyrueis, etc.) mais aussi des galeries de mines (commune de Bédouès) abritent des groupes de plusieurs dizaines d'individus (de 20 à 80) en léthargie hivernale. Un suivi de 33 cavités karstiques, durant l'hiver 2002-2003, sur les secteurs caussenards de Lozère et de l'Aveyron (Causse Méjean, Causse Noir et Larzac sur sa bordure orientale) a recensé un total de 803 Grands Rhinolophes, dans 23 cavités, avec un regroupement maximal de 250 individus côté aveyronnais mais hors Parc, donnant ainsi une bonne idée de la fréquentation de ce type d'habitat souterrain pour cette espèce (Lecoq 2004). Un autre record est à souligner pour la grotte des Camisards (commune de Sumène, Gard) avec la présence de 112 individus en janvier 2019 et 115 en janvier 2020. Notons que cette même grotte abritait déjà 116 individus le 08/02/1992. Plus au Nord en Lozère, la grotte de Rocaïzou (commune de Banassac) accueille, elle aussi et régulièrement ces dernières années, un peu plus de 100 individus, le plus gros rassemblement hivernal connu pour le département de la Lozère. Concernant cette stabilité des effectifs, on peut ajouter qu'une autre cavité souterraine, suivie régulièrement chaque hiver sur la commune Gorges du Tarn Causses, abritait 64 individus le 26/01/1997 et 66 le 17/01/2015. Ainsi, malgré des fluctuations interannuelles, on peut considérer que globalement la population locale de Grand Rhinolophe se maintient. Les femelles courant juin, se rassemblent en colonies de parturition dans les greniers et combles d'habitations, habitées ou abandonnées, offrant des conditions thermiques satisfaisantes. Trois

colonies de mise-bas sont connues dans le périmètre du Parc national, l'une sur la commune de Saint-Georges-de-Lévéjac, dans une bâtisse des gorges du Tarn comptant 131 individus le 25/07/2009 (Fabien Sané et coll. in ALEPE 2020) mais désertée en 2014, une autre sur la commune de Bédouès dans une bâtisse comptant une dizaine de femelles et, enfin, une troisième colonie, dans les gorges de la Jonte, comptant une quarantaine d'individus, des femelles mais aussi quelques mâles, qui a été suivie au cours des deux saisons 2002 et 2003 (Lecoq 2004). Ce suivi a mis en évidence une arrivée des femelles dans le gîte dans le courant de la deuxième quinzaine de mai avec des naissances dès fin juin mais montrant une phénologie qui semble fonction de la météorologie printanière : le maximum des mises-bas se situait vers la mi-juillet en 2002, au printemps plutôt humide et froid au contraire de 2003, année particulièrement chaude, où le pic des mises-bas était quasiment avancé de quinze jours, soit au premier juillet ; ces deux années ont produit respectivement 19 et 17 jeunes. À la mi-août, en 2003, le site était déjà en partie déserté (62 individus le 17/06 et seulement 15 le 18/08 suivant). Des Grands Rhinolophes montrant des signes physiologiques de reproduction (femelles gestantes ou allaitantes, mâles aux testicules développés) ont été capturés sur, au moins, huit communes du Parc. Les jeunes de la saison s'émancipent assez rapidement et regagnent alors, plus ou moins conjointement avec les adultes, des gîtes de transit. Les bâtiments et les bergeries isolés ou abandonnés, les maisons forestières hébergent alors fréquemment des individus isolés ou en petits nombres. Une étude ciblée sur les gîtes gérés par l'ONF (ALEPE 2008) a ainsi mis en évidence l'utilisation de deux maisons forestières en zone cœur et en zone d'adhésion comportant à chaque fois moins de cinq individus. Ces gîtes de transit semblent plus ou moins occupés durant l'automne jusqu'aux rassemblements hivernaux en grottes ou galeries de mines qui se mettent en place courant novembre.



Grand Rhinolophe (à gauche : Vialas, 19.12.2010 ; à droite : grotte de la Caze, 23.01.2009, Jean-Pierre Malafosse)

Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797) - Le Petit Rhinolophe **PN** **DH** **ZS**
PNC **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
78	103	429	304	204	692	77	349	1118

Dates extrêmes : 21/12/1958 - 17/06/2020

Altitudes extrêmes : 148 m - 1127 m

Avec ses 4 cm de longueur et ses 20 cm d'envergure, le Petit Rhinolophe est le plus petit représentant du genre (AB : 35-43 mm ; Poids : 4-9 g). Dans la base du Parc, c'est l'espèce qui compte le plus grand

nombre de données. Elle est régulièrement contactée d'abord parce qu'elle est facilement repérable : au repos, en gîte diurne estival ou en léthargie hivernale, elle s'accroche au plafond et aux parois par les pieds et pend, librement, la tête en bas. D'autre part, elle est nettement anthropophile et s'installe dans tous types de constructions, vieux bâtiments (châteaux, églises), habitées ou non, dans les maisons forestières... occupant combles et greniers en été ou les caves, souterrains ou galerie de mines en hiver sans compter tous types de cavités naturelles (grottes et avens). Enfin, ses émissions ultrasonores produites par le nez, bien que difficiles à capter car faibles en intensité, sont très faciles à identifier à l'aide d'un détecteur. En hibernation, cette petite chauve-souris est entièrement enveloppée dans ses ailes presque noires, tel un petit parapluie. Avec près d'un millier de contacts dans la base de données, on peut considérer l'espèce comme assez commune, voire commune si l'on en juge par sa répartition relativement homogène sur l'ensemble du territoire du Parc national. En léthargie hivernale, le Petit Rhinolophe est l'une des espèces de chiroptères les plus contactées lors des comptages annuels de janvier, chaque cavité accueillant au minimum un ou quelques individus, isolément ou en groupes lâches, avec des maxima de 30 à 50 voire plus de 50 individus comme dans les galeries de mines de Cubières et Mas-d'Orcières sur le versant Nord-occidental du Mont Lozère. Sur ce dernier site, on peut aussi noter la régularité des effectifs en hibernation : 61 individus le 18/01/2015, 46 le 01/03/2016, 60 le 25/02/2018 et 54 le 05/01/2019 (Fabien Sané et coll. *in* ALEPE 2020). Lecoq (2004), durant l'hiver 2002-2003, a dénombré 288 individus de cette espèce dans 28 cavités karstiques sur les 33 suivies sur les secteurs caussenards lozériens et aveyronnais. En période estivale qui débute dès le mois d'avril en moyenne en Lozère, mais avec un mouvement décelable dès le mois de mars, la présence du Petit Rhinolophe est plus difficilement détectée d'abord parce que les émissions acoustiques, à très hautes fréquences, sont de très faible intensité et ne peuvent être détectées qu'à faible distance (inférieure à 5 m de l'observateur) et c'est, d'autre part, une chauve-souris rarement capturée au filet, sans doute en raison de sa grande faculté à détecter ce genre d'obstacle artificiel. La connaissance de l'activité estivale, et donc de la reproduction, se fait principalement par prospection de gîtes anthropiques potentiels, bâtis peu utilisés ou abandonnés mais encore accessibles (clèdes, greniers, anciennes maisons forestières et filatures, bâtiments miniers, etc.). Les maternités découvertes montrent des effectifs de femelles assez modestes, de l'ordre de quelques unités à quelques dizaines d'individus. Une étude conduite en 2007 (Fabien Sané et coll. *in* ALEPE 2008), ciblée sur les gîtes gérés par l'Office National des Forêts, conjuguée aux prospections aléatoires des chiroptérologues de l'ALEPE et du Parc national, a permis de dégager les caractéristiques suivantes : 37 colonies de mise-bas ont dûment été repérées sur 30 communes du territoire du Parc national (zone « cœur » et aire d'adhésion) à l'altitude moyenne de 645 m, entre 270 m aux Passadoires, commune de Saint-Étienne-Vallée-Française, et 1050 m à la maison forestière de Valbelle, commune de Meyrueis. Certaines de ces colonies ayant été suivies sur plusieurs années, 66 décomptes ont ainsi montré que les effectifs oscillent entre 3 et 85 individus (des femelles avec leurs jeunes, principalement) avec une moyenne de 26 individus par gîte (femelles et jeunes compris). Si l'on considère les 18 colonies dans lesquelles les femelles ont pu être distinctement dénombrées avec leurs jeunes, un gîte de mise-bas compte en moyenne 17 femelles avec 6,2 jeunes soit 0,4 jeune par femelle. Ces nurseries sont, pour la grande majorité d'entre elles, situées dans des habitations (75 %) ou dans des petites constructions (moulin, clède, cabanon, maison de vignes et chazelle... pour 24 %) et accessoirement dans deux ponts et une cavité souterraine bien exposée. Mais l'étude a pu mettre en évidence que plusieurs abris ou bâtis étaient aussi utilisés comme sites de transit postnuptiaux lorsqu'à l'automne ces chauves-souris rejoignent leurs quartiers d'hiver sans doute assez peu distants des gîtes estivaux. En activité de chasse, l'espèce a été contactée à plusieurs reprises sur les massifs forestiers lors d'études ciblées, massifs du Bougès, du Sapet et Bois Noir en versant Nord du Mont Lozère mais aussi sur les pentes de l'Aigoual, jusque dans les hêtraies aux sources de la Jonte à près de 1500 m d'altitude (Debussche & Debussche 2017). Les observations estivales sont fréquentes également dans les secteurs karstiques, bordures du Causse Méjean, gorges du Trévezel, piémont cévenol et partout où les cavités naturelles (grottes et avens) sont nombreuses et où la présence d'individus isolés (mâles adultes ou femelles immatures non reproductrices) peut être décelée. Le territoire du Parc national des Cévennes, avec sa topographie accidentée et la grande diversité des habitats offerts, semble propice à maintenir une importante population, sans doute subdivisée en sous-populations localisées. Il est fortement probable que ces sous-populations soient très sédentaires : les gîtes d'hibernation ou d'estivage comme les gîtes de reproduction ou les terrains de chasse, tous semblent très souvent être utilisés dans un même secteur. C'est pourquoi, toute découverte de sites d'hibernation peut inciter à rechercher des gîtes de mise-bas dans les habitats idoines environnants et réciproquement. La connaissance de tels gîtes,

ainsi que les gîtes de transit de fin d'été, méritent d'être précisément recensés afin d'envisager la mise en place de mesures de protection qui seraient hautement favorables à la conservation de ces petites populations localisées. Le Petit Rhinolophe est d'ailleurs reconnu, dans la littérature, pour être une espèce assez sédentaire ne se déplaçant que de quelques dizaines de kilomètres au cours de son cycle annuel. Il est probable que cette sédentarité soit encore plus affirmée dans les Cévennes.



Petit Rhinolophe (à gauche : Bédouès, 09.01.2010, au milieu : Bédouès, 09.01.2010, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : PNC, 01.07.2015, Olivier Prohin)

***Rhinolophus euryale* Blasius, 1853 - Le Rhinolophe euryale** **PN** **DH** **ZS** **PNC** **RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
6	35	1	1	0	42	0	1	43

Dates extrêmes : 19/06/1958 - 19/01/2019

Altitudes extrêmes : 127 m - 945 m

Légèrement plus petit que le Grand Rhinolophe, le Rhinolophe euryale (AB : 44-51 mm ; Poids : 8-17 g) évite très nettement les habitats d'altitude dans notre région et reste cantonné au piémont des Cévennes dans des ambiances franchement méditerranéennes. Signalé dans les années 1950 jusque sur Florac (par le pasteur Duckert, notes personnelles), aucune mention de cette espèce n'a plus jamais été rapportée de ce secteur malgré les nombreuses prospections de ces dernières années. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu une erreur d'identification à l'époque. De même, quelques données sont rapportées dans les gorges de la Jonte, à 608 m d'altitude le 12/07/2009 dans un moulin abandonné (commune de Veyreau), sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (le 17/08/1989, à 945 m) et dans les gorges du Trévezel le 20/01/2003 (commune de Trèves) ; ces trois données, un peu anciennes, concernent à chaque fois un seul individu, contacté isolément, que l'on peut considérer comme des individus erratiques en dehors de leur répartition plus méridionale. Notons qu'aucun autre contact n'a eu lieu dans ces mêmes secteurs par la suite. Par contre, si l'on considère la grande majorité des observations rapportées dans la base de données, on note que le Rhinolophe euryale est bien présent en marge méridionale du Parc national. Une étude locale, à l'extrême Sud du territoire du Parc sur la fréquentation des milieux de chasse réalisée au cours des années 2002-2003 a montré que cette espèce fréquente, en activité de chasse, des habitats forestiers semi-ouverts d'âges moyens à mûrs où dominent les feuillus (chênes verts et pubescents, châtaigniers, érable de Montpellier etc.) mais aussi les ripisylves (aulnes, saules et peupliers) et les vergers de pommiers (Lecoq 2006). Les colonies de mise-bas connues sont toutes des cavités souterraines (grottes et avens) mais des individus solitaires ou en petits groupes (mâles, femelles non reproductrices) peuvent utiliser des habitats anthropiques (clèdes, cabanes forestières, moulins abandonnés...) comme gîtes diurnes à la belle saison. C'est sans doute à ce caractère un peu erratique et solitaire de certains individus que l'on peut peut-être rattacher ces cas d'individus mentionnés ponctuellement plus au Nord. Les colonies d'hibernation sont elles aussi en piémont

méridional des Cévennes. Toutes sont cavernicoles et, à l'extrême limite du Parc national, on peut signaler la grotte des Camisards (commune de Saint-Julien-de-la-Nef) où un maximum de 143 individus en hibernation fut dénombré le 27/01/2002. Or, en janvier 2018, l'effectif dans cette même cavité ne dépasse pas 66 individus. Le suivi hivernal de ces cavités au fil des ans présente un intérêt majeur pour évaluer les tendances des populations locales, notamment pour les espèces tel le Rhinolophe euryale assez casanier et très inféodé à ses gîtes d'hibernation. Cependant, il convient de rester prudent dans l'interprétation des chiffres car même au cœur de l'hiver, cette espèce peut faire preuve d'une certaine mobilité qui l'amène à se déplacer d'une cavité à l'autre.

Famille des *Molossidae*

Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814) - Le Molosse de Cestoni PN ZS R

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
9	2	38	1	3	32	9	12	53

Dates extrêmes : 18/05/1987 - 19/04/2020

Altitudes extrêmes : 161 m - 1259 m

Le Molosse de Cestoni est une grosse chauve-souris (AB : 55-70 mm ; Poids : 22-54 g) avec des caractères morphologiques originaux : ses ailes sont longues et étroites, son envergure avoisine les 40 cm. Ses grandes oreilles, tournées vers l'avant, surplombent un museau d'aspect un peu canin avec des babines plissées remarquables. Le pelage, dense et court, est en général foncé, parfois d'un brun un peu plus clair, mais la peau du museau et des oreilles sont très sombres. Les yeux sont très gros et globuleux et enfin une bonne moitié de sa queue dépasse librement de l'uropatagium. C'est la seule espèce de nos contrées à présenter cet appendice caudal caractéristique et visible en vol dans de bonnes conditions de lumière crépusculaire. Enfin, les cris, des individus en vol, sont puissants et nettement audibles et identifiables. Le Molosse de Cestoni est typiquement fissuricole. Les grandes falaises et les habitats rupestres lui sont nécessaires mais les fissures des joints de dilatation de grandes constructions modernes peuvent aussi lui convenir. Seul représentant sous nos latitudes de ce genre d'origine tropicale, le Molosse de Cestoni a une répartition strictement méditerranéenne et, sur le territoire du Parc national des Cévennes, il semble particulièrement attiré par les falaises karstiques des Basses Cévennes ou des Causses. C'est une espèce de haut vol, contactée le plus souvent à l'oreille car elle émet des ultrasons en partie audibles et surtout puissants et caractéristiques. Détectée pour la première fois en Lozère en mai 1997 dans les gorges de la Jonte (Destre *et al.* 2000), les secteurs caussenards du Méjean et du Sauveterre concentrent la majorité des contacts. Même si sa présence apparaît sporadique dans l'espace et dans le temps, on peut soupçonner une fréquentation plus régulière qu'il n'y paraît, notamment en période estivale. Certains sites des gorges du Tarn, comme au Buisson (commune d'Ispagnac), montrent une fréquentation régulière au printemps, dès le 11 mars (11/03/2017) et jusqu'au 21 novembre à Blajoux (21/11/2018). Cette espèce n'hiberne pas mais peut tomber en léthargie sur de courtes périodes. Cependant, aucun individu en léthargie hivernale n'a jamais été observé en Lozère mais il n'est pas impossible que quelques individus hibernent dans les secteurs de gorges. Par ailleurs, on peut aussi soupçonner sa reproduction en petites maternités très localisées dans quelques fissures de falaises mais celle-ci reste à être prouvée. Réputé très sédentaire mais aussi capable de vols sur plusieurs dizaines de kilomètres, il est aussi facile d'imaginer que les individus détectés à la belle saison dans des secteurs d'altitude gagnent les piémonts rupestres des Cévennes et plateaux karstiques du Gard ou de l'Hérault pour passer l'hiver. Une courte transhumance ramènerait ainsi les molosses dès le retour de conditions météorologiques favorables, comme cet individu actif le soir du 11/02/2001 autour de la tour de La Garde-Guérin (commune de Prévenchères). En activité de chasse estivale ou automnale, l'espèce est notée jusqu'à 1250 m sur les pentes du Mont Lozère (commune du Pont-de-Montvert) ou sur l'Aigoual (commune de Bréau-et-Salagosse). Malgré la fréquence des contacts, aucun gîte terrestre n'est connu et le statut de cette espèce sur le territoire du Parc national mériterait d'être précisé.

Famille des *Miniopteridae*

Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817) - Le Minioptère de Schreibers **LR** **PN** **ZS**
DH **RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	40	5	2	0	50	0	7	57

Dates extrêmes : 23/11/1958 - 18/01/2019

Altitudes extrêmes : 161 m - 1224 m

Chiroptère de taille moyenne (AB : 45-50 mm ; Poids : 9-18 g), le Minioptère de Schreibers se caractérise par une morphologie particulière de sa tête : le front très bombé et le museau court, encadrés par deux petites oreilles, permettent une identification aisée sitôt qu'on tient cette chauve-souris en main. C'est une espèce très grégaire et quasi strictement cavernicole. Seul représentant d'un genre tropical, cette espèce montre, elle aussi, comme le Molosse de Cestoni, une distribution très méditerranéenne. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, on ne rencontre le Minioptère de Schreibers que dans les secteurs méridionaux de basse altitude (inférieure à 600 m), soumis à des conditions et ambiances climatiques chaudes. Néanmoins, de rares contacts montrent que le Minioptère vient chasser en fin d'été dans les hautes vallées de l'Aigoual, comme le 31/08/2018 sur les contreforts occidentaux et méridionaux de ce massif (Vinet 2019) et jusqu'à 1269 m d'altitude, au moins, sous le Col de la Serreyrède (commune de Valleraugue) le 23/07/2019. Le Minioptère, espèce actuellement en régression nationale (Kerbioui *et al.* 2018), semble encore abondant dans quelques sites d'hibernation en Basses Cévennes : de l'ordre de 500 individus à la grotte du Calabrien (commune de Mialet) le 12/10/2018 ou encore 1200 individus en janvier 2015 dans la Grotte des Camisards (commune de Sumène dans le Gard). Vers le Nord, sur le territoire du Parc, il ne semble guère franchir la ligne de crêtes du partage des eaux entre bassins méditerranéen et atlantique. Toutefois, quelques données très sporadiques d'individus isolés, en grottes, en période hivernale dans les gorges du Tarn, de la Jonte et du Tarnon trahissent ce caractère mobile du Minioptère, connu par ailleurs pour effectuer des déplacements de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de kilomètres, voire de véritables migrations dans certains secteurs de son aire de répartition. Les colonies d'hibernation du piémont cévenol sont à surveiller par un suivi interannuel régulier dans les années à venir, d'autant plus qu'avec l'évolution climatique, une progression vers de plus hautes latitudes n'est pas exclue.



Minioptère de Schreibers (à gauche : Florac, 19.07.2006, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : Aigoual, 23.04.2014, Gaël Karczewski)

Famille des *Vespertilionidae*

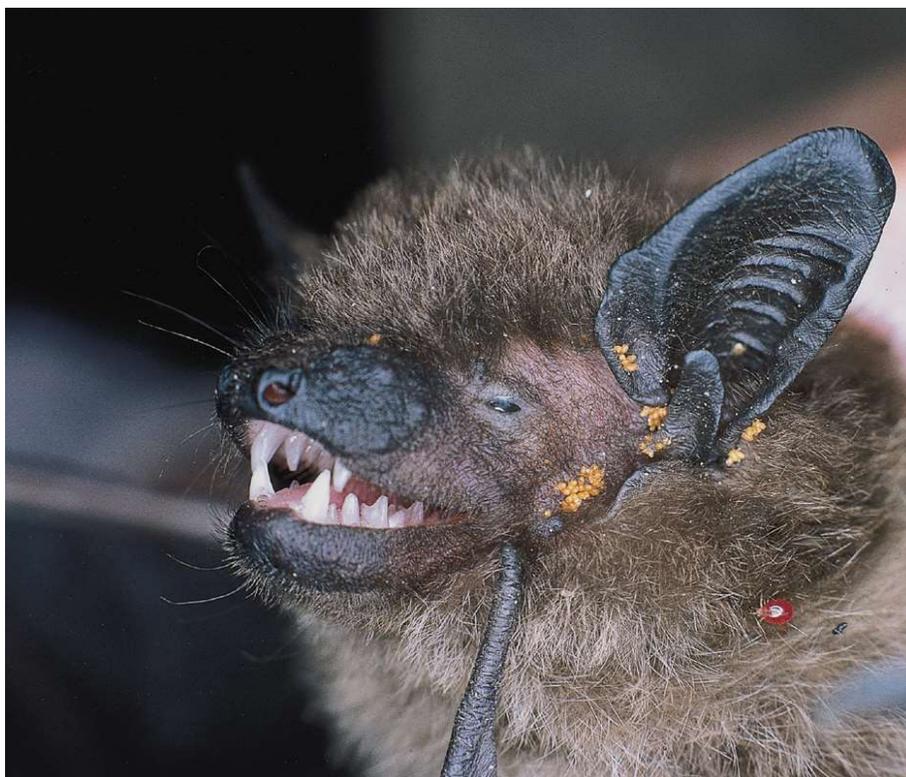
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774) - La Sérotine commune **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
16	4	17	7	3	23	6	18	47

Dates extrêmes : 02/08/1987 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 124 m - 1474 m

La Sérotine commune est une espèce de belle taille (AB : 46-58 mm ; Poids : 18-35 g) avec un museau large assez conique, une face et des oreilles très sombres. Cette espèce a une vaste répartition sur l'ensemble de l'Europe occidentale. Elle est bien présente sur tout le territoire du Parc national mais toujours de manière assez sporadique. Sans doute en partie parce que la Sérotine commune est une espèce de plaines et de collines ou de vallées alpines, ne montant jamais très haut en altitude. Au-delà de 800 m, elle se raréfie nettement, les gorges et les vallées en secteurs montagneux sont privilégiées. Pourtant, en matière d'habitats, elle semble peu exigeante et s'accommode de tout type de milieux pour trouver ses proies, son régime étant très éclectique et opportuniste. En activité de chasse, elle peut cependant monter en altitude comme le prouvent plusieurs contacts sur le Mont Lozère où elle atteint 1474 m au col de Finiels le 03/10/2019 (commune du Pont-de-Montvert) ou sur le massif de l'Aigoual à 1455 m en juillet 2007 et 2010 (commune de Valleraugue). En période de transit postnuptial, les bâtiments et maisons forestières isolées sont aussi sporadiquement utilisés (ALEPE 2008). Dans la base de données, les contacts avec cette espèce se situent pour la majorité d'entre eux en période estivale entre mai et octobre. Un seul contact hivernal d'un individu isolé, en léthargie, est rapporté des gorges de la Jonte le 30/01/2002. Aucune colonie de mise-bas n'est connue sur le territoire du Parc national des Cévennes mais des individus, mâles et femelles, montrant des signes physiologiques de reproduction sont sporadiquement contactés, notamment dans les gorges du Tarn (communes de Sainte-Énimie et de Saint-Chély-du-Tarn) en août 2008, 2009 et 2011 (ALEPE 2020).



Sérotine commune (à noter le parasitisme par des acariens – hors Parc, 19.07.2006, Jean-Pierre Malafosse)

Eptesicus nilsonii (Keyserling & Blasius, 1839) - La Sérotine de Nilsson **PN ?**

La Sérotine de Nilsson est une chauve-souris de taille moyenne (AB : 40-51 mm ; Poids : 10-23 g). Aucune donnée n'est rapportée dans la base mais Vinet & Garin (2017), dans une étude comparée sur les chiroptères des forêts du Sapet (Saint-Étienne-du-Valdonnez) et du Bois Noir (Altier), en juillet et août 2016, signalent un contact acoustique « probable » de cette espèce. Aucune autre donnée lozérienne à notre connaissance n'a été obtenue à ce jour.

Nyctalus noctula (Schreber, 1774) - La Noctule commune **LR PN ZS RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	2	0	1	0	5	1	0	6

Dates extrêmes : 16/05/2005 - 22/10/2018

Altitudes extrêmes : 161 m - 589 m

La Noctule commune est une belle espèce (AB : 47-59 mm ; Poids : 17-45 g), au pelage très roux, comparable en taille à la Sérotine commune, mais avec un museau plus court et large, une face et des oreilles relativement courtes et larges, très noires. Son tragus, court et arrondi est caractéristique du genre *Nyctalus*. Cette espèce a une vaste répartition sur l'ensemble de l'Europe occidentale. Très inféodée aux grands arbres pourvus de cavité, cette espèce arboricole occupait sans doute à l'origine les grandes forêts de feuillus de plaines, ne s'élevant guère en altitude. Mais elle est rare en Lozère et la base de données du Parc ne rapporte qu'un seul contact en Aire d'Adhésion lozérienne, à Serres (commune de Saint-Étienne-Vallée-Française) le 05/10/2015. De même, quatre autres données sont signalées en octobre 2017 et 2018 sur les communes d'Arphy et de La Salle en périphérie gardoise et méridionale. Une seule donnée printanière est signalée le 16/05/2005 et concerne un individu actif en amont d'Anduze sur le Gardon de Saint-Jean. Aucune colonie de reproduction de cette espèce n'a jamais été découverte sur le territoire du Parc national des Cévennes et ces quelques rares mentions concernent peut-être des individus venus de contrées plus nordiques puisque les populations Nord-orientales de cette espèce sont connues pour être migratrices.

Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780) - La Grande Noctule **LR PN ZS PNC RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	3	0	0	2	1	2	5

Dates extrêmes : 13/07/2009 - 05/07/2018

Altitudes extrêmes : 814 m - 1379 m

La Grande Noctule est la plus grande chauve-souris d'Europe occidentale (AB : 61-70 mm ; Poids : 33-60 g). Avec une envergure de près de 50 cm et un poids de 40 g en moyenne, c'est une bête puissante avec un museau large et des oreilles courtes et larges à leur base. Le tragus est court et épais. Son pelage brun tire sur le roux et apparaît plaqué sur le corps, une caractéristique du genre *Nyctalus*. L'espèce est arboricole et fréquente les massifs forestiers où elle peut trouver de vieux arbres creux lui offrant des gîtes diurnes et de mise-bas pour les femelles reproductrices. Capable de se déplacer sur de longues distances (plusieurs dizaines de kilomètres) même en période de reproduction (femelle allaitante jusqu'à 40 km de son gîte de mise-bas *in* Dietz *et al.* 2009), elle semble relativement indifférente à l'altitude. La Grande Noctule a été découverte dans la région assez récemment suite à une pression de prospections ciblées pour mieux connaître la diversité des Chiroptères locaux. Les premiers individus ont été localisés sur les contreforts de l'Aubrac lozérien le 16/07/2005 sur la commune de Saint-Laurent-de-Muret (Thomas Déana, base de données de l'ALEPE). En 2006, l'espèce est retrouvée fidèle au même site et une femelle en lactation est capturée le 19/08/2006 motivant la recherche et la

découverte d'une maternité probable en hêtraie, dans une cavité de Peuplier tremble. Aucune autre preuve formelle de reproduction n'a jamais pu être rapportée depuis cette découverte. De loin en loin, des contacts eurent lieu sur d'autres secteurs du département et de la région. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, six contacts sont mentionnés dans la décennie écoulée, sur le massif de l'Aigoual et sur le secteur Causses-Gorges : un individu au-dessus d'une hêtraie à 1379 m en haut de la vallée de la Brèze le 28/07/2010, sur les pentes occidentales du Mont Aigoual (commune de Meyrueis), un autre individu en vol le 05/07/2018, dans les pentes de la bordure méridionale du Causse Méjean, à 814 m d'altitude, sous Hyézas (commune de Hures-la-Parade). Un troisième contact d'un individu seul a lieu au Sud de l'Espérou (commune de Dourbies) le 23/07/2019 à 1171 m d'altitude. Enfin, la Grande Noctule a été récemment signalée en bordure du Causse de Sauveterre, au-dessus de Sainte-Énimie, vers 880 m d'altitude : entre trois et cinq individus au détecteur le 05/08/2019 et un seul au même endroit le 29/07/2020. Cette grande espèce est assez facilement détectable sur le terrain par ses cris audibles qui ressemblent à ceux du Molosse de Cestoni, mais émis avec une fréquence moindre. Par ailleurs, elle peut sortir assez tôt de son gîte diurne et se manifester en vol juste après le coucher du soleil comme le 26/06/2010 sur les contreforts de l'Aubrac, par exemple. Elle devient alors facilement reconnaissable à sa taille et à son vol puissant ainsi qu'à la silhouette bien différente de celle du Molosse de Cestoni qui peut, lui aussi, voler assez tôt juste après le coucher du soleil. La Grande Noctule est donc une espèce qui semble bien présente localement mais dont le statut reproducteur sur le territoire du Parc national des Cévennes reste à découvrir.

Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817) - La Noctule de Leisler **PN** **ZS** **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
43	3	15	17	16	43	10	41	94

Dates extrêmes : 06/11/1986 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 133 m - 1545 m

La plus petite des noctules, avec un poids moyen de 15 g, la Noctule de Leisler (AB : 38-47 mm ; Poids : 8-23 g) n'en est pas moins la plus commune dans notre région. Sa morphologie est très semblable à celle de ses deux cousines : un museau noir, large et trapu, des oreilles courtes et épaisses avec un tragus court et arrondi, un pelage brun tirant sur le roux et un dessous de l'aile poilu jusqu'au niveau du coude. En vol, elle est facilement repérable à ses cris secs, bien audibles, mais qui peuvent être confondus avec ceux de la Noctule commune (espèce néanmoins très rare dans le secteur considéré). Sur le territoire du Parc national des Cévennes, la Noctule de Leisler est très forestière et semble rechercher des habitats densément boisés. Elle est fréquemment capturée en ripisylve et tous types de milieux forestiers semblent lui convenir puisqu'elle est présente, en activité de chasse, des plus basses altitudes dans les vallées du piémont cévenol jusque sur les derniers boisements du Mont Lozère, vers 1545 m d'altitude (Col de Finiels le 03/10/2019). Elle est ainsi bien présente autour du Mont Lozère, dans la vallée de la Jonte et tout autour du massif de l'Aigoual. Par contre, elle semble très nettement éviter les secteurs plus secs et steppiques des Causses mais ne craint pas les ambiances chaudes, voire xériques, des hautes vallées cévenoles boisées. Exclusivement arboricole, elle est connue pour occuper de vieux arbres creux comme gîtes diurnes et gîtes de maternité. Cependant, aucun gîte de mise-bas n'a été jusque-là découvert mais des individus en activité de reproduction sont régulièrement contactés, notamment sur les communes de Saint-Étienne-du-Valdonnez, Bédouès, Saint-Étienne-Vallée-Française, Rousses et Meyrueis. Les séances de capture avec sexage ont montré que 75 % des individus sont des mâles, 25 % seulement des femelles (n = 82, ALEPE 2020). Les premiers contacts sont signalés à partir de la dernière décade de mai et les tout derniers dans le courant du mois d'octobre, voire à la fin de ce mois dans les vallées cévenoles aux plus basses altitudes. À ce jour, il n'existe aucune donnée hivernale de cette espèce en cavité souterraine.



Noctule de Leisler (Alzon, 16.08.1989, Jean-Pierre Malafosse)

Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774) - La Pipistrelle commune **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
135	21	90	40	38	143	46	135	324

Dates extrêmes : 02/01/1965 - 14/04/2020

Altitudes extrêmes : ? m - 1474 m

La Pipistrelle commune est une des plus petites espèces de chauve-souris d'Europe (AB : 28-34 mm ; Poids : 4-8 g). Elle possède un pelage brun-roux sur le dos et brun-jaunâtre à gris-brun sur le ventre. Ses ailes étroites et petites, ses oreilles, ainsi que son museau et le patagium sont brun-noir. On retrouve cette espèce anthropophile, principalement dans les fermes isolées, les hameaux, les villages et les grandes villes où les toitures des maisons sont particulièrement recherchées. Elle est également présente dans les parcs, les jardins, les bois, les forêts, où elle occupe toutes sortes de gîtes arboricoles. Comme au niveau national, c'est une espèce commune, voire très commune, sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes à toutes les altitudes. C'est sûrement une des espèces les plus fréquemment observées autour des lampadaires des villages. De nombreuses preuves de reproduction, femelles allaitantes lors de captures ou juvéniles en vol dès le mois d'août, ainsi qu'une présence remarquée en période hivernale, en léthargie dans les fissures en entrée de grottes surtout, montrent que cette espèce est principalement sédentaire. Les rassemblements de femelles en colonies de mise-bas peuvent être assez remarquables comme l'une d'elles recensée dans la vallée du Lot à Esclanèdes (640 m) regroupant 340 individus en sortie de gîte (une toiture de lauzes schisteuses) le 11/07/2005 ; à cette date et à cette altitude, on peut considérer que des juvéniles étaient déjà volants et constituaient une part non négligeable de cet effectif. Sur le territoire du Parc, une colonie de reproduction comptant 80 individus est signalée à l'école du Pompidou le 30/07/2005. Une autre (sans précision de taille) est active durant l'été 2007 à Montlouvièrs (commune d'Aumessas - Gard). Mais aucune autre colonie de mise-bas n'est rapportée alors que des individus en état physiologique de reproduction sont régulièrement capturés et concernent au moins 18 communes du territoire du Parc national des Cévennes. Des bâtiments isolés en milieu forestier peuvent aussi servir de gîtes de transit en fin de saison de reproduction. Ces dernières années, la Pipistrelle commune était confondue avec son espèce jumelle, la Pipistrelle pygmée, et une nouvelle approche plus précisément ciblée sur ces deux espèces permettrait peut-être de mettre en évidence des exigences écologiques spécifiques qui, à première vue, paraissent assez semblables.

***Pipistrellus pygmaeus* (Leach, 1825) - La Pipistrelle pygmée ou Pipistrelle soprane** **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
42	0	12	18	7	44	11	24	79

Dates extrêmes : 26/08/2004 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 275 m - 1455 m

La Pipistrelle pygmée est le plus petit représentant de l'ordre des Chiroptères européens (AB : 28-33 mm ; Poids : 4-8 g). Plus petite que sa jumelle, la Pipistrelle commune, avec laquelle elle a été confondue jusqu'en 1997, date à laquelle la génétique sépare définitivement ces deux espèces. Le développement de la prospection acoustique, à l'aide de détecteurs à ultrasons, dès les années 1980 laissait pressentir l'existence de ces deux espèces. Mais, en main, à l'exception de la taille et de quelques caractères morphologiques nécessitant une pratique assidue de terrain, les seuls critères discriminants résident dans les émissions sonores et dans l'analyse génétique. Les cris de la Pipistrelle pygmée sont un peu plus élevés en fréquence, au maximum d'énergie, d'où son nom de Pipistrelle soprane qui lui est parfois préféré. De plus, les mâles émettent en période nuptiale, en août-septembre, des cris caractéristiques. En main, la « pygmée » montre une peau plus claire au niveau du museau et des oreilles et un sillon marqué entre les narines, elles-mêmes très rapprochées à l'extrémité d'un museau court. Le pelage est lui aussi plutôt brun clair voire tirant nettement sur le beige. Quelques subtilités dans la conformation du patagium (non fiables dans 100 % des cas) peuvent aider à valider une identification. Les habitats fréquentés peuvent aussi être un critère supplémentaire, la distinguant de la Pipistrelle commune, puisqu'elle semblerait préférer la proximité de milieux frais et humides, bord de lacs et rivières, jamais éloignés des ripisylves ou de zones boisées semi-ouvertes. Cependant, dans sa répartition nationale, elle semble plus commune en région méditerranéenne. Moins anthropophile dans l'utilisation des toitures d'habitations, elle reste plus arboricole et est davantage rencontrée en plaine et dans l'étage collinéen. Pourtant, dans le Parc national, renseigné depuis août 2004, plus de 80 contacts avec cette espèce montrent qu'elle est active de fin mai à fin octobre, des plus basses altitudes cévenoles jusque sur les massifs du Mont Lozère et de l'Aigoual où un individu est en chasse sur les lisières forestières sommitales le 16/07/2007 à 1455 m d'altitude. Des femelles en état physiologique de reproduction ont été capturées sur les communes de Saint-Bauzile, Bédouès, Cassagnas, Saint-Laurent-de-Trèves, Bassurels et Meyrueis. L'espèce mérite maintenant d'être mieux connue.

***Pipistrellus nathusii* (Keyserling & Blasius, 1839) - La Pipistrelle de Nathusius** **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	0	0	8	0	17	0	1	18

Dates extrêmes : 11/11/1987 - 22/10/2018

Altitudes extrêmes : 201 m - 758 m

La Pipistrelle de Nathusius est une chauve-souris de petite taille (AB : 32-37 mm ; Poids : 6-15 g), légèrement supérieure à celle de la Pipistrelle commune sans caractère très marquant, en main, si ce n'est un cinquième doigt nettement plus long (> 43 mm) que chez les autres pipistrelles (< 41 mm) et une première incisive bifide (qui ne peut être contrôlée qu'à la loupe). C'est une espèce, en général contactée à l'unité, qui semble préférer les habitats plutôt boisés et frais. La Pipistrelle de Nathusius dans son aire de répartition européenne est une chauve-souris de plaine qui ne monte guère en altitude hormis à l'occasion de ses déplacements puisque l'espèce est connue pour être migratrice. Notée cependant dans la haute vallée de la Jonte jusque vers 900 m d'altitude (Debussche & Debussche 2017). C'est probablement dans ce contexte de déplacements saisonniers que l'espèce est contactée sur le territoire du Parc national des Cévennes (communes de Chadenet, La Malène, Cocurès, Meyrueis,

Valleraugue, Arphy etc.) bien qu'elle ait été notée à chacune des saisons mais chaque fois en petits effectifs : à l'unité, ou deux ou trois individus volant ensemble, mais jusqu'à huit ensemble le 19/08/2018 et même 12 et 13 respectivement les 01 et 05/08/2018 sur le secteur de Valleraugue au pied méridional du massif de l'Aigoual. Trois contacts hivernaux d'individus isolés, en janvier et février en cavités souterraines sont rapportés dans la base du Parc, et un individu seul au printemps (donnée hors Parc). Aucun individu, parmi ceux capturés, ne montrait de signes de reproduction. Un mâle juvénile, identifié de cette espèce, est rapporté d'une capture sur la lavogne de Varazoux (Saint-Étienne-du-Valdonnez) le 03/07/2006 (ALEPE 2020) mais cette donnée n'ayant pas été authentifiée ni confirmée par la suite, il convient de l'appréhender avec prudence.

***Pipistrellus kuhlii* (Kuhl, 1817) - La Pipistrelle de Kuhl PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
20	4	31	23	11	55	14	20	89

Dates extrêmes : 07/07/1986 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 117 m - 1308 m

La Pipistrelle de Kuhl (AB : 30-36 mm ; Poids : 5-10 g) est un Vespertilionidé qui se distingue principalement des autres pipistrelles par une bordure blanche sur la partie libre du patagium entre le cinquième doigt de la main et le pied. Toutefois, cette bordure blanche est absente chez quelques rares individus. Dans tous les cas, en main, l'adulte paraît plus fort et solide que les autres pipistrelles. Dans le Parc national des Cévennes, la Pipistrelle de Kuhl semble assez commune bien que moins abondante que la Pipistrelle commune. Elle est présente sur les Causses, Méjean et Sauveterre, dans les vallées du Tarn, de la Mimente et de la Jonte. On la rencontre des plus basses altitudes dans les Basses Vallées Cévenoles jusqu'à 1326 m d'altitude sur le Mont Lozère (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez le 09/07/2016). Elle recherche les milieux boisés semi-ouverts et est également assez commune dans les hameaux et villages. Cette espèce est active dès le mois de mars sur le piedmont des Cévennes mais plutôt à partir de fin avril - début mai plus en altitude. Une petite colonie de reproduction, comptant 26 individus (des femelles très probablement), occupait un trou de mur dans le bâtiment de la mairie des Vignes le 03/07/2006 (ALEPE 2020) et une autre (sans précision de taille) est active durant l'été 2007 dans la maison forestière de La Perjurade (commune de L'Estréchure - Gard). Des individus, montrant des signes physiologiques de reproduction, ont été capturés sur les communes de La Malène, Sainte-Énimie, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Saint-Julien-du-Tournel (Les Sagnes à 1282 m d'altitude), Bagnols-les-Bains et La Lavagne (Gard). De fin août et jusqu'à mi-septembre, on décèle régulièrement un mouvement entre les gîtes de reproduction et les gîtes d'hivernage : cette pipistrelle,, souvent mêlée aux Pipistrelles commune et pygmée, fréquente alors temporairement les maisons dont les fenêtres et volets sont restés ouverts. À la fin octobre, toute activité cesse et l'espèce hiberne généralement dans les fissures en entrée de grottes ou dans les bâtiments. Dernier contact d'un individu actif le 13/11/2002 sur le massif de l'Aigoual (commune de Saint-André-de-Majencoules). Lors d'une étude en 2007 (ALEPE 2008), ciblée sur les gîtes gérés par l'ONF, une maison forestière en Aire d'Adhésion abritait une colonie de mise-bas comptant moins de 40 individus (femelles et jeunes confondus).



Pipistrelle de Kuhl (Altier, 03.08.1987, Jean-Pierre Malafosse)

Barbastella barbastellus (Schreber, 1774) - La Barbastelle d'Europe **PN ZS DH**
AC

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
48	4	66	20	11	42	20	87	149

Dates extrêmes : 17/06/1988 - 14/08/2019

Altitudes extrêmes : 211 m - 1379 m

La Barbastelle d'Europe est un Vespertilionidé de taille moyenne (envergure 24-29 cm ; AB : 31-44 mm ; Poids : 6-14 g) au pelage très sombre, presque noir en main, mais montrant des mèches dorées sur le dos. Elle se reconnaît facilement à ses larges oreilles noires et jointives sur le front et à son museau court et nez renfrogné typique. C'est une espèce qui semble très inféodée aux secteurs forestiers et elle s'installe souvent dans des gîtes arboricoles : écorces décollées, fentes et fissures dans les troncs. En hiver, elle recherche des anfractuosités et fissures rocheuses et, peu frileuse, elle se rencontre régulièrement dans l'entrée des grottes. La Barbastelle a un régime alimentaire très spécialisé qui se compose quasi exclusivement de petits lépidoptères tympanés. Les données sur le territoire du Parc national des Cévennes montrent qu'elle est bien présente, un peu partout, mais jamais en nombre. Lors d'opérations de captures, des individus montrant des signes physiologiques de reproduction sont signalés sur plus d'une dizaine de communes, jusqu'à Lanuéjols (vallée de la Nize dans le bassin du Lot), au Nord, et jusqu'à 1310 m sur le DFCI du Boy sur la commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez. Sur cette même commune, une colonie de 25 individus est découverte dans la fissure d'une falaise dans les gorges du Bramont le 27/09/2010 (Léo Debar *in* ALEPE 2020). Présente vers le Sud sur la commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils (Gard), l'espèce a fait l'objet d'une étude par radiopistage sur le massif de l'Aigoual, sur le site de Roquedols (Meyrueis) en 2009, sur le site de Saint-Sauveur-Camprieu en 2010 et 2011 et sur les sites du Marquaires et d'Aire-de-Côte en 2007 et 2012. Ces opérations ont mis en évidence la reproduction locale de l'espèce et permis la découverte de quelques sites de parturition. Plus récemment, les études conjointes ONF/ALEPE/PNC (Vinet *et al.*, 2013, 2014, 2017, 2019) mentionnent sa présence sur les forêts du Sapet (Saint-Étienne-du-Valdonnez), du Bois Noir (Altier), des Réserves Biologiques de la Brèze et de l'Hort-de-Dieu sur les pentes de l'Aigoual avec des indices de reproduction sur tous ces secteurs (femelles allaitantes notamment). En période de transit postnuptial, les bâtiments et maisons forestières isolées sont aussi sporadiquement utilisés (ALEPE 2008). Le plus faible nombre de contacts sur les massifs du Mont Lozère et des Vallées Cévenoles est probablement lié à un manque

de prospection. La Barbastelle est plus rare sur le versant méditerranéen et n'a pas été contactée en dessous de 210 m d'altitude (211 m à Sumène en août 2011). Sa présence serait à préciser dans les Vallées Cévenoles où l'espèce est peu mentionnée mais néanmoins reproductrice. La Barbastelle peut être détectée lors de prospections hivernales dans les cavités, se tenant de préférence dans les fissures en entrées de grottes, mais également à l'aide de détecteurs d'ultrasons dès le mois de mai, mois durant lequel elle redevient nettement active. Les émissions ultrasoniques de la Barbastelle se reconnaissent facilement à l'alternance des signaux décalés en fréquence « tchif, tchef, tchif, tchef », c'est le Pouillot véloce des chauves-souris ! Cette technique originale lui permettrait de tromper ses proies. Dans la dernière décade d'octobre, l'espèce semble regagner ses gîtes d'hibernation.



Barbastelle (à gauche : Vialas, 04.02.2008, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : Trèves, 15.01.2019, Régis Descamps)

Plecotus auritus (Linnaeus, 1758) - L'Oreillard roux **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
18	1	19	1	16	18	10	27	55

Dates extrêmes : 23/06/1987 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 496 m - 1545 m

Les chauves-souris du genre *Plecotus* (deux espèces dans le Parc national des Cévennes et trois en France) se reconnaissent du premier coup d'œil par la taille démesurée de leurs oreilles, aussi longues que le corps, d'où leur nom vernaculaire d'oreillard. Cependant, la différenciation des espèces est quant à elle beaucoup moins aisée. La couleur brun-roux du pelage dorsal et l'absence d'un masque sombre autour des yeux ne sont pas des critères suffisants pour distinguer l'Oreillard roux (AB : 34-43 mm ; Poids : 6-14 g) de son cousin l'Oreillard gris avec certitude. L'utilisation d'une clé de détermination, apportant quelques éléments discriminants complémentaires, est fortement conseillée d'autant plus que la présence de l'Oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris* Kuzjakin, 1965), espèce montagnarde décrite en 1965 mais reconnue seulement en 2002, présente dans les Alpes et les Pyrénées, n'est peut-être pas totalement à exclure du Sud Massif Central. L'Oreillard roux a un vol très agile et, très inféodé à l'habitat forestier, il apprécie particulièrement les forêts stratifiées, avec un sous-étage encombré, dans lesquelles il va glaner les insectes posés sur le feuillage. Les oreillards ont cette aptitude à pouvoir voler verticalement ou faire du surplace pour explorer les frondaisons des feuillus principalement. Avec seulement sept données en dessous de 750 m d'altitude, l'Oreillard roux semble occuper des secteurs plus hauts en altitude que l'Oreillard gris. L'espèce est d'ailleurs absente des contrées méditerranéennes et du piémont cévenol mais bien présente sur les hautes pentes méridionales de l'Aigoual où une femelle allaitante a même été capturée en 2014, prouvant ainsi sa reproduction dans ce secteur. Les indices de reproduction, au regard de l'état physiologique d'individus capturés, concernent surtout des communes

plus septentrionales : Meyrueis, Montbrun, Les Bondons, Lanuéjols (vallée de la Nize en Lozère) et Altier (au Nord du Mont Lozère). Le moindre nombre de contacts, moitié moins que ceux de l'Oreillard gris, est peut-être la conséquence d'une sous-prospection mais sans doute aussi, pour cette chauve-souris forestière, de ses exigences écologiques plus strictes quant aux habitats frais et ombragés fréquentés qui la rendent plus difficilement détectable. Cette espèce émet, comme les Rhinolophes, ses cris ultrasoniques surtout par le nez et la plupart des signaux ne portent qu'à très faible distance. C'est pourquoi au-delà de quelques mètres, les oreillards deviennent inaudibles et leur présence difficile à déceler au détecteur d'ultrasons. La découverte de restes de repas, notamment des ailes de papillons diurnes (Petite Tortue, Paon-du-jour) en nombre dans un grenier ou une cavité constitue un bon indice de présence pour le genre. L'espèce est contactée en hibernation en cavités souterraines artificielles (galeries de mines et caves) et dans les grottes mais toujours isolément. Elle est aussi connue pour passer l'hiver dans les cavités d'arbres.



Oreillard roux (Trèves, 21.01.2004, Bruno Descaves)



Oreillard roux (à gauche : Saint-Pierre-des-Tripiers, 24.07.1996, à droite : les oreilles sont cachées sous les tragus, Chadenet, 13.12.2010, Jean-Pierre Malafosse)

Plecotus austriacus (J.B. Fisher, 1829) - L'Oreillard gris **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	6	43	21	5	45	15	25	85

Dates extrêmes : 05/07/1986 - 28/04/2020

Altitudes extrêmes : 160 m - 1328 m

Très semblable, dans sa morphologie générale, à son espèce jumelle, l'Oreillard roux, l'Oreillard gris (AB : 36-44 mm ; Poids : 6-14 g) s'en distingue par une coloration du pelage nettement plus grise et une sorte de masque noir autour des yeux, assez remarquable chez l'adulte. Attention toutefois aux jeunes individus qui, pour les deux espèces, sont très semblables, les jeunes Oreillards gris ne montrant pas ce masque. Et pour compliquer l'identification sur le terrain, animal en main, l'Oreillard montagnard est une nouvelle espèce, récemment reconnue (2002), qui présente des caractéristiques morphologiques très proches de l'Oreillard gris. L'Oreillard gris semble préférer des habitats plus ouverts et plus secs que l'Oreillard roux. Il est aussi beaucoup plus anthropophile que l'Oreillard roux. Il est ainsi plus largement distribué sur le territoire du Parc national des Cévennes, bien présent sur les secteurs caussenards mais aussi en Basses Cévennes. Un gîte de mise-bas rassemblant une dizaine de femelles est connu dans une grotte des buttes-témoins karstiques de Barjac dans la vallée du Lot en périphérie septentrionale du Parc et, sur le territoire du Parc national, au moins trois gîtes probables de reproduction sont connus : l'un dans une grange au Buisson (commune de Quézac), comptant une quinzaine d'individus le 16/05/2005, un autre dans un tunnel sur la commune de Saint-Privat-de-Vallongue, avec une quarantaine d'individus contrôlés en 2006, 2007 et 2009, et enfin un gîte tout récemment découvert en 2020, dans un grand bâtiment à Saint-Laurent-de-Trèves. En outre, des individus, montrant des caractères physiologiques de reproducteurs, ont été capturés sur plus de seize autres communes. À l'automne, l'espèce montre des mouvements de transit qui l'amène communément dans les habitations et autres bâtis, avant de regagner les gîtes cavernicoles d'accouplement et d'hibernation. À cette saison, les maisons forestières isolées sont aussi sporadiquement utilisées (ALEPE 2008). Il est contacté assez régulièrement en cavités souterraines en hiver mais toujours en solitaire, comme l'Oreillard roux.

Hypsugo savii (Bonaparte, 1837) - Le Vespère de Savi ou Pipistrelle de Savi **PN**
AC

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
37	11	33	22	9	59	14	39	112

Dates extrêmes : 31/12/1985 - 31/08/2019

Altitudes extrêmes : 163 m - 1455 m

Le Vespère de Savi, nommé encore récemment Pipistrelle de Savi, est une chauve-souris dont les caractéristiques morphologiques, dentition, taille (AB : 32-38 mm ; Poids : 5-10 g) et couleurs très noires de la peau du museau et du patagium, la rapprochent du groupe des pipistrelles. Ses oreilles sont larges et courtes avec un tragus court, arrondi et tourné vers l'intérieur. Une autre particularité, hormis sa peau noire, réside dans la longueur remarquable des poils dorsaux brun foncé qui présentent une extrémité blonde donnant à l'ensemble du pelage un caractère soyeux et bicolore remarquable. Enfin, le petit bout de queue libre qui dépasse de l'uropatagium permet une identification immanquable. C'est une espèce d'affinité méridionale qui ne craint pas l'altitude à la faveur de pentes sèches et chaudes bien exposées, avec de préférence la présence de blocs rocheux. De fait, les secteurs karstiques des Causses, les pentes de l'Aigoual et les vallées cévenoles semblent avoir sa préférence et si on la rencontre dans des habitats variés, elle évite les massifs forestiers denses et les ubacs frais. Elle vient communément chasser sur les pièces d'eau (rivières et lavognes sur les Causses) et sa présence est décelée jusque sur les lisières forestières et landes sommitales de l'Aigoual à 1455 m comme en juillet 2007 et 2010 (commune de Valleraugue). Plusieurs captures d'individus en activité physiologique de reproducteurs (femelles allaitantes et mâles aux testicules développés), témoignent d'une reproduction locale certaine, notamment sur les communes de Saint-Étienne-du-Valdonnez, Sainte-Énimie, Vébron et Meyrueis pour ce qui concerne le territoire du Parc national des Cévennes.



Vespère de Savi (Bassurels, 05.08.2009, Bruno Descaves)

Vespertilio murinus Linnaeus, 1758 - Le Vespertilion bicolore ou Sérotine bicolore **PN RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	1	0	0	0	0	2	2

Dates extrêmes : 22/06/2009 - 11/07/2009

Altitudes extrêmes : 649 m - 745 m

Le Vespertilion bicolore ou Sérotine bicolore est une chauve-souris de taille moyenne (AB : 41-50 mm ; Poids : 12-20 g) à la peau noire (museau, oreilles et patagium) et au pelage dorsal bicolore : la base des poils est sombre, quasi noir, mais les pointes sont blanchâtres donnant un effet caractéristique au pelage. Le ventre est blanc pur avec une ligne de démarcation caractéristique sur le flanc. Elle peut rappeler, en main, le Vespère de Savi mais n'a pas les poils aussi longs et soyeux. De répartition centro-orientale en Europe, elle occupe des biotopes ouverts, steppes, landes, lacs et marais tout en étant très anthropophile. Résistante aux climats froids, elle atteint le Jura et les Alpes françaises à l'Ouest et est détectée depuis 2006 dans le Massif Central (Arthur & Lemaire 2015). Sur le territoire du Parc national des Cévennes, la présence de cette espèce est pressentie depuis les années 1990 mais la connaissance locale des espèces est alors balbutiante et les deux contacts de 1990 et 1995, sur Meyrueis, ne sont pas authentifiés (Jean Séon et Jean-Pierre Malafosse, document interne PNC). Mais le 07/07/2007, un mâle est capturé, assez loin du Parc national, sur les contreforts de l'Aubrac, à 1100 m, en Lozère (Fabien Sané, ALEPE 2020). Puis, les 22/06 et 03/07/2009, respectivement sur le Béthuzon, à 740 m près de Meyrueis, et dans les gorges de la Jonte à 650 m (commune de Hures-la-Parade), deux mâles sont capturés et équipés d'émetteurs. Le deuxième individu sera ainsi suivi, par télémétrie, entre les 04 et 22/07 gîtant dans la fissure d'un piton rocheux dans les pentes en adret des gorges (Jean Séon *in litt.*). Le premier individu volait dans une ambiance plutôt forestière, ripisylve et bois clair au-dessus du Béthuzon en amont de Meyrueis, le deuxième en habitat forestier ouvert, plus chaud et sec des gorges. Ces deux contacts sont les tous premiers authentifiés pour l'ex-région Languedoc-Roussillon et pour le département de la Lozère. Il est difficile pour l'heure d'interpréter la présence de ces deux individus. L'espèce a une répartition centro-européenne nettement orientale et arrive, dans les habitats plutôt montagnards du Massif Central et des Pyrénées, en limite Sud-occidentale de son aire de répartition. Connue par ailleurs pour ses capacités migratrices et une forte propension à un erratisme postnuptial, on pourrait considérer ces deux individus comme des migrants en transit mais les dates très estivales laissent un doute sur leur statut d'autant plus que le Vespertilion bicolore semble montrer une expansion récente de ses populations vers l'Ouest en Europe et en France. Il convient, à l'avenir, d'être attentif à cette espèce qui pourrait devenir plus présente, voire s'implanter dans les montagnes du Sud Massif Central (Arthur & Lemaire 2015).

Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837) - Le Murin de Capaccini **PN ZS DH RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	4	0	2	0	6	0	0	6

Dates extrêmes : 11/02/1959 - 11/09/2018

Altitudes extrêmes : 124 m - 714 m

Le Murin de Capaccini, de taille moyenne (AB : 37-44 mm ; poids : 7-12 g), est un peu plus grand que le Murin de Daubenton dont il partage les milieux aquatiques, rivières et plans d'eau, auxquels les deux espèces sont inféodées. Son pelage gris, son museau plutôt rosé avec des narines proéminentes, le dessous de l'aile très poilue et enfin ses grands pieds permettent de l'identifier sans hésitation. Entre les surfaces en eau où il chasse inlassablement et les cavités souterraines où il gîte, le Murin de Capaccini circule dans tous types de milieux mais, en Basses Cévennes, il semble relativement inféodé aux cours d'eau. Strictement méditerranéen, il n'est présent, en effet, sur le territoire du Parc national des Cévennes qu'aux confins des Basses Cévennes gardoises. Des petits regroupements hivernaux, en

cavités souterraines, sont signalés sur des sites très méridionaux en dehors du territoire du Parc national des Cévennes (Gardon de Saint-Jean près d'Anduze, gorges de la Vis commune de Saint-Laurent-le-Minier).

Myotis daubentonii (Kuhl, 1817) - Le Murin de Daubenton **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
61	13	84	27	67	128	23	101	252

Dates extrêmes : 08/07/1986 - 14/08/2020

Altitudes extrêmes : 110 m - 1328 m

Chauve-souris de petite taille (AB : 33-42 mm ; Poids : 6-12 g), le Murin de Daubenton possède les caractères du genre *Myotis*, museau conique, oreilles moyennement développées avec un tragus fin mais court, sans particularités remarquables si ce n'est ses grands pieds adaptés à la chasse au-dessus de l'eau lui permettant de capturer insectes émergents et alevins. En effet, comme le Murin de Capaccini, avec lequel il partage ce caractère, il est inféodé aux surfaces d'eau libre et calme des rivières, étangs et lacs bordés d'un couvert forestier où il pourra trouver des gîtes estivaux pour son repos diurne ou ses maternités. Le Murin de Daubenton passe l'hiver de préférence en gîtes souterrains ou rupestres. Avec une large répartition européenne, c'est aussi une espèce commune sur les rivières du territoire du Parc national des Cévennes. La reproduction de cette espèce est largement prouvée, sur douze communes du Parc national, par nombre de femelles allaitantes capturées lors de nuits de prospection, mais les colonies de mise-bas restent discrètes et difficiles à trouver. Deux sont signalées, respectivement à Prévenchères sur le Chassezac le 22/07/1987 et au Pradal (commune de Cassagnas) le 26/08/1991 (cette maternité comptant au moins 23 femelles). Très liée aux cours d'eau bordés de ripisylves, cette espèce ne semble pas s'aventurer au-delà de la limite du couvert forestier lorsque l'on monte en altitude : 1328 m sur le Tarn, en versant Sud du Mont Lozère, au Pont-du-Tarn (commune du Pont-de-Montvert) et 1127 m au Pont-de-la-Brèze, en versant occidental de l'Aigoual (commune de Meyrueis). C'est une espèce très commune sur le territoire du Parc national des Cévennes.



Murin de Daubenton (Chadenet, 04.02.2008, Jean-Pierre Malafosse)

***Myotis brandtii* (Eversmann, 1845) - Le Murin de Brandt PN ?**

Cette petite espèce est très semblable aux Murin d'Alcathoe et Murin à moustaches. L'identification sur le terrain entre ces trois espèces reste très délicate même pour des spécialistes. Le Murin de Brandt fréquente lui aussi des habitats forestiers, volontiers ouverts et plutôt frais, voire humides, ne craignant guère l'altitude dans les contrées méridionales de son aire de répartition qui s'étend jusqu'au 65^{ème} parallèle de latitude Nord. Très rare au Sud d'une ligne qui va de Bordeaux à Nice, l'espèce a été détectée, sporadiquement, en région méditerranéenne. Pour la dition concernée ici, le Murin de Brandt, en main, n'a jamais été confirmé sur les départements de la Lozère et du Gard. Mais des études de suivis acoustiques, menées ces dernières années sur différents massifs forestiers du Parc national des Cévennes, ont permis de détecter des émissions ultrasonores pouvant se référer à cette espèce qui reste dans la plupart des cas « possible » ou « probable » selon la durée des enregistrements car ces émissions sont d'une grande variabilité et montrent des recouvrements avec d'autres espèces. Ainsi, le Murin de Brandt est « probable » sur la forêt de l'Altier (commune d'Altier) en versant Nord du Mont Lozère (Vinet & Sané 2010), « possible » sur la Réserve Biologique Intégrale de la Brèze (massif de l'Aigoual) (ALEPE 2008), « très probable » sur la Réserve Biologique de l'Hort-de-Dieu, en versant Sud de l'Aigoual (Vinet 2019) mais un enregistrement est authentifié comme « certain » par Michel Barataud sur la forêt domaniale de l'Aigoual (commune de Lanuéjols, Gard) lors d'une étude sur le ruisseau du Trévezel (Vinet 2013). Il reste maintenant à capturer au filet cette espèce pour une identification en main, avec photos, qui confirmera définitivement la présence locale de ce petit murin forestier.

***Myotis alcathoe* Helversen & Heller, 2001 - Le Murin d'Alcathoe PN ZS R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
14	0	2	0	4	6	3	11	20

Dates extrêmes : 10/08/1988 - 16/08/2018

Altitudes extrêmes : 618 m - 1259 m

Confondu il y a quelques années encore avec le Murin à moustaches, le Murin d'Alcathoe est une très petite chauve-souris (AB : 30-35 mm ; Poids : 4-6 g), la plus petite du genre *Myotis*, découverte et décrite en 2001 à la suite d'analyses génétiques (Von Helversen *et al.* 2001) qui ont permis de mettre en évidence quelques caractéristiques propres à cette nouvelle espèce : un tragus pointu mais plus court que celui du Murin à moustaches, une face claire, et non noire comme son jumeau, et un pelage frontal hirsute, un peu comme le Murin de Daubenton, mais qui descend jusque sur le museau. Ces subtiles différences nécessitent une certaine habitude sur le terrain pour identifier à coup sûr ces deux espèces très semblables. Sa répartition, morcelée sur l'Europe occidentale, du fait sans doute de sa découverte récente et de son identification délicate, en fait une espèce peu commune. Elle fréquente les forêts denses et plutôt humides, en général près de l'eau. Un gîte de mise-bas d'une dizaine de femelles est découvert en 2010 dans le tronc évidé d'un jeune chêne pubescent (Léo Debar, ALEPE) non loin de la zone cœur du Parc, proche de Brajon dans le Valdonnez. Le Murin d'Alcathoe, tout en restant rare est relativement bien renseigné sur le territoire du Parc national des Cévennes avec même trois mentions anciennes datées de 1988 et 1989, années antérieures à la description de l'espèce, mais rétrospectivement identifiées comme telles au vu des caractères notés alors (un individu le 10/08/1988 et deux individus le 15/08/1989, notes de Jean Séon). Le Murin d'Alcathoe est sans doute présent dans tous les massifs forestiers du Parc, surtout contacté en activité de chasse : forêt du Sapet (Saint-Étienne-du-Valdonnez), dans le Bois Noir (commune d'Altier), dans les vallées de la Mimente et du Tarnon et sur le versant occidental de l'Aigoual, vallées du Coudoulous, de la Brèze et de la Jonte jusqu'à 1259 m, ainsi que sur la Réserve Biologique Mixte de l'Hort-de-Dieu sur le versant méditerranéen de l'Aigoual, pour les cas recensés jusqu'à maintenant. En outre, la reproduction locale de cette espèce est prouvée par la capture de deux femelles, l'une gravide et l'autre allaitante, respectivement dans les gorges du Bramont (commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez) le 16/07/2009 et dans le vallon de la Nize (commune de Lanuéjols) le 12/07/2010 (ALEPE 2020).

Myotis mystacinus (Kuhl, 1817) - Le Murin à moustaches **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
27	0	39	2	7	12	5	58	75

Dates extrêmes : (01/01/1910) 11/08/1988 - 03/10/2019 Altitudes extrêmes : 124 m - 1292 m

Le Murin à moustaches est une petite chauve-souris (AB : 32-37 mm ; Poids : 4-8 g), très sombre en main : le museau et les oreilles sont presque noirs, la peau s'éclaircissant toutefois avec l'âge, le pelage dorsal est lui aussi brun foncé, le ventre plus gris brun. Cette coloration, dans son ensemble très foncée, permet de le distinguer de son espèce jumelle, très proche morphologiquement, le Murin d'Alcathoe. Ce murin semble peu exigeant quant à son habitat et s'accommode d'une grande diversité de biotopes. Il est quand même plus rare dans les ambiances méditerranéennes qu'il semble éviter. Il fréquente aussi tous types de gîtes, rupestres ou forestiers, naturels ou anthropiques. Sa répartition sur le territoire du Parc national des Cévennes confirme ce qui est connu de cette espèce : il semble absent des Basses Cévennes mais bien présent dès que l'on monte en altitude sur les pentes de l'Aigoual où il atteint au moins les 1300 m aux sources du Trévezel en versant Sud. Le secteur Causse-Gorges, riche en diversité d'habitats, paraît lui convenir aussi si l'on en juge par le nombre relativement important des contacts. En général, autant lors de prospection au filet ou au détecteur d'ultrasons qu'en cavités souterraines, où il est régulièrement contacté en hibernation, c'est une chauve-souris quasiment toujours contactée à l'unité, ou en tout cas avec de très faibles effectifs, comme si ses populations se caractérisaient par de faibles densités. Sa reproduction, attestée par la capture d'individus en état physiologique probant, est confirmée sur les communes de Saint-Julien-du-Tournel (haute vallée du Lot), Vébron (vallon du Tarnon), Gatuzières (vallée de la Jonte), Meyrueis (vallée du Béthuzon) et Lanuéjols (Gard) dans les gorges du Trévezel mais aucune maternité n'a été découverte à ce jour.



Murin à moustaches (Bédouès, 20.12.2012, Jean-Pierre Malafosse)

Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806) - Le Murin à oreilles échancrées **PN ZS**
DH PNC R

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	2	21	6	4	20	1	15	36

Dates extrêmes : 18/05/1987 - 18/01/2019

Altitudes extrêmes : 126 m - 1300 m

Le Murin à oreilles échancrées, de taille moyenne (AB : 36-45 mm ; Poids : 6-15 g), se reconnaît assez facilement, en main, par un pelage d'aspect laineux avec une coloration brun clair tirant sur le roux. Le ventre est beige sans grand contraste avec le dos, au contraire du Murin de Natterer à peu près de la même taille, mais surtout le Murin à oreilles échancrées, comme son nom l'indique, présente une nette échancrure sur le bord externe de l'oreille reconnaissable au premier coup d'œil. Le tragus, pointu n'atteint pas cette échancrure. Le Murin à oreilles échancrées exploite des milieux toujours plus ou moins boisés voire très forestiers. Cavernicole en hiver, il utilise les combles et greniers comme gîte de mise-bas. C'est par ailleurs une espèce qui présente la particularité, en période estivale et automnale, de gîter en pleine journée, seule ou en groupe, à l'extérieur des bâtiments, le plus souvent en demi-lumière en haut des façades sous les avant-toits des maisons, ce qui permet une identification aisée de l'espèce. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, l'espèce semble bien présente, contactée à l'unité le plus souvent lors de prospections au détecteur ou au filet. Signalée sur les forêts du Sapet (Saint-Étienne-du-Valdonnez) et du Bois Noir (Altier) (Vinet & Garin 2017) où cette espèce vient surtout en chasse. Des indices de reproduction sont notés sur les communes de Sainte-Énimie et de La Malène et deux colonies de mise-bas, très vraisemblables car non confirmées, sont localisées l'une dans un vieux moulin des gorges de la Jonte (commune de Veyreau), à 608 m d'altitude, avec 20 individus le 29/07/2000 absents deux semaines auparavant, et l'autre dans une habitation des gorges du Tarn, à 450 m d'altitude, (commune de Saint-Georges-de-Lévéjac) comptant un minimum de 53 individus le 25/07/2009 (Léo Debar, ALEPE). Plusieurs autres observations en cavité souterraines pour des animaux en léthargie mais, en général, en petit nombre avec un maximum de 9 et 19 individus dans une grotte du secteur des Fraïsses (commune de Vébron) respectivement les 07/03/2018 et 18/01/2019. En montagne, notée en activité de chasse, en lisière forestière, jusqu'à 1300 m près du lac des Pises (commune de Dourbies) bien que cette espèce semble très nettement cantonnée à des habitats de plus basses altitudes.



Murin à oreilles échancrées (Le Pont-de-Monvert, 07.09.2007, Jean-Pierre Malafosse)

Myotis nattereri (Kuhl, 1817) - Le Murin de Natterer / ***Myotis crypticus*** Ruedi, Ibanez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2018 - Le Murin cryptique **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
23	1	26	6	25	31	12	38	81

Dates extrêmes : 09/08/1988 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 196 m - 1474 m

Le Murin de Natterer (AB : 34-44 mm ; Poids : 7-12 g) est un Vespertilionidé au pelage dense et long, contrasté, entre le dos brun-gris et un ventre très blanc. Les oreilles sont longues et relevées en spatules de ski à leur extrémité, avec un tragus long et pointu. L'éperon, en forme de « S » en bordure de l'uropatagium, est caractéristique de cette espèce. La membrane cutanée de l'uropatagium est elle-même bordée d'une frange de petits poils raides caractéristiques et facilement observables. Depuis plus de dix ans, le Murin de Natterer fait l'objet de recherches génétiques, sur la base d'analyses d'ADN mitochondrial, ce qui a permis de mettre en évidence la complexité génétique de ce groupe avec la reconnaissance d'une espèce distincte en Espagne, le Murin d'Escalera (*Myotis escaleraei*) dès 2006 (Ibáñez *et al.* 2006). Tout récemment (Juste *et al.* 2019) ont décrit et nommé une nouvelle espèce, le Murin cryptique (*Myotis crypticus*) qui serait l'espèce occupant le Sud de la France, depuis la chaîne pyrénéenne jusqu'à l'Autriche et l'Italie. Le Murin de Natterer, *sensu stricto*, serait plus largement répandu au Nord et à l'Est de l'Europe. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, c'est donc cette nouvelle espèce, le Murin cryptique, qui doit être prise en considération dorénavant. Néanmoins, Murin de Natterer et Murin cryptique, comme son nom l'indique, sont deux espèces non différenciables sur le terrain. Dans nos contrées, le Murin de Natterer, ou cryptique, gîte préférentiellement dans les fissures étroites, soit arboricoles pour les mises-bas en période estivale, soit davantage en milieux souterrains ou dans du bâti (grottes, tunnels, ouvrages d'art, fissures de bâtiments en ruine, etc.) à l'automne au moment du rut ou en hiver en léthargie. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, le Murin de Natterer est une chauve-souris bien présente qui semble fréquenter divers milieux : on le retrouve dans des habitats très boisés comme sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère mais aussi dans des milieux plus ouverts et plus secs comme ceux du Causse Méjean, néanmoins toujours à proximité de secteurs un minimum arborés. Il chasse aussi activement dans les ripisylves et au-dessus des lavognes et est signalé de 196 m d'altitude, tout près de la carrière de Sumène (Gard), jusqu'à 1474 m d'altitude en dessous du col de Finiels (commune du Pont-de-Monvert). C'est une espèce qui ne semble pas craindre le froid comme on le constate lors de soirées de capture automnales. On l'observe régulièrement en hibernation en cavités souterraines, dans les fissures, toujours isolément. En activité estivale, il est signalé dès mi-avril dans les Basses Cévennes, plus tardivement en altitude et vole jusqu'à mi-octobre. Si l'on en juge par les individus capturés montrant des signes physiologiques de reproduction (surtout des femelles allaitantes), des colonies de mise-bas sont hautement vraisemblables sur le Causse de Sauveterre (commune de Saint-Bauzile) et sur les communes d'Altier, La Malène et Bassurels en Cévennes. Enfin, un maximum de 56 individus est dénombré en sortie de gîte le 08/06/2017 dans les gorges du Trévezel (commune de Saint-Sauveur-Camprieu).



Murin de Natterer (à gauche : Chadenet, 19.12.2010, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : Chadenet, 13.12.2010, Jean-Pierre Malafosse)

Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817) - Le Murin de Bechstein **PN ZS DH PNC R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	3	1	0	3	0	1	4

Dates extrêmes : 03/09/1990 - 01/09/2011

Altitudes extrêmes : 572 m - 1060 m

Chauve-souris de taille moyenne (AB : 39-45 mm ; Poids : 7-12 g), le Murin de Bechstein, outre les caractéristiques de son genre - à savoir un museau conique et une peau nue et rosée -, se reconnaît aussitôt par ses grandes oreilles avec un long tragus. C'est une espèce, elle aussi, très forestière et arboricole de basses altitudes mais qui évite les ambiances trop méditerranéennes. Néanmoins, elle peut se rassembler en maternités dans les greniers des maisons ou combles de bâtiments, particulièrement ceux abandonnés en forêts et dans des cavités arboricoles. Des études récentes ont mis en évidence la reproduction de cette espèce en forêt domaniale du Bougès, en cœur de Parc, études qui apportent une foule d'informations sur le fonctionnement de deux petites maternités d'une quarantaine de femelles gestantes et allaitantes utilisant des cavités de pics (Pic noir et Pic épeiche) en hêtraie. Ces études ont notamment montré l'occupation de l'espace par ces femelles en activité de chasse : exploitant une surface globale de 700 ha, elles rayonnent dans un périmètre allant de 500 m à 2 km autour des maternités en sélectionnant des secteurs forestiers de préférence en feuillus et offrant les plus fortes diversités végétales avec présence de bois mort au sol dans un relatif encombrement de strates végétales (Antoine-Houy 2019, Vinet 2019). Cependant, sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, le Murin de Bechstein semble globalement assez localisé, ce qui peut s'expliquer à la fois par ses exigences forestières, le rendant peut-être plus difficile à contacter, et des altitudes fréquentées relativement élevées et peu prospectées. Signalé aussi sur le piémont de l'Aigoual, à 575 m d'altitude (commune de Soudorgues) et plus haut dans les pentes méridionales, dans les gorges de la Jonte, en gîte anthropique et cavernicole respectivement à 603 m et 853 m d'altitude (communes de Veyreau et Hures-la-Parade). En hibernation, cette espèce est connue pour occuper les arbres creux, du moins tant que les hivers ne sont pas trop rigoureux, ce qui la rend, comme toutes les espèces arboricoles, plus difficile à découvrir et peut expliquer les faibles effectifs recensés lors des comptages hivernaux. Quelques contacts en cavités souterraines sont cependant rapportés, tels ces individus, dans la grotte du Castelas (commune de Vébron) les 26/02/1994 (un individu) et 10/02/1996 (deux individus). La découverte et la connaissance de cette espèce, qui relève du statut « quasi menacé », tant dans son occupation des espaces forestiers que dans son abondance, représentent un enjeu prioritaire pour le territoire du Parc national des Cévennes. Vinet & Garin (2017) ont en effet mis en évidence la richesse toute particulière des massifs forestiers du Parc, hautement favorable à une diversité elle aussi remarquable des peuplements chiroptérologiques et notamment d'espèces menacées comme le Murin de Bechstein.

Myotis myotis (Borkhausen, 1797) - Le Grand Murin **PN ZS DH PNC R**

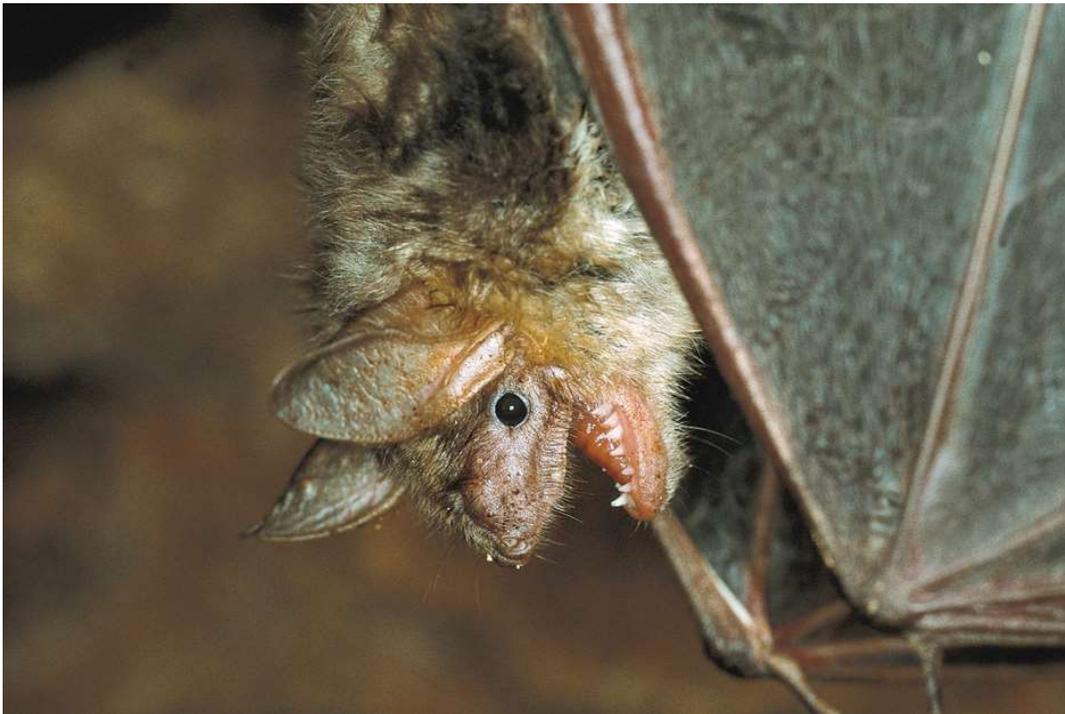
Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	0	13	1	3	5	1	14	20

Dates extrêmes : 24/04/1963 - 03/10/2019

Altitudes extrêmes : 542 m - 1379 m

Le Grand Murin est, avec le Grand Rhinolophe, Le Molosse de Cestoni et la Grande Noctule, une des plus grandes chauves-souris d'Europe (AB : 55-68 mm ; Poids : 20-40 g). Avec ses grandes oreilles, marquées de quelques plis caractéristiques, son museau conique à la peau rosée, son pelage dorsal brun gris et son ventre blanc, on reconnaîtrait aisément, en main, ce *Myotis* de grande taille s'il n'était pas très semblable à son cousin le Petit Murin, ce dernier étant à peine plus petit. Seul un examen approfondi des caractères distinctifs permet de les différencier sans risque. C'est un Vespertilionidé qui ne monte guère en altitude que pour chasser, les gîtes d'hibernation étant principalement cavernicoles (grottes,

galeries de mines, caves et souterrains...). En reproduction, les femelles se rassemblent en maternités, parfois densément peuplées, dans les combles et greniers de bâtiments. Une colonie connue à Marvejols (650 m), en Lozère, compte plus de 100 femelles. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, les 19 contacts obtenus sur cette espèce semblent indiquer que le Grand Murin évite au Sud les secteurs trop méditerranéens, ainsi que les habitats forestiers denses. On le rencontre principalement sur les espaces dégagés et les lisières forestières, tels ceux qu'offrent les plateaux des Causses ou dans des habitats boisés mais suffisamment ouverts, entre 603 m d'altitude dans les gorges de la Jonte (03/09/1990, commune de Hures-la-Parade) et jusqu'à 1379 m sur l'Aigoual, vallon de la Brèze (28/07 et 09/08/2010, commune de Meyrueis). Sans doute en raison de ses techniques de chasse puisque cette grande chauve-souris capture volontiers des grosses proies, notamment des coléoptères, à même le sol. Sa présence hivernale est notée en cavités souterraines, le plus souvent isolément ou jusqu'à quatre individus rapprochés. Une seule donnée rendant une reproduction locale probable est obtenue le 19/07/2009 sur la commune de Sainte-Énimie avec la capture d'une femelle allaitante (ALEPE 2020). Il conviendrait de découvrir la colonie de mise-bas à laquelle cet individu appartient afin d'envisager d'éventuelles mesures de protection de cette colonie.



Grand Murin (hors Parc, 18.07.2006, Jean-Pierre Malafosse)

***Myotis blythii* (Tomes, 1857) - Le Petit Murin** PN ZS DH PNC R

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	1	13	1	6	13	3	12	28

Dates extrêmes : 24/04/1963 - 26/07/2018

Altitudes extrêmes : 303 m - 1237 m

Le Petit Murin, le mal dénommé car c'est plutôt une chauve-souris de grande taille (AB : 51-62 mm ; Poids : 19-30 g), est à peine plus petit que le Grand Murin auquel il ressemble beaucoup. En main, cette taille plus petite est confirmée par la mesure de la longueur de la rangée dentaire supérieure, entre la canine et la 3^{ème} molaire (CM³) : inférieure à 9,3 mm chez le Petit Murin tandis qu'elle est supérieure à cette valeur chez le Grand Murin. À part ce caractère discriminant, on peut observer une touffe de poils blanchâtre sur la tête du Petit Murin mais seulement pour 95 % des individus, en France et en Suisse,

tache que ne possède pas le Grand Murin (Arlettaz *et al.* 1991). Ce critère est utile lors des comptages hivernaux en cavités car ces deux espèces de Murin se tiennent en général suspendues au plafond des cavités et ce caractère est en général assez bien observable. Le Petit Murin occupe des habitats plus ouverts et plus chauds que le Grand Murin, son aire de répartition est aussi plus franchement méridionale. En période estivale, il est bien présent sur le Causse Méjean, sur les prairies et pâtures à l'Ouest du Mont Lozère, altitude maximale 1237 m aux Faux (commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez) le 09/08/1988, sur les espaces de landes et vallées dégagées autour du Mont Aigoual, en chasse jusqu'à 1285 m dans la hêtraie, en ripisylve de la Jonte, le 29/08/2015 (Debussche & Debussche 2017). On pourra cependant souligner que le Petit Murin dépasse assez rarement les 1000 m d'altitude. Il hiberne en cavités souterraines, isolément, et semble plus présent sur le territoire du Parc national des Cévennes que son espèce jumelle, le Grand Murin. En activité de reproduction, à en juger aux critères physiologiques lors des captures, il est noté un peu partout sur le territoire du Parc, entre juillet et août principalement, mais seule une colonie de mise-bas est connue dans les gorges du Tarn (commune de Saint-Énimie), en galerie souterraine naturelle. Découverte le 20/07/2010 (Léo Debar, ALEPE), cette colonie est suivie jusqu'en 2018 avec un maximum de 82 juvéniles le 23/07/2010, 275 individus le 29/08/2013 et 185 individus dont 47 juvéniles le 26/07/2015 (Fabien Sané et coll. ALEPE). Ce site mérite bien entendu d'être surveillé dans l'avenir et d'autres colonies de parturition gagneraient à être découvertes afin d'en assurer leur protection.

Ordre des *Carnivora* ou Carnivores

Famille des *Canidae*

Canis lupus Linnaeus, 1758 - Le Loup gris **RR** **PN**

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
15	0	51	1	37	25	19	60	104

Dates extrêmes : 22/01/2009 - 21/04/2013

Altitudes extrêmes : 925 m - 1282 m

Le Loup gris est le plus grand Canidé européen (hauteur au garrot : 65-70 cm, Poids : 30-45 kg). Au XIX^{ème} et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, le Loup était une espèce commune en Lozère. En moyenne, 50 Loups étaient tués chaque année sur ce département vers 1821-1835 (*in* Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture, Mende 1834). Soumis à une pression de piégeage et d'empoisonnement visant son éradication, il disparaît d'abord des secteurs caussenards puis de l'Aigoual et de l'Aubrac pour ne subsister que sur la Margeride et dans la forêt de Mercoire. C'est après la seconde guerre mondiale que le dernier Loup est tué officiellement en 1951 près de Langogne. Après une absence d'à peine plus de 50 ans, durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le Loup est revenu coloniser spontanément les territoires où il avait été exterminé. Ce retour spontané du Loup en Lozère a été favorisé par l'accroissement spectaculaire des populations d'ongulés au cours de ces dernières décennies. En effet, les peuplements d'ongulés sauvages de chevreuils, cerfs, sangliers et mouflons dans une moindre mesure, ont constitué une ressource alimentaire attractive et nécessaire à l'implantation du Loup en tant que prédateur naturel de ces espèces-proies. C'est avec la présence régulière d'un Loup sur la commune de Saint-Laurent-de-Muret que son retour, en Lozère, est officiellement annoncé en 2006. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, un canidé identifié comme un Loup est vu le 22/01/2009 entre le carrefour de la Fage et le carrefour des Bondons (commune des Bondons). En remontant la trace, les agents du Parc trouvent un creux où l'animal a dû se reposer après s'être repu d'une carcasse d'un veau mort-né. D'après le propriétaire, dont le troupeau passe l'hiver dehors, ce veau serait né le dimanche précédent (le 18/01). La piste de Loup suivie par les agents du Parc permet de l'observer furtivement. Fèces fraîches et poils sont récupérés pour analyse. Ce même individu, probablement, sera observé à plusieurs reprises et par plusieurs témoins dans le courant de la fin de ce mois de janvier sur les pentes Nord du Mont Lozère. L'analyse génétique des indices récoltés permettra de préciser qu'il s'agit d'un individu de la lignée italo-alpine. L'année 2009 est riche de témoignages

faisant état de la présence du Loup sur l'Aubrac et en Margeride et quatre indices seront validés par le réseaux Loup-Lynx de l'OFB, tous sur le Mont Lozère. Un seul indice sera obtenu en 2011 et ce n'est qu'à partir de l'année 2012 que la présence régulière du Loup est de nouveau attestée en Lozère. Au printemps 2012, des carcasses de mouflons dans les pentes Sud du Causse de Sauveterre, en amont de Sainte-Énimie, sont attribuées avec de fortes présomptions à des prédateurs du Loup par l'ONCFS. Par ailleurs, un ou deux individus se sont manifestés par des attaques répétées sur des troupeaux ovins dans le courant de l'été 2012 sur le Causse Méjean. Un cliché au piège-photo d'un animal se déplaçant de jour est obtenu le 08/09/2012 sur ce Causse. C'est aussi en 2012 que les premiers indices de Loup sont collectés sur le massif de l'Aigoual dans la forêt de Pourcarès, massif d'où le Loup avait disparu vers 1887 (Proust *in* Debussche & Debussche 2017). Courant 2013, plusieurs observations et photos prouvent sa présence, toujours en solitaire, sur l'Aubrac. Le 24/09/2014, un individu mâle est observé et photographié à son tour sur les contreforts Ouest du Mont Lozère. A partir de 2015, les témoignages se multiplient, pour nombre d'entre eux avec photos à l'appui, sur l'ensemble du département de la Lozère et en plusieurs endroits du Parc national des Cévennes. L'analyse génétique des indices collectés en Lozère et sur le territoire du Parc national permet d'attester que certains individus avaient été contactés précédemment dans les Alpes. La sous-espèce de lignée italo-alpine se caractérise par un poids relativement modeste, un pelage brun plutôt clair et le plus souvent d'un liseré noir sur les pattes avant. A la différence du chien, le Loup a une tête massive et des oreilles proportionnellement plus courtes et arrondies. La poitrine et les épaules sont puissantes, l'arrière-train plus léger. À l'arrêt, la queue, courte, est tombante ou cachée entre les pattes postérieures. Si la totalité des indices recueillis sur le territoire du Parc se réfère à des Loups de lignée italo-alpine, plus récemment, en juin 2018, des analyses génétiques ont permis d'identifier la présence d'un individu de la lignée « Europe centrale » (dite lignée balte) en Margeride, secteur Nord du département de la Lozère (information via le réseau OFB Loup-Lynx). Les empreintes du Loup, quelles qu'en soient les lignées, sont très semblables à celles d'un grand chien et il est nécessaire de les suivre dans la neige durant l'hiver sur de longues distances pour pouvoir les distinguer d'un grand chien. A ce jour, seuls des individus mâles ont été identifiés génétiquement sur le territoire du Parc national des Cévennes et aucune reproduction n'a été observée. Solitaires, les loups peuvent se contenter de petites proies (rongeurs, lapins ou lièvres) mais il est connu, chez cette espèce, que la taille des proies sauvages ciblées est proportionnelle à la taille de la meute. Les observations par les naturalistes et chasseurs locaux ont montré que le Chevreuil est sans doute une proie sauvage assez régulière du Loup mais, pour une proie de plus fort gabarit, une biche ou un cerf, il est probable que seuls des animaux affaiblis peuvent faire l'objet d'une attaque par le Loup. Généralement, la proie préférentielle du Loup est surtout celle qui est la plus abondante parmi les ongulés sur le territoire occupé.



Loup (Mont Lozère, 05.07.2020, Sébastien Dambrun)

Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758) - Le Renard roux **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
120	9	195	30	225	168	75	336	579

Dates extrêmes : 14/12/1979 - 14/08/2020

Altitudes extrêmes : 121 ? m - 1607 m

Le Renard roux, bien connu de tous, est un hôte très commun des habitats ruraux et sauvages de nos régions. Largement répandu, des plus basses altitudes aux plus élevées sur les massifs du Mont Lozère et de l'Aigoual. La base de données, bien alimentée en effectifs, n'apporte pas d'informations précises sur la biologie et les mœurs de cette espèce. D'autres bases naturalistes (Faune-LR) permettent de préciser quelques aspects de la reproduction : les premières sorties des jeunes renardeaux ont lieu vers la mi-mai et c'est surtout en juin que les jeunes encore très dépendants des mères s'activent dans le voisinage des terriers. L'émancipation est progressive dans le courant de l'été et les jeunes renards paient alors un lourd tribut à la circulation automobile. Certaines années, le Renard souffre de pathologie comme la gale sarcoptique qui semble revenir assez cycliquement comme en 1994, 2003 et 2005 avec plus ou moins d'intensité. Comme prédateur naturel de cette espèce sur le territoire du Parc national, citons l'Aigle royal qui semble faire des renardeaux un mets commun comme le montre la présence régulière de cette proie dans les aires du rapace (Ricaud & Decorde 2009). Classé gibier dans le cœur du Parc, le renard peut être chassé uniquement pendant la période d'ouverture générale de la chasse. La diminution significative des prélèvements opérés sur le Renard dans le cadre de la chasse au cours de ces 40 dernières années découle directement du développement des populations d'ongulés sauvages et du report de la pression de chasse sur ces espèces. Les indices nocturnes relevés à l'occasion des suivis sur les cervidés réalisés sur le territoire du Parc, confirment le bon état de conservation des populations de Renard localement, notamment sur le Causse Méjean.



Renard roux (à gauche : Ispagnac, 15.05.2017, Jean-Pierre Malafosse ; à droite, hors Parc, 10.02.2015, Émilien Hérault)

Nyctereutes procyonoides (Gray, 1834) - Le Chien viverrin ?

Dates extrêmes : 14/02/2016 - 30/06/2017

Altitudes extrêmes : 713 m

Le Chien viverrin est un petit canidé (poids moyen autour de 5-8 kg) au corps trapu avec une queue et des membres courts. Il porte un masque sombre autour des yeux qui permet de le distinguer de toute autre espèce. Originaire d'Asie orientale, il a été introduit en de multiples lieux de Russie occidentale, entre 1928 et 1955 (Faune sauvage de France, ONCFS 2007), à partir desquels l'espèce a colonisé en un demi-siècle une grande partie de l'Europe occidentale, de la Finlande à la Hongrie et jusqu'en France, en

Lorraine et en Alsace. L'espèce semble continuer son expansion et, ces dernières années, il est noté en différents points du pays sans que l'on sache exactement la part d'animaux sauvages en phase de colonisation et la part d'animaux échappés de captivité ou plus ou moins volontairement relâchés. C'est dans ce contexte, vraisemblablement, que l'on doit rapporter cette première observation locale, sur le territoire du Parc national des Cévennes, du 14/02/2016, un adulte vu sur la route en amont de la confluence entre Tarn et ruisseau de la Brousse à 713 m d'altitude (commune de Fraissinet-de-Lozère), puis celle d'un autre individu, datée du 30/06/2017 à la pointe Nord du barrage de Villefort à 670 m (commune de Pourcharesses). D'autres contacts, signalés sur le Nord du département de la Lozère, s'inscrivent eux aussi, sans aucun doute, dans cette dynamique d'expansion de l'espèce dans les territoires du Sud Massif Central. À suivre...

Famille des *Mustelidae*

Martes martes* (Linnaeus, 1758) - La Martre des pins **AC*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
31	0	11	4	54	21	9	70	100

Dates extrêmes : 28/04/1981 - 02/04/2020

Altitudes extrêmes : 311 m - 1571 m

La Martre des pins est un mustélide de taille moyenne, 40 à 50 cm de longueur « tête + corps », pour un poids d'1 à 2 kg ; son pelage est brun foncé, ses pattes et sa queue presque noires, sa tête plus claire avec une bavette jaune crème ou orangée sous la gorge et le haut du poitrail. Chez cette espèce polyœstrienne en période de rut qui a lieu entre juin et août, l'implantation de l'embryon est différée au mois de février suivant. Entre avril ou mai, la femelle met bas deux à sept jeunes sevrés après 45 jours. Très discrète et très agile, la Martre des pins vit dans des habitats forestiers plus ou moins denses : forêts de conifères ou forêts mixtes de feuillus et conifères mais aussi boisements plus lâches et clairsemés. Bien présente sur les massifs de l'Aigoual, du Bougès et du Mont Lozère, où les données sont les plus nombreuses, elle fréquente aussi les falaises et autres lieux rocheux découverts des gorges du Tarn mais semble absente des habitats très ouverts des Causses. Très arboricole, la Martre s'abrite et gîte dans les arbres creux, sous les racines et dans les souches évidées, les vieux nids d'Écureuil, les loges de Pic noir et les crevasses de rochers. Son domaine vital est en moyenne de 150 hectares et elle peut parcourir 30 km en une nuit. La Martre est surtout crépusculaire et nocturne mais quelques observations diurnes sont rapportées, surtout dans les habitats naturels sauvages. Son régime alimentaire est principalement carné, avec, pour principales proies, les campagnols (Campagnol roussâtre) et les mulots (Mulot sylvestre, Mulot à collier) mais aussi les oiseaux et leurs œufs (pigeons, pics, Merle noir, grives, pinsons, Troglodyte, mésanges, Nyctale de Tengmalm, etc.) qui entrent pour une part importante dans son régime (jusqu'à 30 % d'après la littérature). Elle consomme aussi des invertébrés (coléoptères et autres...) et adopte, à l'occasion, un régime frugivore en périodes estivale ou automnale. En hiver, les charognes constituent 30 à 40 % de sa ressource alimentaire. Son aire de répartition européenne est vaste mais c'est une espèce qui tend à se raréfier ces dernières décennies. Les massifs forestiers d'altitude lui offrent encore les meilleurs refuges et elle est présente, en montagne, jusqu'à la limite des arbres. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, on la trouve à toutes les altitudes, depuis 430 m (commune de Valleraugue) jusqu'à près de 1600 m sur le Mont Lozère.



Martre des pins (Balsièges, 21.06.2004, Jean-Pierre Malafosse)

Martes foina (Erxleben, 1777) - La Fouine **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
20	0	39	15	38	71	17	24	112

Dates extrêmes : 30/09/1990 - 04/06/2020

Altitudes extrêmes : 181 m - 1293 m

La Fouine est un mustélidé de taille moyenne, morphologiquement très semblable à la Martre avec une biométrie identique, entre 40 et 50 cm de longueur moyenne « tête + corps » pour un poids d'1 à 2 kg, les mâles étant comme chez les autres Mustélidés, un peu plus grands et lourds. Mais son pelage est brun, plus clair, les poils souvent plus hirsutes avec des pattes et une queue plus foncées, ses oreilles sont plus petites et la bavette, en général blanche mais parfois un peu jaunâtre, descend franchement sur le haut des pattes antérieures. Bien présente sur le territoire du Parc national des Cévennes, elle fréquente sans aucun doute les milieux plus ouverts que la Martre ainsi que la proximité des fermes et des hameaux, voire des villages qu'elle explore volontiers en quête de proies faciles. Elle semble monter moins haut en altitude que la Martre des pins mais est bien présente sur tous les massifs et les gorges, sur tout le pourtour du Causse Méjean notamment. Les habitats de type bocager où alternent parcelles cultivées, prairies et bois clairs, les secteurs de falaises et de pentes boisées en feuillus clairs semblent avoir sa préférence sur le territoire du Parc national. C'est le mustélidé que l'on retrouve le plus souvent écrasé sur les routes.



Fouine (Doubies, 29.04.2005, Bruno Descaves)

***Mustela nivalis* Linnaeus, 1766 - La Belette d'Europe R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
12	2	16	4	8	21	3	18	42

Dates extrêmes : 31/07/1980 – 30/03/2020

Altitudes extrêmes : 253 m – 1361 m

La Belette est le plus petit mustélide d'Europe, 100 à 150 g de poids moyen selon le sexe, les mâles étant plus lourds. Elle ne peut être confondue qu'avec l'Hermine, en pelage d'été, bien que cette dernière, un peu plus grande (en moyenne 200 à 400 g), présente toujours un pinceau de poils noirs au bout de la queue. Son régime alimentaire, carné, est essentiellement basé sur les petits rongeurs mais elle peut aussi, à l'occasion, consommer reptiles, amphibiens et insectes. Aussi bien diurne que nocturne, comme l'Hermine, elle reste cependant assez discrète : quelques dizaines de données signalent sa présence sur le territoire du Parc national des Cévennes. Peu éclectique dans le choix des rongeurs qui constituent l'essentiel de son menu, elle semble apprécier tous les milieux, allant des Basses Cévennes comme à Mialet (253 m d'altitude) à quelques secteurs ouverts des Causses ou de l'Aigoual (1550 m). L'espèce est signalée sur le Mont Lozère au hameau de l'Hôpital (1360 m). On peut la rencontrer près des fermes et dans les villages comme à Bédouès où elle est vue traversant la route, houspillée par deux moineaux, le 23/06/2017. Elle est rarement observée les hivers enneigés et montre, elle aussi, des fluctuations interannuelles qui dépendent sans doute de la dynamique des populations de micromammifères elle-même complexe. Cette espèce peut être victime du trafic routier et, accidentellement, du piégeage destiné aux rongeurs dans les prés et les jardins.

***Mustela erminea* Linnaeus, 1758 - L'Hermine R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	0	2	29	16	0	20	36

Dates extrêmes : 06/02/1984 - 12/07/2020

Altitudes extrêmes : 876 486 m ? - 1529 m

L'Hermine est un petit mustélide svelte, vif et agile, qui ne peut être confondu, en pelage estival, qu'avec la Belette. Mais elle s'en distingue toutefois par sa taille, un peu plus grande, et le bout de sa queue noir en toute saison. Comme la Belette, l'Hermine est active de jour comme de nuit, ce qui la rend assez facilement visible par l'observation directe. En outre, elle ne craint pas les périodes d'enneigement et les traces et indices de sa présence sont facilement décelables même en hiver. Son régime alimentaire est très spécialisé, l'espèce ciblant tout particulièrement les gros campagnols du genre *Arvicola*. Le Campagnol fouisseur, globalement abondant sur le territoire du Parc dans les terres fraîches et meubles, est sans doute sa proie de prédilection et la répartition locale de l'Hermine est assez bien calquée sur les secteurs de présence du rongeur notamment sur le Mont Lozère, massif largement couvert de prairies, pâtures et pelouses. Les contacts en-dessous de 1000 m d'altitude sont rares mais soulignons deux données à très basse altitude, respectivement à 486 m le 01/01/2009 sur la commune de Sainte-Croix-de-Caderle (Gard) et à 523 m le 14/06/2014 à Saint-André-Capcèze (Lozère). On peut remarquer que les données sont moins nombreuses sur les massifs plus boisés de l'Aigoual et du Bougès et l'Hermine semble absente du Causse Méjean et des gorges périphériques, peut-être en lien avec les très faibles densités, sur ces secteurs, de gros campagnols. Plus au Sud, elle est aussi totalement absente de la zone méditerranéenne sur les contreforts des Cévennes. Toutefois, avec seulement une petite quarantaine de contacts, elle est somme toute peu abondante, même sur le Mont Lozère, comparativement à d'autres secteurs d'altitude de Lozère comme sur l'Aubrac ou la Margeride. À noter que la dernière observation sur l'Aigoual date de 2007 et sa présence actuelle sur ce massif, le plus au Sud, demanderait à être confirmée. Plus généralement, sur le département de la Lozère, on remarque une diminution des contacts de cette espèce sans pouvoir en donner une quelconque explication. Certes, la dynamique de ses populations est très dépendante de celles de ses proies et si cette interaction peut

expliquer des fluctuations des populations d'Hermine, elle ne semble pas suffisante pour justifier la régression observée actuellement. À ce sujet, on ne peut pas ignorer l'hypothèse d'intoxications à la suite des campagnes de destruction du Rat taupier et l'effet contaminant des traitements chimiques aux anticoagulants, encore régulièrement utilisés sur les communes concernées cycliquement par les explosions démographiques du rongeur, a nécessairement un impact sur le prédateur. Une autre cause est peut-être à rechercher dans les effets de l'évolution du climat. En effet, notons que la fréquence des individus conservant un pelage de type estival en plein hiver a tendance à augmenter ces dernières années sur le département de la Lozère (Aubrac et Margeride). Or, il est connu que les populations d'Hermine sous climat doux et peu enneigé (îles britanniques par exemple) conservent leur pelage estival. Ainsi, avec des épisodes neigeux devenus de plus en plus rares ces dernières années, dans nos régions méridionales d'altitude, les individus devenant blancs l'hiver perdraient alors leur avantage homochromique face à la prédation. Il serait intéressant, à l'avenir, de noter systématiquement le type de pelage observé lors des contacts avec cette espèce, en toutes saisons.



Hermine (à gauche : Mont Lozère, 14.02.2009, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : hors Parc, 09.07.2012, Émilien Hérault)

***Mustela putorius* Linnaeus, 1758 - Le Putois d'Europe RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	1	0	2	0	0	4	4

Dates extrêmes : 23/02/2000 - 10/08/2018

Altitudes extrêmes : 1027 m - 1394 m

Le Putois est un mustélidé de taille moyenne, plus petit que la Fouine ou la Martre, au pelage brun foncé avec un masque facial et des zones blanches ou blanchâtre sur certaines parties de la tête. Assez ubiquiste, sa présence est principalement déterminée par la présence de sa proie de prédilection, le Lapin de garenne. C'est sans doute pourquoi, du fait de la régression de ce lagomorphe ces dernières décennies, le Putois s'est rapproché des milieux humides, notamment les bords de cours d'eau dans notre région, où les rongeurs plus ou moins inféodés à l'eau, Surmulot, Rat musqué ou jeunes Ragondins lui offrent une ressource alimentaire compensatrice. Il ne craint pas la proximité des habitations et des fermes, là où Rat noir et Surmulot sont bien présents. C'est sans aucun doute le Mustélidé le plus rare de la région et sa présence est le plus souvent révélée par des cadavres retrouvés sur les routes ou issus de captures dans le cadre d'opérations de piégeage dont cette espèce fait encore ici ou là l'objet. Seules quatre données, dont deux anciennes et deux plus récentes, sont mentionnées sur le territoire du Parc national des Cévennes, exclusivement en zone cœur à plus de 1000 m d'altitude : en 2000 à Lanuéjols sur le Causse Noir, en 2007 à Dourbies sur le massif de l'Aigoual et, plus récemment, en juin 2017 sur le Tarn en amont du Pont-de-Montvert et en août 2018 en aval de l'étang de Barrandon à l'Ouest du Mont Lozère (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez), à 1400 m d'altitude. Le Putois est en régression

depuis plusieurs décennies et le piégeage qui perdure sur les sites de réimplantation cynégétique du Lapin de garenne ne va pas dans le sens d'une prise en considération urgente du statut défavorable de cette espèce. Le Parc national des Cévennes a une responsabilité toute particulière pour cette espèce, tout à fait à sa place dans les écosystèmes locaux. Tout indice de sa présence est à signaler et cette espèce mériterait d'avoir un statut d'espèce protégée avant qu'elle ne disparaisse complètement localement.

***Meles meles* (Linnaeus, 1758) - Le Blaireau européen C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
35	12	147	41	100	161	36	138	335

Dates extrêmes : 23/07/1980 - 13/09/2020

Altitudes extrêmes : 123 m - 1516 m

Le Blaireau européen, avec un poids moyen de 10 à 15 kg, est notre plus gros mustélidé. Sa silhouette massive et sa tête rayée de noir et blanc le rendent aisément reconnaissable. Ses pattes robustes, terminées par de longues griffes lui servent à creuser ses terriers. Cet animal pataud, en apparence, surprend lorsqu'on le voit trotter, grimper ou même galoper avec aisance et agilité. Le Blaireau est omnivore et se nourrit aussi bien de fruits et d'invertébrés que de petits mammifères, voire même de charogne mais les vers de terre constituent sans doute aussi une grande part de son alimentation. Il est noté toute l'année sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, depuis les altitudes les plus basses, en Cévennes, jusqu'à plus de 1500 m sur le massif de l'Aigoual. C'est l'un des mustélidés les plus communs localement. Essentiellement nocturne, le Blaireau est un animal plutôt discret mais il est souvent observé au bord des routes dont il emprunte volontiers les talus, ce qui occasionne ainsi une mortalité routière non négligeable. 60 % des contacts rapportés dans la base de données concernent des observations visuelles directes et 40 % concernent des indices qui révèlent seulement la présence de l'animal, empreintes de pieds et de mains qui évoquent celles d'un ours en miniature, « pots » ou trous creusés sur le sol que l'animal utilise pour déposer ses fèces, terriers et déblais volumineux dont cet animal, véritable terrassier, a le secret. Une seule donnée fait état de la reproduction : elle concerne deux jeunes Blaireau jouant près du terrier situé dans un clapas sur le Causse de Sauveterre le 29/04/2017.



Blaireau européen (Ispagnac, 29.04.2017, Jean-Pierre Malafosse)

Lutra lutra (Linnaeus, 1758) - La Loutre d'Europe **PN** **ZS** **DH** **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
131	21	772	156	561	1161	207	273	1641

Dates extrêmes : 01/01/1951 - 15/09/2020

Altitudes extrêmes : 98 m - 1435 m

La Loutre, symbole des eaux vives, est un Mustélidé de belle taille : souvent un peu plus d'1 m de longueur totale avec un corps de 70 cm environ et une queue de 40 cm pour un poids moyen adulte de 6 à 8 kg, les mâles étant plus gros et plus lourds que les femelles (animaux mesurés en Lozère). Le corps est fuselé, doté d'une longue et puissante queue, des pattes courtes et palmées. Elle possède une tête plate avec de toutes petites oreilles, un museau court et de longues vibrisses. Cette espèce semi-aquatique est un mammifère carnivore qui évolue, avec aisance et habileté, de nouveau dans tous les cours d'eau de la région. Poissons et écrevisses, notamment avec l'arrivée de l'Écrevisse américaine ou Écrevisse de Californie, dite « signal », depuis les années 2000 sur les cours d'eau de Lozère, composent la base de son régime alimentaire et, par son comportement de nage et de pêche, elle ne peut être guère être confondue. Parfois un Ragondin attire l'attention et laisse croire au mustélidé mais la nage placide du rongeur écarte aussitôt la confusion. La population de Loutre a connu un fort déclin en France au cours du XX^{ème} siècle. Chassée pour sa fourrure et comme carnivore accusé de nuire aux peuplements halieutiques, seuls les tableaux de piégeage devenus insignifiants vers les années 1960 et 1970 ont mis fin à sa destruction. À cette époque, quelques noyaux connus en Margeride et sur l'Aubrac avaient réussi à se maintenir en Lozère. À partir de 1972, la Loutre est règlementairement « interdite de chasse et de destruction » au niveau national puis elle bénéficiera du statut « d'espèce strictement protégée » à partir de 1976 (loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet), protection confirmée par les arrêtés ministériels d'avril 1981 et avril 2007. Elle a ainsi progressivement reconquis, au cours des trois dernières décennies, quasiment tous les territoires d'où elle avait disparu. Les prospections naturalistes (Destre *et al.* 2000) en Lozère et les travaux de Janssens (2006) sur le territoire du Parc national des Cévennes (qui expliquent l'abondance des données pour cette espèce) ont apporté de précieuses informations sur la recolonisation des cours d'eau de la région. C'est à partir de 1989 que la Loutre est de nouveau contactée sur le Tarn, en amont de Florac (Fonderflick *et al.* 1995). Sur le territoire du Parc national, près de 1200 contacts, principalement des épreintes - fèces déposés en des lieux stratégiques et lui permettant de marquer son territoire - sont obtenus entre 1991 et 2005 (de Kermabon 2011, document interne PNC). L'espèce a reconquis d'abord le Lot et le Tarn (en 1991), la Mimente, le Tarnon et le Luech entre 1992 et 1994 (Fonderflick *et al.* 1995), l'Altier et le Chassezac entre 1995 et 1997 et enfin la Jonte, le Trévezet et la Dourbie mais aussi les hauts Gardons (Gardon de Sainte-Croix, Gardon de Saint-Jean, Galeizon etc.) à la fin du XX^{ème} siècle et au début des années 2000. Vers 2004-2005, la Loutre est de nouveau présente sur les cours d'eau du piémont cévenol (Gardon d'Alès, Hérault, Vis). Aujourd'hui, elle est de nouveau bien implantée sur tous les cours d'eau du territoire du Parc national des Cévennes, ainsi que sur les plans d'eau (étang de Barrandon, nasse du Peschio, lac des Pises...). L'étude de Janssens (2006) a montré que la diversité génétique de la population locale du Parc national des Cévennes est plus faible que celle observée ailleurs sur le territoire national, ce qui laisse supposer, outre une recolonisation à partir de noyaux de populations de l'Aubrac et de la Margeride, via le Lot, l'Altier et le Luech, le renouveau d'une dynamique locale peut-être à partir de quelques familles relictuelles qui auraient subsisté ici ou là en Cévennes. Cette étude a permis, par ailleurs, une approche de la structure populationnelle en révélant que, parmi 70 individus identifiés individuellement, 40 étaient des mâles et 30 des femelles, que ces dernières exploitent un linéaire de cours d'eau d'environ 9 km pour une longueur de près du double pour les mâles, soit 17 km en moyenne. Cette espèce est capable de faire preuve d'une grande mobilité puisqu'un individu s'est déplacé de 60 km. Parallèlement à sa recolonisation, l'animal est devenu moins craintif et s'est même nettement familiarisé au contact des hommes qui ne la pourchassent plus, et les contacts visuels, d'abord aux heures crépusculaires puis en pleine journée sont devenus plus fréquents. Mais ce sont toujours les indices laissés sur les berges de ruisseaux, rivières et lacs qui révèlent le plus facilement sa présence : traces de mains et de pieds (le pied allongé avec sa palmure parfois visible sur un substrat boueux est caractéristique), épreintes riches d'écailles de poissons, de pièces chitineuses d'écrevisses ou de restes osseux de batraciens. Une étude

de son régime alimentaire sur le Tarn lozérien (Libois 1993) a mis en évidence une surconsommation du Barbeau comparativement aux Chevaines et Vandoises, pourtant plus abondants, du fait de mœurs plus nocturnes de ce poisson en adéquation avec les rythmes de chasse plus crépusculaires de la Loutre. La Truite, active de jour, est moins prélevée, de l'ordre de 18 % de la biomasse consommée alors qu'elle représente de l'ordre de 25 à 40 % de la biomasse halieutique selon les secteurs de cours d'eau. Notons aussi que les poissons de petites tailles et vivant sur le fond de la rivière sont préférentiellement prélevés. Un comportement de pêche benthique qui l'amène parfois à consommer quasi exclusivement l'Écrevisse de Californie, espèce invasive des cours d'eau de la région. Cependant, de mœurs discrètes autrefois, plus crépusculaires ou nocturnes, elle redevient volontiers diurne aujourd'hui et les observations visuelles sur ses habitudes et comportements deviennent de plus en plus fréquentes. Ainsi, deux loutrons louvoient sur la Mimente (commune de Saint-Julien-d'Arpaon) le 28/04/2018, un adulte, une mère sans doute, accompagné de ses deux jeunes qui apprennent à pêcher dans le Tarn (commune de Quézac) le 31/03/2019, etc. Avec le renouveau d'une population locale bien établie, les mortalités, routières - inconnues il y a encore dix ans - ou accidentelles, deviennent plus fréquentes : un cadavre de subadulte, par exemple, est retrouvé dans la Nize, secteur du Valdonnez (commune de Rouffiac), le 08/03/2016 sans pouvoir toutefois identifier la cause exacte de la mort.



Loutre d'Europe (Bédouès, 17.02.2008, Jean-Pierre Malafosse)

Famille des *Viverridae*

Genetta genetta (Linnaeus, 1758) - La Genette commune **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
26	12	36	58	95	119	13	95	227

Dates extrêmes : 04/05/1983 - 22/06/2020

Altitudes extrêmes : 70 m - 1386 m

La Genette, carnivore de taille moyenne (1,5 à 2 kg), est l'unique représentant en Europe de la famille des Viverridés, famille par ailleurs bien représentée en Afrique et en Asie. Sa morphologie est originale : svelte comme un chat, tacheté comme un félin mais au museau pointu comme un Renard avec une queue annelée de Raton-laveur, espèce d'ailleurs avec laquelle elle est parfois confondue à cause de cette queue barrée de noir et de gris. La présence de la Genette dans le Sud-Ouest de l'Europe serait due à des introductions volontaires par les Maures lors de la colonisation de l'Espagne. Les Arabes avaient en effet domestiqué ce petit carnivore pour lutter contre les rongeurs dans les cultures et les habitations. La Genette est rarement observée. Strictement nocturne, elle reste sans doute très prudente et discrète car l'utilisation récente des pièges-photos montre qu'elle est plus présente qu'elle ne paraît. La mortalité routière n'est pas rare à l'échelle régionale mais sur le territoire du Parc national des Cévennes, ce type de données est peu fréquent : les vastes surfaces naturelles alliées à sa prudence lui permettent peut-être d'échapper aux collisions. Si les données collectées concernent bien quelques observations de nuit

dans les phares des voitures, ce sont des indices de sa présence qui sont le plus souvent notés : particulièrement ses « crottiers » caractéristiques puisque la Genette a l'habitude de déposer ses fèces sur des affleurements rocheux d'où elle semble avoir une vue dominante sur une partie de son territoire. Ses crottes, longues, sont quasi systématiquement repliées et présentent souvent à l'une des deux extrémités quelques résidus végétaux qui, peut-être, lui servent de purge. Une analyse de 1411 proies, extraites de fèces récoltées en de multiples lieux du territoire du Parc national en 2018 et 2019, se décompose ainsi par ordre décroissant : 67,8 % de Mulot sylvestre qui constitue ainsi la part prépondérante de son régime, 8,7 et 8,3 % respectivement de Loir et de Campagnol roussâtre, 7,7 % d'invertébrés (des insectes principalement, coléoptères et orthoptères), 2,9 % de Mulot à collier et 1,1 % de passereaux (mésanges, Merle noir, grives, Geai des Chênes etc.). Ensuite, viennent musaraignes, campagnols, taupes, lapins, rats et souris, reptiles et batraciens, chacun de ses groupes pour moins de 1 %. La Genette complète son régime avec quelques baies et fruits (cerise, mûres, figues) prouvant à l'occasion qu'elle est aussi volontiers frugivore (Christian Riols, document interne PNC). Les observations visuelles sont réparties sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, mais de manière inégale. La plupart des données se concentrent sur le piémont des Cévennes et les Vallées Cévenoles dans des habitats très forestiers : les gros châtaigniers creux, les crêtes et arrêtes rocheuses de schiste et les nombreux escarpements en bordure de cours d'eau lui offrent des territoires de choix. La Genette est également bien notée dans les gorges du Tarn pour les mêmes raisons, un milieu idéal mêlant forêts et milieux rocheux, mais n'est pas mentionnée dans les gorges de la Jonte, un défaut de prospection sans doute plus qu'une réalité écologique. Les crottiers sont donc à rechercher et à noter en priorité dans ce secteur. Sur le Causse Méjean, une seule donnée concerne un crottier trouvé le 17/03/2018 non loin de la Parade, tandis que sur le Sauveterre, la seule donnée est localisée sur les pentes (Molines le 17/12/2014) et aucune donnée n'a été obtenue jusqu'à présent sur le plateau de ce Causse. L'animal est donc à rechercher activement sur les Causses mais le manque de boisements et d'eau ainsi que peut être la rudesse du climat semble lui être défavorable sur ces zones. La Genette est aussi bien présente sur les deux massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère, avec toutefois aucune donnée sur le contrefort Nord de ce dernier où les indices sont également à rechercher. La Genette est présente à toutes les altitudes avec une donnée extrême datée du 24/11/1999, sur les contreforts de l'Aigoual (commune de Meyrueis), où un crottier a été trouvé au niveau des sources du Béthuzon à 1339 m d'altitude. La Genette est active toute l'année avec des observations même au cœur de l'hiver comme cette observation de nuit sur la route du Plan de Fontmort à Cassagnas, le 11/01/2017 à 790 m d'altitude.



Genette commune (en captivité à Chizé, Jean-Pierre Malafosse)

Famille des *Felidae*

Felis silvestris Schreber, 1775 - Le Chat forestier **PN** ?

Dates extrêmes : 20/01/2000

Altitude : 663 m

Le Chat forestier (poids : 3-6 kg) est la souche sauvage, originelle et autochtone en Europe. Il se caractérise par des particularités morphologiques bien spécifiques : une silhouette assez massive, quatre fines raies noires sur le dessus de la tête, une raie sombre sur l'échine qui ne se prolonge pas sur la queue ; la queue est épaisse, avec au moins deux anneaux complets, et terminée par un manchon noir. Les raies latérales sur le flanc ne sont pas non plus rattachées à la raie sombre dorsale. Sa truffe est rose, ses yeux verts opalescents. Certains chats domestiques, descendants probables du Chat ganté (*Felis lybica*) d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, lui ressemblent et la distinction dans la nature n'est pas toujours aisée, d'autant plus que l'hybridation entre Chat forestier et chat domestique est possible et prouvée ici ou là. Ce type d'hybridation a sans doute conforté la dénomination de « chat haret », qualifiant un animal domestique revenu à l'état sauvage, dénomination qui ne correspond à aucune référence taxonomique et qui doit être bannie. À l'heure actuelle, sur les départements de la Lozère, de l'Ardèche et du Gard, aucune mention du Chat forestier n'a pu être authentifiée par des photos d'animaux morts ou vivants et seuls des témoignages d'observations visuelles rapportent sa présence sur ce périmètre. Dans le contexte d'une expansion actuelle de son aire de répartition, depuis le Nord-Est de la France en direction du Sud-Ouest, il est possible que le territoire du Parc national des Cévennes soit fréquenté par des individus pionniers. Le Chat forestier est d'ores et déjà bien implanté dans le Nord et le centre du Massif Central jusqu'au Cantal et en Haute-Loire et, poursuivant son avancée vers le Sud, il est hautement probable que les contacts dans le Sud du Massif Central deviennent plus fréquents. Par ailleurs, le Chat forestier est présent sur la chaîne pyrénéenne et remonte vers le Nord jusque au département de l'Aude. Tout récemment, fin novembre 2020, la présence du Chat sylvestre est confirmée sur le massif du Caroux (département de l'Hérault) par des photos dont l'une d'elles montre une femelle accompagnée de trois chatons. À ce jour, seule une donnée est mentionnée dans la base du Parc national : un individu est observé et identifié comme tel au bord du Tarn en amont de La Vernède (commune de Bédouès) le 20/01/2000. Mais d'autres observations, plus récentes, sont rapportées et validées dans la base naturaliste Faune-LR, notamment deux contacts datés des 10/09/2009 et 06/06/2012 respectivement près de Carnac sur le Méjean (commune de Mas-Saint-Chély) et près de Carnac sur l'Aigoual (commune de Rousses), puis un autre individu est observé entre Saint-Pierre-des-Tripiers et La Viale le 30/04/2015 et enfin un adulte, avec un lapin dans la gueule, sur la route qui descend de Hures-La-Parade dans les gorges de la Jonte le 14/07/2019. Le Chat forestier que l'on associe volontiers, comme son nom semble l'indiquer, aux massifs forestiers est en fait susceptible de fréquenter des habitats variés mais les prairies, offrant une ressource alimentaire conséquente (campagnols et autres micromammifères) en lisière de forêts qui, elles, offrent le gîte et la tranquillité, constituent le biotope optimal. Ces données restent pour l'instant rares mais avec les moyens photographiques dont on dispose aujourd'hui, il serait souhaitable que des témoignages avec preuves et indices à l'appui viennent enfin fournir une reconnaissance formelle de l'espèce sur le territoire du Parc national des Cévennes. Tout chat retrouvé mort et dont la souche sauvage est suspectée doit être récupéré pour expertise. Dans le cas où l'on ne dispose pas d'appareil photo, il est important de décrire avec précision les caractéristiques de l'animal observé. Toute autre mention non commentée ne devrait plus être retenue à l'avenir.

Lynx lynx (Linnaeus, 1758) - Le Lynx boréal **PN** (absent)

Historiquement, les rapports d'observation du Lynx, communément nommé autrefois Loup-cervier, sont peu abondants comparativement à ceux concernant le Loup. Dans la région, Le dernier Lynx semble avoir été tué en 1875 dans les environs de Génolhac, sa dépouille naturalisée est visible au muséum de Nîmes. Après sa disparition à la fin du XIX^{ème} siècle, aucune donnée objective et fiable de sa présence n'est apportée et pourtant de nombreux témoignages d'observations visuelles dans le Massif Central, en Lozère et dans le Parc national des Cévennes, ont pu être collectés ici ou là. Nappée & Therey (2014)

développent longuement ces rapports d'observation et émettent différentes hypothèses pouvant expliquer la présence discrète de ce prédateur dans la région. Mais force est de constater qu'aucune preuve tangible et irréfutable n'est jamais venue corroborer ces observations et hypothèses et l'on doit considérer que le Lynx est, en l'état actuel de nos connaissances, absent des contrées cévenoles. Il est curieux, d'ailleurs, à l'ère de l'image et des appareils photographiques, qu'aucun cliché, même subrepticement dérobé, ne soit venu apporter une preuve formelle de sa présence si telle était le cas. Il est vrai que le plus gros Félinid européen, à la taille somme toute assez modeste (15-20 kg) et aux mœurs solitaires, sait se tenir discret dans l'habitat forestier qu'il fréquente de préférence. Pratiquant la chasse à l'approche mais capable aussi de longs affûts, observateur hors pair, le Lynx boréal trouverait sans aucun doute un milieu de vie favorable dans les grands massifs forestiers des Cévennes : le garde-manger est abondant, riche de chevreuils, sa proie de prédilection, de lièvres et de rongeurs... Et même si cet animal sait bien entretenir son aura fantomatique, nul doute qu'il ne manquerait pas, sitôt sa présence avérée, de se faire remarquer auprès de quelques exploitations ovines.

Famille des *Procyonidae*

Procyon lotor (Linnaeus, 1758) - Le Raton laveur ?

Avec un museau fin et pointu, son masque noir célèbre et son arrière-train rebondi terminé par une queue annelée, le Raton laveur ne peut guère être confondu avec une autre espèce quoique sa queue barrée d'anneaux sombres, plus courte proportionnellement que celle de la Genette, peut parfois conduire à une identification erronée avec cette dernière lors d'une observation fugace. Mais sa silhouette de gros chat, plus rondouillarde, le distingue aisément de la Genette, plus svelte et bien plus légère. Originaire d'Amérique du Nord et introduit pour sa fourrure dans les années 1930 en Allemagne, cet animal, seul représentant de la famille des Procyonidés en Europe, a largement étendu son aire géographique en Europe occidentale. A partir d'un noyau toujours centré sur le Benelux, l'Allemagne de l'Ouest et le Nord de la France, l'espèce essaime ponctuellement ici ou là sur l'ensemble du territoire national. Aucune donnée n'est mentionnée dans la base du Parc national des Cévennes mais une donnée ancienne, datant du 19/02/1998, est rapportée du col de l'Exil, sur la corniche des Cévennes (commune de Moissac-Vallée-Française) où un individu au gabarit d'adulte est observé sur la route le soir (ALEPE 2020). Aucun autre signalement n'est venu confirmer cette présence par la suite mais cette espèce est notée à plusieurs reprises, ces dernières années, au Nord du département de la Lozère, sur le bassin de la Truyère et sur celui de l'Allier. L'espèce est donc à surveiller.

Ordre des *Cetartiodactyla*

Famille des *Suidae*

Sus scrofa Linnaeus, 1758 - Le Sanglier d'Eurasie **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
236	14	67	45	201	116	49	398	563

Dates extrêmes : 03/09/1979 - 17/09/2020

Altitudes extrêmes : 158 m - 1680 m

Le Sanglier est un ongulé d'apparence massif et lourd (de l'ordre de 100 à 150 kg pour un mâle et 80 cm de hauteur au garrot, mais seulement 70 à 80 kg pour les femelles ou laies) mais puissant et leste lorsqu'il court ou nage. Son pelage, de couleur et texture, varie en fonction de l'âge : brun clair rayé de beige chez le marccassin (jusque vers cinq mois), il devient roussâtre chez les immatures de fin de première année avant de foncer et tendre vers le gris-noir chez l'adulte. Les poils de jarre lui donnent souvent un aspect hirsute. La tête, ou hure, est prolongée d'un long museau, le groin, utile au Sanglier

pour retourner la terre, laissant derrière lui ces fameux boutis d'où il extrait sa nourriture. Les oreilles sont bien développées, les yeux petits et les vieux individus ont des canines développées qui apparaissent sous forme de défenses (ou grès) de chaque côté de la hure. Son régime alimentaire est de type polyphage, consommant aussi bien des aliments d'origine végétale (bulbes, noisette de terre, racines comestibles, tubercules, fruits... dont les fâines, châtaignes et glands lui fournissent une base énergétique conséquente à l'automne) que d'origine animale (invertébrés surtout, mais aussi des petits vertébrés dont les campagnols et mulots, pour les apports protéiques) sans négliger les charognes. Disparu, ou en tout cas devenu rare dès la fin du XVII^{ème} siècle, il semble absent au XIX^{ème} et ce n'est qu'à la fin de ce siècle et au début du XX^{ème} que le Sanglier revient conquérir ses anciens territoires du Sud Massif Central, sur le versant Nord du Mont Lozère d'abord puis sur les pentes de l'Aigoual sans doute favorisé par la reforestation et la chute de pressions humaines après les guerres de 1870 et 1914-1918. Bien qu'assez sédentaire, les jeunes individus sont capables d'erratisme qui les pousse à coloniser de nouveaux espaces à condition d'y trouver un couvert végétal et une ressource en eau suffisante. Les habitats forestiers du territoire du Parc national lui conviennent parfaitement, tant par la tranquillité que par les ressources alimentaires, et après avoir profité de la déprise agricole des années post-guerre, l'espèce connaît ces dernières décennies des populations florissantes devenant même problématique pour l'agriculture locale. Soulignons cependant que cette dynamique de population a été favorisée par des lâchers de souches génétiques très disparates pendant de nombreuses années, lâchers aujourd'hui rigoureusement interdits. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, le Sanglier est partout présent, des plus basses altitudes gardoises commune de Thoiras (altitude 195 m jusqu'au sommet du Mont Lozère (1700 m) par où il transite à l'occasion (un maximum de 1613 m apparaît dans la base de données mais d'autres observations naturalistes sont rapportées du sommet même du Finiels). La succession d'hivers doux, doublée d'une ressource alimentaire abondante, favorise la reproduction de cette espèce à forte prolificité. Si les naissances sont plus nombreuses au printemps, les femelles peuvent mettre bas toute l'année (en moyenne 4 à 6 marcassins). La reproduction est largement conditionnée par les ressources trophiques. Le Sanglier évite les secteurs trop enneigés. L'espèce est classée « gibier », et au contraire des cervidés, n'est pas soumise à un plan de chasse. Les prélèvements opérés pendant la période de chasse restent donc libres et illimités. Les populations localement abondantes provoquent régulièrement des dégâts qui nuisent aux activités agricoles. Des autorisations de destruction peuvent être accordées au-delà des périodes de chasse pour intervenir sur les individus responsables de ces déprédations. Le contrôle des populations est très majoritairement assuré par la chasse avec des prélèvements annuels pouvant dépasser 40 000 individus dans le Gard et 7 000 en Lozère. 5 000 à 7 000 sangliers sont annuellement prélevés en cœur de Parc.



Sanglier d'Eurasie (à gauche : Dourbies, 08.08.2013, Régis Descamps ; à droite : Dourbies, 28.05.2007, Bruno Descaves)

Famille des *Cervidae*

Cervus elaphus Linnaeus, 1758 - Le Cerf élaphe C

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1710	0	212	25	331	84	283	1911	2278

Dates extrêmes : 09/03/1979 – 24/09/2020

Altitudes extrêmes : 316 m - 1640 m

Le Cerf élaphe est le plus grand herbivore de nos forêts. Sa taille, 1 m 40 au garrot, et son poids variant de 150 à 250 kg pour le mâle et de l'ordre de 100 kg pour la biche, en font même le plus grand Mammifère terrestre de France. Le dimorphisme sexuel est très marqué chez cette espèce, la femelle ne porte pas de bois, alors que le mâle arbore fièrement sa ramure de l'été à la fin de l'hiver suivant. Les deux sexes possèdent une tache fessière ocre caractéristique. La gestation dure environ huit mois et le jeune faon a un pelage roussâtre tacheté de blanc. Les bois du cerf, de production osseuse, tombent chaque année et dès mi-février en Cévennes. Les animaux les plus vieux perdent leurs bois les premiers. Cette espèce, vraisemblablement disparue des forêts du Sud du Massif Central dès la fin du XVIII^{ème} siècle, et encore absente durant la première moitié du XX^{ème}, a été réintroduite. Les premières opérations ont été initiées entre 1961 et 1965 par les Fédérations départementales des chasseurs du Gard et de la Lozère, en partenariat avec l'Administration des eaux et forêts. 31 individus issus du parc de Chambord (à raison d'un mâle pour deux femelles), sont lâchés sur l'Aigoual, le Lingas et le Mont Lozère. Le Parc national prend le relai des réintroductions en 1974, et constitue une population souche élevée en semi-liberté sur les 120 ha de l'enclos de Ventajols. Afin d'assurer un brassage génétique, des animaux d'origines hongroises et autrichiennes sont mélangés aux individus issus du parc de Chambord. La population souche est constituée par deux mâles et deux femelles en provenance de Hongrie (Carpathes) en 1974, six femelles et deux mâles en provenance d'Autriche (avec composante yougoslave), trois femelles et deux mâles en provenance de Sainte-Lucie (zoo du Gévaudan). Au total, 126 individus seront remis en liberté en plusieurs lâchers successifs entre 1974 et 1982 dont 33 sur le Mont Lozère Sud, 25 dans les Vallées Cévenoles, 17 sur l'Aigoual Nord et 51 sur l'Aigoual Sud. Le brassage génétique opéré est sans aucun doute à l'origine des performances physiques exceptionnelles des cerfs cévenols dont les poids peuvent atteindre et parfois dépasser 150 kg pour les femelles et 300 kg pour les mâles. Depuis, ces populations ont largement colonisé tous les habitats idoines notamment ceux offrant une grande quiétude dans les zones interdites à la chasse (ZIC) ou d'accès difficile. Mais ces zones refuges ont entraîné des surdensités d'animaux devenus alors indésirables en raison des pressions trophiques exercées sur les plantations forestières et ces ZIC ont été supprimées en 2009. La population s'est globalement étoffée gagnant de nouveaux secteurs d'occupation. Le Cerf élaphe est présent partout sur le territoire du Parc national des Cévennes, en bonnes densités, et à toutes les altitudes. Les plateaux des Causses (Causses Méjean et Sauveterre) ont été progressivement colonisés au cours des deux dernières décennies. L'espèce étant classée « gibier », elle est soumise à un plan de chasse réajusté chaque année sur l'ensemble du territoire national. Le contrôle des populations par la chasse est nécessaire à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, lequel constitue une obligation de résultat en cœur de Parc. Pour le seul cœur du Parc national des Cévennes, 857 individus étaient attribués au plan de chasse 2019-2020 pour une réalisation de 653 animaux.



Cerf élaphe (à gauche : Camprieu, 04.10.2018, Régis Descamps ; à droite : Les Bondons, 26.11.2020, Jean-Pierre Malafosse)

Dama dama (Linnaeus, 1758) - Le Daim européen

Dès 1971, un an après la création du Parc national des Cévennes, naissait l'idée d'une introduction du Daim dans l'espace cévenol. Introduction alors justifiée par une présence protohistorique sur l'Europe occidentale et historique dans les Cévennes gardoises, sur la montagne du Lingas, où il y avait été introduit vers le XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle par les évêques de Maguelone qui y possédaient un territoire de chasse à courre. L'introduction dans le Parc national des Cévennes était aussi motivée, à sa création, par l'idée de constituer un nouveau noyau de population sauvage de cette espèce qui n'existait essentiellement jusqu'alors que dans des parcs zoologiques à des fins de boucherie. Le Parc national a donc acquis quelques individus, originaires de deux parcs zoologiques de la région lyonnaise et du Morbihan, qui furent provisoirement parqués dans l'enclos de Ventajols (commune de Saint-Julien-d'Arpaon). Mais, dès sa première réunion, le comité scientifique du Parc opposa un veto catégorique à ce projet considérant que le Daim n'avait pas de légitimité comme animal sauvage historique dans la région. C'est ainsi qu'une harde de Daim a pu prospérer dans l'enclos de Ventajols. Certains de ces animaux furent revendus à des particuliers et à une société de chasse de l'Hérault mais quelques-uns, à la faveur de chablis ou de congères hivernales favorisant le franchissement de la clôture de l'enclos, en profitèrent pour s'échapper. En 1997 et 1998, tous les cervidés détenus dans l'enclos de Ventajols furent éliminés et vendus à la boucherie mais la douzaine de Daims échappés ont rejoint quelques congénères eux aussi échappés d'un autre enclos appartenant à des particuliers, sur la commune de Cassagnas, durant cette même décennie 1990. Par la suite, un quota de chasse renouvelé annuellement et autorisant des prélèvements supérieurs à l'effectif des individus évadés mit fin, dans le courant des années 2000, à ce noyau d'animaux très localisés (Christian Nappée *in litt.*). Aucune donnée récente n'est venue confirmer la survie de cette espèce sur le territoire du Parc national Cévennes. Le Daim peut donc être considéré dorénavant comme une espèce absente du Parc.

Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758) - Le Chevreuil européen **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
903	5	343	34	307	225	256	1111	1592

Dates extrêmes : 21/04/1979 - 17/09/2020

Altitudes extrêmes : 180 m - 1680 m

Avec ses 60-80 cm au garrot et un poids de l'ordre de 20-30 kg, les mâles étant plus lourds, le Chevreuil est le plus petit cervidé d'Europe. Il possède une robe brune plus ou moins foncée ou rousse. Le mâle porte des bois courts qu'il perd chaque année, en octobre-novembre. Les comportements de rut sont signalés dès le mois de juillet, le 06/07/1986 (commune de Saint Etienne-Vallée-Française) date la plus précoce. Doté d'une plasticité écologique importante, on peut l'observer dans tous les types de milieux

mais il affectionne particulièrement les milieux bocagers en mosaïque où alternent bosquets, lisières, landes et prairies. Les milieux forestiers ne sont pénétrés que lors des productions fruitières (faînes, glands, châtaignes) à l'automne. C'est une espèce aujourd'hui très commune et on peut considérer, d'après la littérature, qu'historiquement le Chevreuil a toujours subsisté dans quelques massifs forestiers refuges. Mais s'il reste très rare jusque dans le courant des années 1980, c'est à partir de cette décennie que ses populations sur les départements du Sud Massif Central vont littéralement « exploser ». Le premier plan de chasse lozérien, en 1982, n'autorise que deux animaux ! Si le Chevreuil est largement distribué en Europe occidentale et en France, ce n'est qu'au cours de ces quatre dernières décennies qu'il a acquis l'abondance qu'on lui connaît aujourd'hui en Lozère et sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes. Il est signalé des plus basses altitudes en Cévennes, à 180 m sur la commune de Thoira, jusque sur les crêtes du Mont Lozère à 1630 m d'altitude. Classée « gibier », cette espèce est soumise sur le territoire du Parc national des Cévennes, comme sur les départements de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche, à un plan de chasse réajusté chaque année. Pour le seul cœur du Parc national des Cévennes, 484 individus étaient attribués au plan de chasse 2019/2020 pour une réalisation de 346 animaux.



Chevreuil européen (à gauche : Sainte-Énimie, 14.03.2015, Régis Descamps ; à droite : hors Parc, 22.11.2003, Jean-Pierre Malafosse)

Famille des *Bovidae*

Ovis gmelini Blyth, 1841 - Le Mouflon d'Arménie / ***Ovis gmelini musimon*** x
Ovis sp. - Le Mouflon méditerranéen **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
60	0	75	16	18	82	15	73	169

Dates extrêmes : 19/03/1996 - 21/08/2020

Altitudes extrêmes : 431 m - 1350 m

L'histoire phylogénique du Mouflon sur le territoire du Parc national des Cévennes est sans doute complexe ! Les mouflons de France continentale sont issus d'introductions, en milieux naturels à partir de 1949 (dans le Mercantour), qui se sont poursuivies au cours des années 1950. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, les premières introductions datent du 03 février 1954 : trois mâles et trois femelles sont relâchés au col du Minier (commune de Bréau-et-Salagosse) sur le versant gardois au Sud-Est de l'Aigoual (Jean-Marc Cugnasse, ONCFS, *in litt.*). Les animaux implantés étaient originaires de Cadarache, de souche pure « corse » puisqu'une des finalités de ces implantations continentales était la sauvegarde de la souche insulaire corse (reconnue, depuis, sous la dénomination *Ovis gmelini musimon corsicana*). Mais il est probable que par la suite, d'autres lignées génétiques aient été mélangées aux premières populations introduites, avec notamment certains animaux issus de la souche sarde (*Ovis gmelini musimon musimon*), les animaux des gorges du Tarn ayant été introduits vers 1955 et ceux du

Mont Mars en 1978 ; ces derniers étaient issus d'individus détenus en captivité dans l'enclos de Ventajols, provenant eux-mêmes de souches diverses puisqu'ils venaient du parc du Gévaudan qui les avait achetés à un établissement qui se procurait des mouflons dans divers parcs zoologiques européens ! L'hypothèse retenue actuellement, quant à l'origine des mouflons européens est la suivante : des animaux issus de l'espèce sauvage d'Asie mineure, le Mouflon d'Arménie (*Ovis gmelini*), auraient été implantés dans les îles de la Méditerranée (Chypre, Sardaigne et Corse) au VII^{ème} ou VI^{ème} siècles avant J.C. pour y être domestiqués. Et c'est sans doute à partir d'individus retournés à la nature que la forme sauvage du Mouflon de Corse a pris souche sur cette île, de même en Sardaigne. On considère donc aujourd'hui que les animaux continentaux, d'origine diverses et sans doute, ici ou là, recroisés avec des races de moutons domestiques, se réfèrent au Mouflon méditerranéen, une forme relativement stabilisée au plan morphologique : entre 65 et 75 cm de hauteur au garrot et entre 25 et 50 kg pour le poids, les femelles étant plus petites que les mâles. Son pelage de couleur brun-roux est épais, le museau, les pattes et le ventre sont blancs. Le mâle se distingue de la femelle par des couleurs plus contrastées, brun-acajou avec un fanon noir et une selle blanche sur le haut du flanc, des cornes épaisses qui s'enroulent à partir de l'âge de trois ans pouvant atteindre presque un mètre de long avec l'âge. Le rut a lieu de mi-octobre à mi-décembre et est marquée par des combats entre les mâles. Les naissances ont lieu en avril au sein de petites hardes composées de femelles. Le Mouflon affectionne les vastes espaces ouverts au sol dur et sec, couvert d'une végétation herbacée ou arbustive, ne craignant ni les dénivelés ni les escarpements rocheux où il se sent en sécurité pour son repos diurne. Il fréquente aussi les boisements de feuillus clairs dans les pentes bien exposées. Aujourd'hui, dans le Parc national des Cévennes, trois populations sont bien implantées : l'une sur le versant oriental du Mont Aigoual, dispersée dans les pentes et sur les crêtes de la haute vallée de l'Hérault en amont de Valleraugue ; une autre, plus petite, localisée sur le versant Sud du Mont Mars et enfin une troisième, très dispersée dans les Gorges du Tarn, sur les versants des Causses Méjean et Sauveterre ; sur ce dernier territoire, plusieurs petites hardes se partagent les pentes, davantage en adret en rive droite du Tarn qu'en ubac, depuis Ispagnac jusqu'à Mostéjous aux confins aveyronnais. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, le Mouflon est noté à partir de 471 m d'altitude en bas des gorges du Tarn (commune des Vignes) jusqu'à 1344 sur les pentes de l'Aigoual (commune de Valleraugue). L'espèce est classée « gibier » en Lozère et donc est soumise à un plan de chasse qui vise à maintenir un certain équilibre populationnel pour éviter les prélèvements sur les productions prairiales et céréalières, particulièrement sur les noyaux de population à plus fortes densités de Sainte-Énimie et du Masegros. Toutefois, le cœur du Parc national des Cévennes est peu concerné par ce plan de chasse du Mouflon puisque, pour la saison 2019/2020, 10 mouflons étaient attribués sur les parties gardoise de l'Aigoual et seulement deux individus étaient attribués pour les Vallées Cévenoles.



Mouflon méditerranéen (Boisssets, 27.01.2015, Régis Descamps)

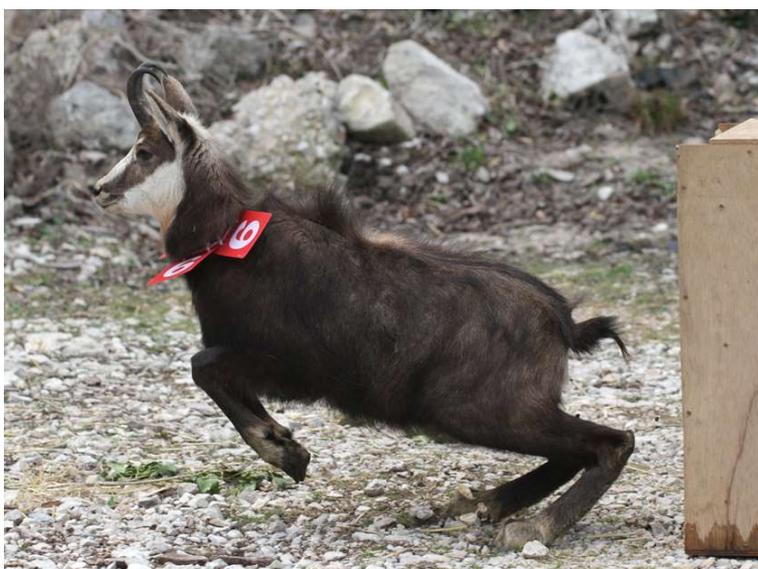
Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758) - Le Chamois des Alpes **RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	56	0	4	17	29	19	65

Dates extrêmes : 01/01/1900 ? - 10/06/2020

Altitudes extrêmes : 606 m - 1575 m

Le Chamois est un animal qui porte bien son nom scientifique, *Rupicapra* signifiant littéralement « chèvre des rochers ». Le Chamois ressemble bien à une chèvre mais avec des cornes recourbées en crochets, plus longs et plus épais chez le mâle. Avec sa tête blanche masquée de noir, entre le museau et les yeux, le Chamois est très facilement identifiable. Bien qu'il soit associé dans l'imaginaire collectif à la haute montagne, c'est bien à une topographie accidentée mais non à l'altitude qu'il est particulièrement attaché : il fréquente ainsi les zones pentues et escarpées et tolère, voire apprécie, le couvert forestier. Disparu du Massif Central au cours des temps historiques, il a été réintroduit entre 1978 et 1979 dans le Cantal au Puy Mary (45 Chamois en provenance des Vosges issus eux-mêmes de la Forêt Noire en Allemagne) (Jullien & Cornillon 2012). À partir de ce noyau cantalien, une petite population s'est établie spontanément sur le massif du Sancy et c'est peut-être à partir de ces noyaux auvergnats que l'on doit les toutes premières mentions de l'espèce en Lozère, pendant l'hiver en 1991-1992 près de Villefort (Debussche & Debussche 2017) puis le 01/11/1997 sur la commune de Banassac, et sur le territoire du Parc national : un premier individu erratique est observé le 25/12/1997 sous les couronnes de Rochefort (bordure du Causse Méjean, commune de Florac) puis, le même individu ou un autre (?) est signalé un peu plus au Sud, moins de trois mois plus tard, le 14/03/1998 sur les contreforts du Causse Méjean à Croupillac (commune de Florac). Plus à l'Est, trois individus (un mâle et deux femelles adultes) sont mentionnés le 24/05/1998 sous le Rocher de l'Aigle (Pic Cassini, Mont Lozère ; ALEPE 2020). Un individu seul est noté le 01/12/1998 au dessus du village du Bergognon (commune d'Altier) au Nord du Mont Lozère puis, le même ou un autre (?), le 22/06/1999 sous le Pic Cassini en versant Nord du Mont Lozère (base de données PNC). Sur le même secteur du Pic Cassini, un mâle adulte à la corne cassée est observé le 06/08/2000 puis revu le 01/09/2001 et même encore le 10/09/2003 (ALEPE 2020). Ensuite, aucun signalement de l'espèce n'est plus rapporté jusqu'à sa réintroduction dans les gorges du Tarn en 2015. Anticipant le projet d'une réintroduction, et à la demande de la Fédération des chasseurs de Lozère, le Chamois, « espèce gibier » au plan national, a été inscrit dans le schéma départemental de gestion cynégétique en 2013 avec un quota de zéro au plan de chasse. C'est donc en 2015 que la Fédération des chasseurs de Lozère a initié le programme de réintroduction de l'espèce qui s'est déroulé sur quatre ans. Les premiers animaux (six mâles et deux femelles) sont relâchés dans les gorges du Tarn, sur le secteur de La Malène. Ce sont en tout 27 chamois qui ont été réintroduits en 2015, 2017 et 2018, en provenance de trois régions différentes, les Alpes-Maritimes, le Cantal et le massif des Bauges en Savoie. La population Lozérienne est donc, actuellement, en phase d'acclimatation, cette petite population pionnière ayant assuré sa descendance dès 2015, avec une naissance, puis en 2017 (sept naissances) et en 2018 (deux naissances), la plupart provenant de femelles déjà gravides lors des lâchers. La zone de présence principale est donc localisée dans les gorges du Tarn, mais des individus erratiques sont rapidement observés sur l'ensemble des massifs du Parc, et de nouveaux noyaux de population pourraient bien s'établir dans tout milieu suffisamment escarpé et tranquille. Sur le Mont Lozère, un individu mâle a été observé vers Fraissinet-de-Lozère le 28/11/2018. Le 16/02/2014, deux individus ont été observés dans la montée entre Saint-Julien d'Arpaon et le col de l'Oumenet. Un individu a été observé à plusieurs reprises autours du Mont Aigoual durant l'été 2016, un autre individu non loin de Servillières le 03/12/2015 (commune de Lanuéjols, Gard) et enfin trois individus semblent fréquenter durablement les environs du Col du Perjuret (commune de Fraissinet-de-Fourques) depuis le début de l'année 2017. C'est une population en devenir dont les choix et partages territoriaux sont à suivre dans les prochaines années sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes.



Chamois des Alpes (La Malène, 14.03.2015, Jean-Pierre Malafosse)

Ordre des *Lagomorpha*

Famille des *Leporidae*

Lepus europaeus Pallas, 1778 - Le Lièvre d'Europe **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
140	5	180	15	149	126	63	300	489

Dates extrêmes : 15/03/1979 - 08/08/2020

Altitudes extrêmes : 251 m - 1680 m

Le Lièvre d'Europe ressemble au Lapin de garenne mais, à l'âge adulte, il est plus svelte et plus grand. Ses oreilles sont plus longues et leurs extrémités, ainsi que le dessus de la queue, sont noirs. Le Lièvre adulte pèse 3,8 kg en moyenne contre 1,4 kg pour le Lapin de garenne. La saison de reproduction s'étale de décembre à août. La gestation dure 41 jours et une femelle porte environ cinq fois par an un à trois levrauts sevrés entre trois et cinq semaines. Les jeunes femelles nées en début d'année (avant début mai) peuvent donc avoir jusqu'à deux portées au cours de l'été qui suit immédiatement leur naissance. Les jeunes naissent sans protection particulière, directement déposés à la surface du sol, dans un gîte. Le Lièvre se nourrit avant tout de graminées et de plantes diverses qu'il recherche dans les prairies naturelles, les banquettes herbeuses ou même en milieu forestier clair. Il ne dédaigne pas certaines plantes cultivées dont il choisit les parties les plus riches. Parfois, il consomme aussi des fruits, des graines, des racines (betteraves) ou de jeunes pousses d'arbres et d'arbustes, notamment durant les forts enneigements. L'espèce est extrêmement plastique à l'égard du climat et de l'habitat et occupe une vaste gamme de milieux, dès lors que ceux-ci sont suffisamment ouverts et non saturés d'eau. Le Lièvre ne montre jamais de comportement territorial. Espèce essentiellement nocturne, il passe la plus grande partie du jour au repos dans son gîte, simple dépression dans le sol dont il change souvent d'un jour à l'autre. Surpris au gîte, il compte sur une immobilité totale afin de passer inaperçu. Dès le crépuscule, il gagne ses terrains d'alimentation et rejoint à l'occasion ses congénères sur les champs dégagés. Le Lièvre est une espèce très sociable, à tendance grégaire. Les groupes de lièvres souvent de l'ordre de deux à six individus, voire davantage, peuvent être observés dans les régions de fortes densités. Le Lièvre d'Europe est une espèce originaire des steppes qui a très largement profité de l'ouverture des paysages par l'Homme et de l'extension de ses cultures. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, il est bien représenté sur tous les massifs et à toutes les altitudes depuis le piémont cévenol (Génolhac,

Le Vigan) jusque sur le mont Aigoual et le Mont Lozère. Actif l'hiver, par temps de neige, les traces de ses pas et voies révèlent parfois des densités surprenantes. Dans le Parc national des Cévennes, l'espèce est chassable à raison d'un lièvre par jour et par personne pendant la saison autorisée à l'exception des territoires classés en zones de tranquillité pour le petit gibier et le gibier de passage qui représentent plus de 16 % de la superficie du cœur de Parc. Les indices nocturnes relevés dans le cadre des suivis des cervidés confirment un très bon état de conservation des populations de Lièvre, notamment sur le Causse Méjean.



Lièvre d'Europe (à gauche : PNC, 24.04.2015, Régis Descamps ; au milieu : PNC, date et lieu inconnus ; à droite : Aigoual, 11.03.2011, Gaël Karczewski)

Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758) - Le Lapin de garenne **R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	2	90	5	7	61	19	29	109

Dates extrêmes : 26/06/1974 - 03/06/2020

Altitudes extrêmes : 192 m - 1389 m

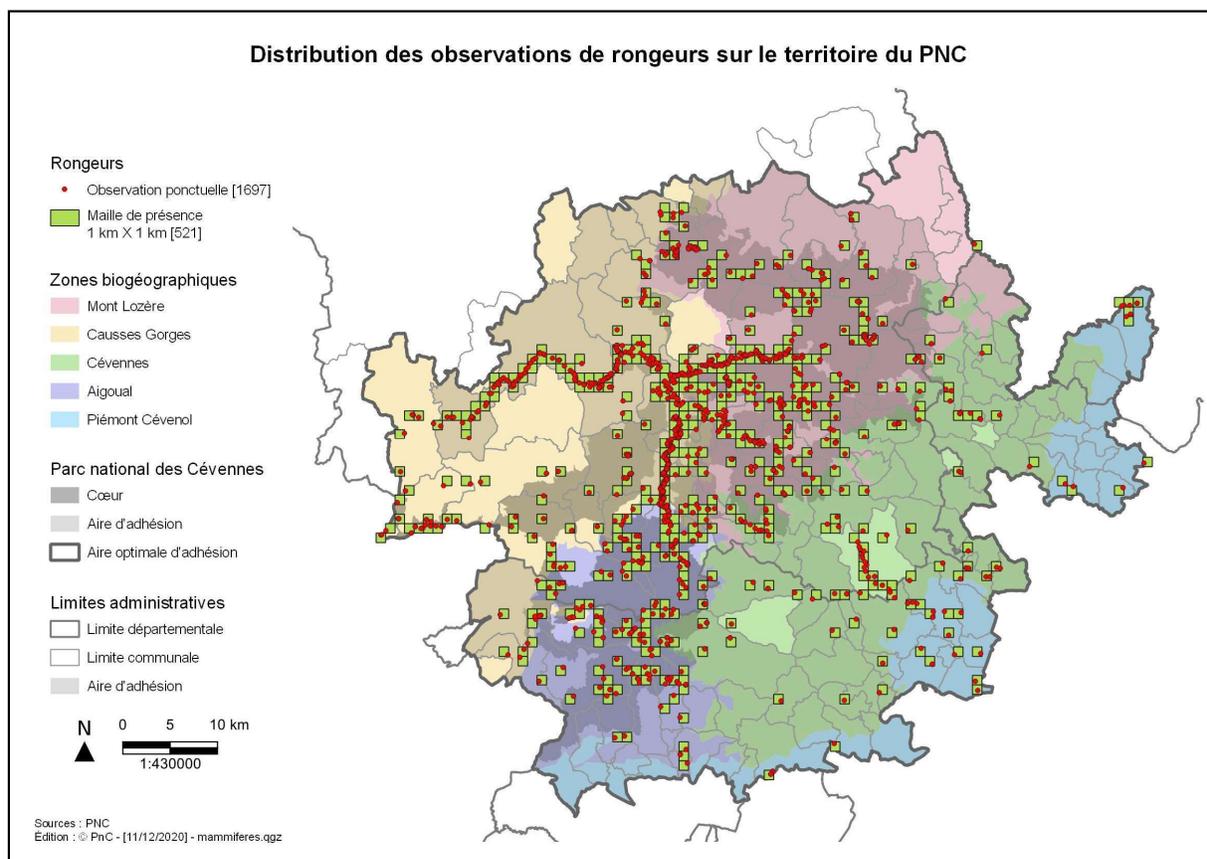
Au sein du Parc national des Cévennes, on ne peut confondre le Lapin de garenne qu'avec le Lièvre d'Europe. Ce dernier, plus commun sur le territoire du Parc, diffère du Lapin par ses grandes oreilles noires à leur extrémité ainsi que par le dessus de sa queue noir bordé de blanc et surtout par ses longues pattes. Le dessus de la queue du Lapin est gris brun tout comme le reste de son pelage. Il est aussi plus petit (de l'ordre de 1 à 1,5 kg) et d'allure générale moins élancée que le Lièvre. Selon le savoir local, le Lapin était abondant sur le territoire du Parc avant les années 1950 et fut même une source de nourriture conséquente dans les périodes troubles de la dernière guerre. Il fréquentait alors les milieux ouverts, nombreux à cette époque-là. Ce sont d'ailleurs les explosions démographiques de cette espèce, dans les années d'après-guerre, un peu partout sur le territoire national et avec les conséquences néfastes sur les productions agricoles, qui ont motivé une des premières luttes biologiques, alors à ses balbutiements dans les années 1952 et suivantes, en introduisant volontairement le virus de la myxomatose. Cet agent pathogène naturel des Lagomorphes sud-américains est peu virulent chez ces derniers mais a eu un impact au-delà des espérances puisqu'inconnue de nos lapins autochtones, la myxomatose a décimé drastiquement les populations régionales à partir de 1955. L'espèce n'en a pas pour autant disparu et des foyers de résistance se sont ici ou là naturellement sélectionnés permettant la survie de noyaux de populations. Ces soubresauts populationnels sont malgré tout restés fragiles et pour le département de la Lozère, comme pour le Causse Méjean plus précisément, après un nouvel effondrement vers 1976, c'est dans les années 1986-1987 que le Lapin disparaît quasi définitivement du Causse Méjean (Roobrouck 1999). Notons que c'est cette même année 1986 que les premiers foyers de contamination par le VHD sont décelés en Europe. Ce virus hémorragique, mortel pour le Lapin, et détecté pour la première fois en Chine en 1984, fut un nouvel agent pathogène affectant sévèrement les populations européennes, nationales et locales. Disparition qui motivera un programme ambitieux de réimplantation du Lapin sur le Causse Méjean où plus de 300 Lapins de garenne sont relâchés en mai 1994 lors d'une opération conjointe entre le Parc national des Cévennes et la Fédération des chasseurs

de Lozère. Aujourd'hui, la base de données du Parc ne livre que 107 contacts avec l'espèce entre 1974 et 2018 et, désormais, les principales observations se répartissent sur les Causses, Méjean et Sauveterre, avec trois noyaux principaux comptabilisant une dizaine d'observations chacun aux alentours de Hures-la-Parade, Nivoliers et Montbrun sur le Méjean, avec une population au bord du Tarn dans les gorges et un autre noyau situé sur le Causse de Sauveterre, autour des Cheyrouses et du hameau de Sauveterre (commune d'Ispagnac). Quelques données éparses concernent le pourtour du Mont Lozère : deux observations sur les Cans près du Pompidou le 29/10/2015 et au col du Rey le 05/07/2016 ; quelques observations concernent les Vallées Cévenoles, Les Mages le 08/08/2010, Cendras le 03/04/2012, Sainte-Croix-de-Caderle le 01/01/2009 et trois observations au niveau du lieudit Puech Arnal à Mandagout. Enfin, une seule observation concerne le massif de l'Aigoual non loin de Rousses le 01/12/1987. Cette espèce est difficile à suivre puisqu'elle connaît de grandes fluctuations dans la dynamique de ses populations. Une garenne repérée une ou deux années de suite peut très bien disparaître les années suivantes pour réapparaître plus tard. De plus, des lâchers sporadiques ont lieu dans le cadre d'opérations de réimplantation cynégétique. Cependant, il est certain que cette espèce mérite une grande attention sur le territoire du Parc national des Cévennes pour ses différentes fonctions écologiques : d'abord sa place dans les chaînes alimentaires en tant que proie des grands rapaces et des petits carnivores mais aussi par sa capacité à creuser des terriers pouvant être réutilisés par d'autres espèces, notamment le Lézard ocellé.



Lapin de garenne (Ispagnac, 03.05.2009, Jean-Pierre Malafosse)

Ordre des *Rodentia* ou Rongeurs



Famille des *Sciuridae*

Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758 - L'Écureuil roux **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
78	6	77	23	137	114	12	195	321

Dates extrêmes : 14/12/1979 - 15/09/2020

Altitudes extrêmes : 180 m - 1680 m

Ce rongeur, strictement diurne et au régime préférentiellement granivore et frugivore, est bien connu de tous. C'est aussi un de nos rares mammifères sauvages à être, de nos jours, apprécié de tous pour sa simple esthétique, bien qu'il fût, en d'autres temps, consommé pour sa chair. L'Écureuil roux est présent partout où il y a un couvert arboré (forêts, bosquets, haies, parcs et jardins, ripisylves...) producteur de fruits (noisettes, amandes, pignons et baies), bourgeons et champignons dont il se nourrit, et lui offrant la possibilité de construire son nid (une boule de végétaux secs) qu'il occupe lors de son repos nocturne ou pour la mise-bas. Il est ainsi bien présent sur tout le territoire du Parc national des Cévennes montrant cependant quelques fluctuations au fil des saisons et des années, sans doute en lien avec les productions de fruits et peut-être aussi en fonction des aléas climatiques. Malgré sa vivacité et sa grande agilité, son activité diurne le rend vulnérable sur les routes et, du fait de son comportement d'immobilisation face à un danger imminent, il paye un lourd tribut à la circulation automobile. Sur l'ensemble des données, deux pics de fréquence des contacts apparaissent : l'un pendant les mois

d'hiver, peut-être en rapport avec la plus grande facilité de repérage de ses traces dans la neige, et une autre à l'automne, en lien sans doute avec une activité plus intense lorsque l'Écureuil constitue ses réserves pour l'hiver et sans doute aussi avec les jeunes de la saison qui renforcent les populations.



Écureuil roux (à gauche : Saint-Pierre-des-Tripiers, 03.09.2010, Régis Descamps ; à droite : Aigoual, 09.05.2013, Gaël Karczewski)

Famille des *Castoridae*

Castor fiber Linnaeus, 1758 - Le Castor d'Eurasie **PN** **ZS** **DH** **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
69	18	527	78	138	645	95	90	830

Dates extrêmes : 26/03/1981 - 15/09/2020

Altitudes extrêmes : 101 m - 1117 m

Mammifère aquatique, le Castor est le plus gros rongeur d'Europe (pour un adulte, la longueur « tête + corps » est d'environ 80 cm avec une queue, plate et écailleuse, de 30 cm, et pour un poids de l'ordre de 20-30 kg). Avec un pelage très dense, de couleur brune paraissant assez foncé dans l'eau, bien adapté à la vie aquatique, le Castor possède des yeux et des oreilles proportionnellement très petits. Le Castor d'Europe affectionne les rivières lentes, dotées d'une ripisylve riche en diversité végétale, avec des berges offrant une alternance de plages de galets et de végétation rivulaire dense. Les plans d'eau des retenues artificielles sont aussi fréquentés par l'animal. Anciennement présent, sans doute partout sur le territoire du Parc national des Cévennes, le Castor a régressé jusqu'à disparaître au début du XX^{ème} siècle. Cependant, l'espèce réapparaît spontanément en Cévennes dans les années 1960, sans doute à partir de noyaux de populations ayant subsisté dans le delta du Rhône et peut-être sur quelques gardons cévenols (Blanchet 1977). Par contre, sur le bassin du Tarn, l'espèce a fait l'objet d'une réintroduction qui a débuté en 1977, tout d'abord à partir d'un groupe de 17 individus prélevés dans les gardons. Ces tout premiers Castors ont été relâchés dans le Tarnon vers Salgas (commune de Vébron, lieudit dont l'étymologie n'est pas sans rapport avec la dénomination occitane du Castor !) et dans la Mimente vers Cassagnas. Puis des lâchers eurent lieu, localement, jusque dans les années 1980 et, jusqu'en 1988 sur la Dourbie. Depuis, l'espèce a réinvesti assez rapidement l'ensemble du bassin du Tarn et ses affluents. Des indices de présence ont été relevés jusqu'à 900 m d'altitude, sur le Tarn au-dessus du Pont-de-Montvert et des traces de passage sur la Can de l'Hospitalet (commune du Pompidou), ainsi que quelques individus retrouvés écrasés sur les routes, prouvent que le Castor, strictement inféodé aux

cours d'eau, est malgré tout capable de déplacements d'un bassin-versant à l'autre. Des individus issus des gardons cévenols sont vraisemblablement venus, par la suite, alimenter naturellement les hautes vallées du Tarnon et de la Mimente. Bien qu'il ne soit pas rare de le contacter en pleine journée, la plupart des observations ont lieu au crépuscule où des juvéniles sont parfois observés aux abords des huttes ou des terriers. Le Castor laisse aussi de nombreux indices, bien visibles, qui trahissent sa présence : arbres rongés, branches coupées et écorcées, amas de branches des terriers-huttes, traces dans la vase et sur les plages de sable et, sporadiquement, sur les Gardons, des barrages faits de branchages. Sur le versant atlantique, le Castor semble peu enclin à construire alors qu'au pied des Cévennes, cet animal entame fréquemment des constructions, notamment en fin d'été, lorsque les niveaux d'étiage, devenant critiques, le Castor cherche à retenir l'eau. De même, il construit volontiers au départ des canaux d'irrigation pour tenter de colmater ce qu'il interprète sans doute comme une fuite d'eau. Certains béals sont même parfois entrecoupés de barrages qui fonctionnent comme de véritables écluses (Dominique Foubert *in litt.*). Le Castor est une espèce emblématique qui mériterait d'être encore mieux connu du grand public.



Castor d'Eurasie (à gauche : lieu et date inconnus, Jérôme Lecquyer ; à droite : La Malène, 13.01.2020, Yannick Manche)

Famille des *Gliridae*

Glis glis (Linnaeus, 1766) - Le Loir gris **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
13	2	19	4	39	36	2	39	77

Dates extrêmes : 24/07/2009 - 16/09/2020

Altitudes extrêmes : 469 m - 1301 m

Le Loir gris est un petit mammifère rongeur de 15 à 20 cm, de 100 à 250 g. Sa queue touffue est grise comme le reste du corps. Strictement nocturne, le Loir est très présent et relativement abondant sur le territoire du Parc national des Cévennes, dans les milieux forestiers, les vergers et partout où il y a des noisetiers. Selon la saison, consommateur de bourgeons, fruits à pulpes et à amandes, c'est une espèce qui n'hésite pas à s'aventurer à l'intérieur même des habitations humaines en se montrant parfois très peu farouche. Il se rencontre aussi à l'intérieur des grottes et montre une certaine agilité pour se déplacer sur les parois rocheuses. La plupart du temps, ce sont ses petits cris de contact, soutenus, émis le plus souvent lors des nuits de fin d'été et en automne, qui trahissent sa présence. Il hiberne environ sept mois par an dans un arbre ou une anfractuosité rocheuse. L'espèce semble, comme ailleurs dans sa répartition médio-européenne, limitée à la fois par les milieux trop secs et par l'altitude. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, on le rencontre de 499 m d'altitude dans les gorges du Tarn (commune de La Malène) à 1239 m sur l'Aigoual (commune de Valleraugue). L'espèce est également connue sur le Mont Lozère et dans les Vallées Cévenoles mais le faible nombre de données, à peine plus d'une trentaine, laisse penser que le Loir n'est pas toujours noté lors des contacts. Cette espèce est la proie des rapaces nocturnes, notamment de la Chouette hulotte, ainsi que de la Martre, de la Fouine et de la Genette (8,7 % des proies de cette espèce sur un lot de 1411 proies analysées sur le territoire du Parc).

L'espèce est à rechercher sur les crêtes boisées du Mont Lozère et de l'Aigoual, au-dessus de 1300 m afin de mieux cerner ses exigences ou contraintes altitudinales et devrait être notée systématiquement afin d'améliorer les connaissances concernant sa répartition ainsi que ses rythmes saisonniers.



Loir gris (à gauche : Aigoual, 21.09.2018, Régis Descamps ; à droite : Le Pompidou, 14.02.2009, Jean-Pierre Malafosse)

Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766) - Le Lérot **R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	14	0	5	7	3	9	19

Dates extrêmes : 19/05/2010 - 16/09/2020

Altitudes extrêmes : 533 m - 1533 m

Le Lérot est aisément reconnaissable à son masque facial, un pelage noir autour des yeux et des oreilles qui contraste avec un dos à tendance roussâtre et un ventre blanc. Un pinceau noir au contour blanc caractéristique termine sa queue. Encore appelé Rat fruitier, c'est un mangeur de fruits et baies variées mais il peut adopter un régime de véritable prédateur en consommant invertébrés et petits vertébrés (notamment des passereaux), ne dédaignant pas à l'occasion une charogne fraîche. C'est sans aucun doute l'un de nos rongeurs, avec le Surmulot, à être le plus carnivore. Éclectique dans le choix de ses habitats, il semble toutefois inégalement réparti sur le territoire du Parc national des Cévennes, en étant davantage présent sur les secteurs caussenards. Ceci peut-être en lien avec une certaine préférence pour les habitats semi-boisés et surtout rupestres qu'affectionne ce rongeur. De même, on peut noter que sur près de 2500 proies extraites du régime alimentaire de la Genette, dans le Parc national des Cévennes, seul un individu est mentionné. On pourra en conclure que le Lérot est un rongeur rare dans les milieux fréquentés par la Genette. Comme le Loir, le Lérot hiberne d'octobre-novembre à avril.



Lérot (Saint-Pierre-des-Tripiers, 11.09.2019, Régis Descamps)

Famille des *Arvicolidae*

Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780) - Le Campagnol roussâtre C

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
21	0	9	6	34	16	1	53	70

Dates extrêmes : 11/02/2010 - 05/11/2019

Altitudes extrêmes : 484 m - 1644 m

Ce petit rongeur au museau arrondi possède un corps trapu, des oreilles rondes bien visibles, un pelage roux sur le dessus, des flancs gris-brun, le dessous du ventre blanchâtre et une queue plutôt longue pour un campagnol. Le Campagnol roussâtre a une nette préférence pour l'habitat forestier et a besoin d'une strate arbustive dense mais suffisamment aérée. Les vieilles futaies de feuillus, les clairières, tourbières et broussailles lui conviennent parfaitement tandis qu'il semble moins présent dans les plantations denses de conifères (épicéas par exemple) et dans les habitats à forte tendance méditerranéenne. Il semble actif toute l'année, même en altitude et par temps de neige, mais peut-être plus nocturne que diurne bien que les contacts de jour, ou en tout cas crépusculaires, ne soient pas rares. C'est un campagnol de surface qui exploite les micro-habitats qu'offrent les souches et les vieux arbres tombés au sol. Il creuse peu de galeries et celles-ci sont en général très superficielles et courtes. Présent dans toute la France, mais souvent peu connu, le Campagnol roussâtre est réparti sur tout le territoire du Parc national des Cévennes. Sa présence est rapportée du Mont Lozère (nombreux individus capturés lors de la campagne de piégeage de 2017) à des altitudes variant de 1300 m à 1580 m. Sur le massif de l'Aigoual, des prospections réalisées en 2017 par les agents du Parc, autour de loges occupées par la Chouette de Tengmalm, ont permis la collecte et l'étude de nombreuses pelotes de réjection : le Campagnol roussâtre est une proie bien présente dans les restes de repas de ce petit rapace nocturne ainsi que dans ceux de la Chouette hulotte. De même, dans de récentes analyses de fèces de Genette, récoltées en de multiples lieux du Parc national, le Campagnol roussâtre entre pour 8,3 % dans le régime alimentaire du carnivore. Espèce typiquement inféodée à l'habitat forestier, écosystème relativement stable, elle semble peu sujette aux pullulations en comparaison du Campagnol terrestre et Campagnol des champs. Le Campagnol roussâtre montre toutefois des cycles démographiques sur des pas de temps de 3-4 ans en lien avec la production de fânes notamment. Lors de ces années à forte densité, il peut se rencontrer en

milieux ouverts assez éloignés des zones forestières, comme sur les crêtes du Mont Lozère. Une soixantaine d'observations, visuelles ou cadavres, sont signalées dans la base de données mais loin de refléter la présence, sans doute abondante, de cette espèce sur le territoire du Parc : un adulte vu dans les gorges de la Jonte dans la Grotte de la Vigne le 09/12/2018 (commune de Hures-la-Parade), une mention rare fait état d'un adulte vu avec un juvénile en hêtraie dans le bois de la Méjarié sur le Mont Lozère, le 31/05/2017 (commune du Pont-de-Montvert), deux individus sont retrouvés morts dans un abreuvoir à Cabrillac le 29/04/2017 (commune de Gatuzières), deux autres cadavres sont retrouvés près de la station météorologique du Mont Aigoual le 09/06/2017, à 1565 m, et la seule donnée hors cœur de Parc se situe sur la forêt domaniale de la vallée Borgne au Serre de la Bidoffe à 650 m d'altitude. La collecte systématique de cadavres mais aussi des séances de piégeage ciblées sont à encourager pour connaître la répartition de cette espèce à l'échelle de ses habitats préférentiels. De même, l'analyse des fèces de la Genette peut apporter de précieuses indications sur les limites de sa répartition vers le Sud.



Campagnol roussâtre (à gauche : Altier, 10.05.2017, Émilien Hérault ; à droite : PNC, 15.11.2009, Jean-Pierre Malafosse)

Arvicola monticola de Selys, 1838 - Le Campagnol fouisseur **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	4	0	7	3	0	13	16

Dates extrêmes : 22/10/2002 - 11/03/2020

Altitudes extrêmes : 484 m - 1555 m

Également appelé Rat taupier, le Campagnol fouisseur, ou encore Campagnol terrestre, est un gros campagnol ; son poids adulte est de l'ordre de 100 à 200 g (animaux pesés en Lozère). Le corps est ramassé, puissant, les oreilles sont petites, la queue courte et le museau arrondi. Le pelage est gris-brun, clair ou foncé parfois roussâtre. La longueur du pied est en général inférieure à 31 mm, ce qui permet de le différencier, en main, de son espèce jumelle aquatique, le Campagnol amphibie, chez laquelle le pied est supérieur à 32 mm. Très fouisseur, ce rongeur creuse des galeries dans les prairies et pâtures ouvertes dont il évacue la terre sous forme d'un réseau de tumuli souvent complexe et moins strictement alignés que ceux de la Taupe. En phase d'explosion démographique, une parcelle peut être entièrement occupée par une multitude de tumuli ou « taupinières ». Le débouché de la galerie sous une « taupinière », de Rat taupier, est en général oblique et non vertical comme celui de la Taupe. Il creuse la terre principalement avec ses dents et repousse les déblais vers la surface avec son museau. La forme, en coupe transversale, de ses galeries est en cela bien différente de celle de la Taupe qui creuse et déblaie surtout avec ses mains et son museau. Le Campagnol fouisseur est actif de jour comme de nuit, selon plusieurs cycles d'activité au cours d'une période circadienne, se nourrissant autant de racines en activité souterraine que des parties aériennes des graminées et autres plantes qu'il vient « brouter » en surface principalement la nuit. Doté d'une grande prolificité, la succession d'années fastes (productions

prairiales abondantes, hivers doux, pluviométries modérées) peut favoriser des pullulations spectaculaires occasionnant la détérioration des lames de coupe lors de la fenaison ainsi que des contaminations microbiologiques du foin souillé par la terre. Ce sont les deux méfaits principalement reprochés à ce campagnol et qui justifient ici ou là des campagnes de destruction ciblées. Notons que bien souvent ces campagnes de « lutte contre le Rat taupier » interviennent en fin de cycle naturel de pullulation et sont pour cette raison peu rentable économiquement : en effet, c'est la densité des tumuli qui attirent les foudres de l'agriculteur mais en général, à ce stade, un effondrement massif et naturel de la population locale est quasi certain pour l'année qui suit... C'est ainsi que sur une parcelle ou sur un secteur donné, des cycles de pullulations de 5 à 7 ans sont souvent perceptibles. Dans la nature, le Campagnol fouisseur est la proie de nombreux prédateurs : localement, le Renard roux, l'Hermine, le Milan royal, la Buse variable, les Busards cendré et Saint-Martin ainsi que le Hibou moyen-duc et occasionnellement le Héron cendré et la Grande Aigrette sont ses principaux ennemis. Il va de soi que le respect et le maintien de cette biodiversité, de prédateurs à la fois généralistes ou spécialistes, comme l'Hermine, sont les meilleurs garants d'une lutte naturelle contre les explosions démographiques. Ce campagnol exige des terres meubles et souples, dans des prairies relativement fraîches avec un minimum d'humidité. Il évite les sols d'altitude trop caillouteux et les terres trop sèches sur substratum calcaire notamment. C'est pourquoi il est très commun en montagne, sur le territoire du Parc national des Cévennes, dans les prairies naturelles et les pâtures entre 800 m et 1500 m d'altitude. La base de données du Parc donne l'espèce sur les prairies du Mont Lozère et du Mont Aigoual à des altitudes variant de 850 m à 1200 m, mais l'espèce n'est pas notée sur les Causses. Une donnée près de La Malène, à 484 m d'altitude dans les gorges du Tarn, tout à fait plausible, mériterait toutefois confirmation. Afin de préciser ses habitats de prédilection, des campagnes de piégeage ciblé peuvent être mis en œuvre mais l'approche indirecte par l'observation des tumuli est le mode de prospection le plus rentable. En remarquant que si, dans les prairies, les tumuli trahissant sa présence sont bien visibles, il n'en est pas de même dans les pâtures où les tumuli sont beaucoup plus discrets sous la végétation herbacée, surtout à la belle saison. Remplacé dans les secteurs de plaines et de collines par son proche cousin, le Campagnol aquatique *Arvicola amphibius* (Linnaeus, 1758), le Campagnol fouisseur trouve, sur le territoire du Parc national des Cévennes, sa limite méridionale de répartition, notamment dans les secteurs du lac des Pises et de Camprieu.

***Arvicola sapidus* Miller, 1908 - Le Campagnol amphibie **PN** ?**

Le Campagnol amphibie est un gros campagnol, strictement inféodé aux habitats aquatiques, dont l'aire mondiale est délimitée aux seuls pays de l'Europe Sud-occidentale : la France et la péninsule ibérique, Espagne et Portugal. Les berges de rivières et surtout de ruisseaux en altitude lui offrent son lieu de vie privilégié. Pouvant atteindre les 250 g, il est un peu plus gros que son cousin le Campagnol fouisseur dont il se distingue aussi par un pied postérieur nettement plus long : 32-38 mm contre 23-31 mm pour le Campagnol terrestre, un critère discriminant d'identification de l'animal en main. Il est probable que ce pied lui facilite la nage puisque le Campagnol amphibie passe une bonne partie de son temps dans l'eau à la recherche de sa nourriture. Aucune donnée n'est rapportée dans la base du Parc national des Cévennes mais on pourrait supposer que, connu par ailleurs en Lozère notamment sur l'Aubrac et la Margeride (ALEPE 2020), sa présence sur les ruisseaux d'altitude traversant les prairies et pâtures des massifs du Mont Lozère, du Bougès ou de l'Aigoual est vraisemblable. Pourtant, des prospections récentes et ciblées, entre 2017 et 2019, sur le secteur du Peschio (commune de Saint-Julien-du-Tournel) sur l'Ouest du Mont Lozère, n'ont pas révélé d'indices de présence. Les habitats prospectés semblent tout à fait favorables et les efforts de prospection doivent être poursuivis. Cette espèce, protégée depuis 2012 pour cause de raréfaction dans son aire naturelle, est à rechercher en priorité sur tous les massifs et dans tous les habitats potentiels du Parc national des Cévennes.



Campagnol amphibie (hors Parc, 18.04.2020, Jean-Pierre Malafosse)

Microtus pyrenaicus (de Selys, 1847) - Le Campagnol des Pyrénées ou ***Microtus gerbei*** - le Campagnol de Gerbe (Gerbe, 1879) **(absent)**

Cette espèce est signalée de La Boissonnade, à 300 m d'altitude sur la commune de Moissac-Vallée-Française, en Cévennes, par Françoise Poitevin (*in litt.*). Ce signalement repose en fait sur l'examen d'une seule mandibule découverte en 1996. Mais renseignement pris auprès de Patrick Brunet-Lecomte qui a identifié cette mandibule et plus précisément la première molaire, la prudence reste de mise : « la discrimination versus *duodecimcostatus* donnait *gerbei*. Il faut rester très prudent car le pourcentage de mauvaise classification de *duodecimcostatus* dans ce cas est grand (environ 10 %). Pour affirmer la présence de l'espèce, il faudrait absolument trouver d'autres spécimens » (Patrick Brunet-Lecomte *in litt.*). Ainsi, au regard de l'absence de nouvelles découvertes et d'informations au cours des deux décennies écoulées depuis, on peut considérer cette espèce comme absente de la région. Sa présence en ce lieu, sur le versant oriental des Cévennes, paraît d'ailleurs fort douteuse puisque le Campagnol des Pyrénées, connu de la chaîne pyrénéenne et du Sud-Ouest de la France, est strictement lié aux conditions climatiques océaniques et atteint ses limites Nord-orientales en Aveyron, à l'Ouest du département de la Lozère d'où il est absent. La présence du Campagnol provençal (*Microtus duodecimcostatus*), au contraire, inféodé aux habitats méditerranéens et dont l'aire de répartition remonte largement dans la vallée du Rhône, serait plus vraisemblable. Mais cette dernière espèce semble contourner le piémont des Cévennes sans montrer d'intrusions dans les Vallées Cévenoles. Comme le Campagnol souterrain, décrit ci-après, ces campagnols aux mœurs très souterraines sont très mal connus dans leur répartition et il est bien possible que des prospections ciblées révéleraient des surprises quant à leur présence sur le territoire du Parc national des Cévennes. Le Campagnol provençal est tout à fait susceptible de pénétrer le massif cévenol à la faveur des gardons.

Microtus subterraneus (de Selys-Longchamps, 1836) - Le Campagnol souterrain **RR**

Aucune donnée récente dans la base du Parc national des Cévennes mais trois mentions anciennes de cette espèce, dûment identifiée, sont signalées : l'une par Treussier (1975) qui rapporte dans sa thèse la capture d'un individu retrouvé mort lors d'une campagne de piégeage sur les pentes orientales du Mont Aigoual. Cet auteur précise le caractère très méridional de cette découverte. Aucune autre donnée par la suite n'est venue conforter cette observation sur ce secteur. Ajoutons deux autres mentions

rapportées par François Poitevin (*in litt.*), l'une près de Cassanas (commune de Dourbies, Gard) dans une pelote de Chouette hulotte, l'autre concernant deux spécimens capturés en 2005 par Jean-Pierre Quéré à Salvinsac (commune de Meyrueis). Quelques rares données, issues de l'analyse de pelotes d'Effraie des clochers, montrent que cette espèce est présente dans quelques localités de Lozère, de la vallée du Lot et en Margeride (Destre et al. 2000). Sa présence, sur le territoire du Parc national des Cévennes est donc très vraisemblable mais comme toutes ces espèces de rongeurs « souterrains », sans prospections ciblées et selon un protocole rigoureux, elles restent totalement méconnues. À rechercher.

***Microtus agrestis* (Linnaeus, 1760) - Le Campagnol agreste / *Microtus lavernedii* (Crespon, 1844) - Le Campagnol de Lavernède AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	2	1	3	2	1	4	7

Dates extrêmes : 05/01/2015 - 05/11/2019

Altitudes extrêmes : 687 m - 1552 m

Les révisions taxonomiques récentes, sur la base d'études phylogéniques qui elles-mêmes reposent sur les progrès de la génétique, séparent aujourd'hui le groupe *Microtus agrestis* en deux espèces : l'une *M. agrestis* présente dans la moitié Nord de la France et *Microtus lavernedii*, qui nommait anciennement une sous-espèce du Campagnol agreste, serait l'espèce présente dans la moitié Sud de la France et le Nord de l'Espagne. Ces deux espèces ne sont *a priori* pas identifiables, en main et sur le terrain, c'est pourquoi on continuera de parler du « Campagnol agreste » dans le propos qui suit. Le Campagnol Agreste est un rongeur de taille moyenne : environ 10-12 cm de longueur « tête + corps » et une queue de 30-40 mm pour un poids de 35 à 45 g. Son pelage est plutôt brun dorsalement et gris sous le ventre. Si, comme son proche cousin le Campagnol des champs, c'est un rongeur de milieux ouverts, il s'en distingue par une nette préférence pour les terres meubles, plus fraîches et humides, en habitats bocagers et en lisières forestières, avec une densité végétale plus forte et une strate herbacée plus élevée. Il est commun dans les prés et pâtures, affectionne les prairies humides et la proximité des tourbières mais est aussi présent dans les landes et les boisements clairs. Il se déplace autant en surface que sous la terre en creusant des galeries très superficielles. En concurrence avec le Campagnol des champs, il a tendance à s'effacer devant son cousin champêtre mais recolonise aussitôt ses territoires perdus lorsqu'ils se libèrent à nouveau. Sa dynamique de reproduction (trois à cinq portées annuelles, maturité sexuelle à sept semaines, deux à neuf petits par portée) facilite, comme chez les autres campagnols, la colonisation d'un espace favorable. Ce campagnol, actif aussi bien de jour que de nuit et toute l'année, semble, dans notre région, peu sujet aux pullulations. D'ailleurs, peu de commentaires à son sujet parviennent des forestiers. Discret, sa présence peut être révélée par les petites crottes verdâtres oblongues entassées en des points stratégiques de ses coulées. Mais c'est surtout par le piégeage ciblé et l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes qui apportent le maximum d'information sur sa présence. Dans la base de données du Parc national des Cévennes, quelques rares mentions sont rapportées, ce qui ne reflète évidemment pas l'importance de cette espèce en terme de présence sur le territoire concerné.

***Microtus arvalis* (Pallas, 1778) - Le Campagnol des champs C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	15	0	1	3	0	13	16

Dates extrêmes : 18/06/2015 - 11/09/2019

Altitudes extrêmes : 469 m - 1159 m

Le Campagnol des champs est un campagnol de taille moyenne, très semblable en apparence au Campagnol agreste, paraissant, en main, à peine un peu plus petit que son cousin mais avec un pelage

plus gris-brun clair. Mais à l'examen de sa dentition, sur un animal mort, son identification est aisée. À l'instar de sa répartition mondiale et nationale, et malgré le faible nombre de données de la base du Parc, c'est le campagnol le plus largement répandu, à la fois dans le temps et dans l'espace, connue par ailleurs dans la région et sur le territoire du Parc national des Cévennes. Il semble bien présent dans les prairies naturelles et les pâtures mais aussi dans les paysages bocagers tout particulièrement dans les parcelles agricoles abandonnées. Discret hors période d'explosion démographique, il passe une grande partie de son temps sous terre, pouvant creuser des galeries relativement profondément. À la différence du Campagnol agreste, il montre de fortes fluctuations avec de véritables explosions démographiques certaines années.



Campagnol des champs (Dourbies, 11.11.2003, Bruno Descaves)

***Chionomys nivalis* (Martins, 1842) - Le Campagnol des neiges AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	4	2	4	4	2	4	10

Dates extrêmes : 14/06/2014 - 12/09/2019

Altitudes extrêmes : 524 m - 1694 m

Le Campagnol des neiges est un campagnol de taille moyenne avec une corpulence très semblable au Campagnol agreste mais avec des oreilles plus longues et une queue aussi nettement plus longue avec un pinceau de poils à son extrémité (il peut d'ailleurs, dans certaines attitudes, évoquer un Mulet). Sa coloration dorsale tire davantage sur le brun clair ou gris ; il est nettement grisâtre sous le ventre. Actif de jour comme de nuit, et toute l'année, le Campagnol des neiges colonise préférentiellement les habitats secs et pierreux, supportant un couvert végétal buissonnant ou arboré à condition qu'il ne soit pas trop dense. Il creuse peu de galeries, toujours très superficielles, et se constitue fréquemment des nids d'herbes sèches où il stocke de la nourriture. On découvre facilement ces nids sous de grosses pierres à proximité de murets, de tas de cailloux ou de clapas sur les Causses. C'est un campagnol qui, comme son nom l'indique, monte haut en altitude, dans les Alpes ou les Pyrénées, mais qui, dans notre région, peut aussi se rencontrer à basse altitude s'il trouve son habitat idoine et qu'il n'est pas soumis à une concurrence avec d'autres campagnols. Ainsi, sur le territoire du Parc national des Cévennes, avec seulement 10 données engrangées de 2014 à 2017, il a été contacté de 520 m dans les gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers) jusqu'au sommet de Finiels à près de 1700 m sur le Mont Lozère. D'autres sources (Destre *et al.* 2000, ALEPE 2020, Françoise Poitevin *in litt.*) montrent que cette espèce est communément présente dans les gorges du Tarn et de la Jonte où elle colonise vraisemblablement les éboulis et pierriers au pied des falaises mais aussi sur les plateaux des Causses

où elle fréquente les murets, les ruines et la proximité des habitations. Certains lots de pelotes de réjection d'Effraie des clochers et de Chouette hulotte, récoltées dans les gorges du Tarn, ont mis en évidence que ce campagnol peut être la proie dominante de ces rapaces dans certains secteurs (Sainte-Énimie, La Malène). C'est un campagnol plutôt discret qui ne montre pas de fluctuations de populations et dont la répartition et les exigences écologiques mériteraient d'être mieux connues, voire approfondies, sur le territoire du Parc national des Cévennes : en effet, il est vraisemblablement présent sur presque tout le gradient altitudinal du Parc mais avec une écologie peut-être spécifique pour chacun des habitats occupés, aussi variés que sont les pentes caillouteuses des gorges et les surfaces pierreuses des Causses sur calcaire ou les pelouses et landes des pentes et sommets des montagnes du Lozère, du Bougès et de l'Aigoual sur schistes et granite. Il n'est sans doute absent que du piémont des Cévennes à basse altitude.

***Ondatra zibethicus* (Linné, 1766) - Le Rat musqué R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	0	0	0	0	0

Dates extrêmes : 11/09/1988 - 03/04/1996

Altitudes extrêmes : 455 m - 1370 m

Originaire d'Amérique du Nord, le Rat musqué a été introduit en Europe au début du XX^{ème} siècle pour l'exploitation et le commerce de sa fourrure. De nombreux individus échappés des élevages ou volontairement relâchés se sont retrouvés dans le milieu naturel et ont colonisé en un siècle toute l'Europe. C'est un gros rongeur (« tête + corps » environ 30 cm), d'un poids d'environ 1 kg à 1,5 kg, avec une longue queue fine (d'environ 25 cm) qui a la particularité d'être aplatie latéralement. Plus petit que son lointain cousin le Ragondin (9 kg), le Rat musqué affectionne particulièrement les étendues d'eau calme, avec une végétation herbacée abondante, comme la bordure des lacs et étangs ou bien les cours d'eau offrant des faciès lenticulaires. Il creuse, lui aussi, des terriers dans les berges des étangs ou des cours d'eau dont l'entrée est toujours sous-aquatique. Il peut aussi bâtir des huttes, avec les plantes palustres trouvées sur place, principalement dans les marais des régions froides ou d'altitude. Il profite ainsi d'une thermorégulation de son habitat grâce à la fermentation des végétaux de la hutte. Curieusement, comme ailleurs sur le département de la Lozère, l'espèce est bien contactée entre la fin des années 1970 et le début des années 2000 avec un maximum de contacts autour des années 1990. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, plusieurs observations (ALEPE 2020) sont rapportées des gorges du Tarn : secteur de Hauterives, commune de Sainte-Énimie, aux mois de mai et juin 1994 (un accouplement est noté le 1^{er} de ce mois) et avril 1996, à 450-500 m d'altitude, secteur de La Malène en décembre 1994, à 455 m, sur le Tarnon à Grattegals, Saint-Laurent-de-Trèves, en juillet 1994 à 610 m puis sur le Mont Lozère, Étang de Barrandon en septembre 1988, à 1370 m, et le Peschio, Saint-Julien-du-Tournel, en octobre 1990 à 1373 m. Sur ces deux sites d'altitude, à ces dates-là, des huttes sont occupées et d'autres en construction. Puis aucune donnée de Rat musqué, même concernant des animaux erratiques, n'a été collectée par la suite ni en zone cœur ni en aire d'adhésion sur l'ensemble des quatre massifs alors que sa présence est signalée plus récemment, hors territoire du Parc national, sur le Tarn en aval des Vignes et du Rozier, et sur la Dourbie dans le secteur de Nant (Aveyron) ou encore sur le Gardon d'Alès (Gard). Une observation attentive, afin d'éviter toute confusion avec de jeunes Ragondins et Castors ou même du Surmulot, dans les secteurs potentiellement habités par cette espèce révélerait sans doute une présence plus franche et régulière qu'il n'y paraît.

Famille des *Muridae*

Les Muridés ont de grands yeux ronds, des oreilles bien développés, une queue longue. Ils ne creusent pas de galeries et gîtent dans un nid, construit de toutes pièces (Rat des moissons) ou aménagés avec des fibres végétales sèches dans des anfractuosités, sous les pierres ou dans des recoins où ils se sentent en sécurité. Lorsqu'ils doivent se déplacer sur une longue distance, avec leurs pieds plutôt longs, ils ont tendance à bondir ou à faire des sauts en s'équilibrant avec la queue. Ce sont en général de bons grimpeurs.

Les Muridés sont fondamentalement des mangeurs de graines, d'amandes et de fruits. Leurs dents jugales sont à croissance limitée et montrent une couronne à tubercules adaptée à un broyage non abrasif. La forme et le nombre de racines de la première molaire supérieure offre de bons critères d'identification des espèces.

Micromys minutus (Pallas, 1771) - Le Rat des moissons ?

Dates extrêmes : 22/05/2015

Altitudes extrêmes : 1162 m

Notre plus petit Rongeur européen (6 à 7 g) a un pelage brun roux chaud, sur le dos, un ventre blanc bien délimité sur le flanc. Ses oreilles et sa queue sont proportionnellement longues, comme celles des Muridés. Avec ces critères, le Rat des moissons est aisément identifiable. Son aire de distribution est très vaste sur le continent eurasiatique mais il semble assez exigeant quant à son habitat. C'est un hôte de la strate herbacée des roselières, des parcelles céréaliers et des landes buissonnantes. Bien qu'il puisse aisément passer inaperçu, ne montrant tout au plus que des fluctuations populationnelles localisées, il n'y a guère de milieux pouvant l'accueillir sur le territoire du Parc national des Cévennes. Une donnée toutefois est rapportée des pentes Nord de l'Aigoual : le 22/05/2015, dans une zone humide près de Cabrillac : un nid vide est trouvé au sol, visiblement après un brûlage de fin d'hiver qui n'a pas endommagé ce nid. Expertisé par Françoise Poitevin et Fabrice Darinot, ce nid est identifié comme pouvant appartenir à cette espèce, le Rat des moissons. Par ailleurs, une autre donnée ancienne signale cette espèce à Génolhac (Françoise Poitevin *in litt.*). Plus au Nord-Ouest du Parc national des Cévennes, une observation est rapportée dans la base de données de l'ALEPE (2020), des environs de Marvejols, mais cette dernière donnée est douteuse et n'a en tout cas pas été authentifiée par une expertise rigoureuse. La découverte de cette petite espèce, de toute façon inféodée à des habitats assez particuliers, reste très aléatoire sans compter que des confusions avec d'autres espèces de jeunes muridés ne peuvent être totalement exclues. À rechercher dans le secteur de présence authentifiée.

Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758) - Le Mulot sylvestre C

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
14	4	47	14	94	43	5	125	173

Dates extrêmes : 21/05/1998 - 04/05/2020

Altitudes extrêmes : 143 m - 1451 m

Le Mulot sylvestre paraît légèrement plus costaud que notre souris domestique bien qu'il présente à peu près les mêmes mensurations. En main, ou à l'observation directe, il est aisément reconnaissable à son pelage brun clair, plus ou moins mêlé de poils grisâtres, à ses grandes oreilles et à sa longue queue mais surtout à ses grands yeux ronds en boutons de bottines. Certains individus présentent parfois une tache ocre-jaunâtre entre les pattes antérieures laissant alors un doute sur l'identification de l'espèce. À l'examen de son crâne, sa première molaire supérieure est dotée de quatre racines. Malgré son qualificatif de sylvestre, outre le milieu forestier, il fréquente aussi bien les haies que les friches arborées, plus ou moins buissonnantes. Par contre, il est absent des grandes surfaces ouvertes telles que les champs et les prés. Sur le territoire du Parc national, riche en habitats buissonnants et arborés, il est

omniprésent, ce que révèle la base de données. Et c'est sans doute le micromammifère le plus abondamment représenté, en surface et en biomasse et à ce titre une proie majeure des prédateurs (rapaces nocturnes, renard, mustélidés, reptiles...). À ce titre, soulignons que le Mulot sylvestre est la proie prépondérante de la Genette, composant 67,8 % de son régime alimentaire sur 1411 proies extraites des fèces de cette espèce, récoltées en de multiples lieux du Parc national (Christian Riols *in litt.*). Les mulots sont actifs surtout au crépuscule et la nuit. Ils n'hibernent pas et leurs traces et voies dans la neige trahissent souvent, au petit matin, leur intense activité nocturne. Il n'est pas rare non plus de le voir traverser les routes la nuit, par temps sec comme par temps pluvieux, et on peut remarquer à cette occasion son déplacement par bonds, au contraire des campagnols qui courent sur la chaussée.



Mulot sylvestre (à gauche : Saumane, 29.03.2010, Jean-Pierre Malafosse ; à droite : Fretma, 29.03.2010, Régis Descamps)

Apodemus flavicollis (Melchior, 1834) - Le Mulot à collier **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	5	6	66	16	2	66	84

Dates extrêmes : 11/02/2010 - 30/11/2019

Altitudes extrêmes : 539 m - 1451 m

Le Mulot à collier est, à l'âge adulte, un peu plus grand et costaud que le Mulot sylvestre. Son pelage est fauve sur le dos, légèrement mêlé de gris, et un collier ocre plus ou moins étendu lui marque la base du cou entre les pattes antérieures. Son ventre est d'un blanc pur bien délimité sur le flanc. L'examen de son crâne montre une première molaire supérieure dotée de quatre racines. Ce mulot, considéré comme plus forestier que son cousin, se rencontre dans toutes les forêts, de conifères mais surtout de feuillus, et aussi dans des milieux plus buissonnants. Le Mulot à collier paraît plus strictement nocturne que le Mulot sylvestre. Au regard des pourcentages issus des analyses de pelotes de réjection de rapaces nocturnes (ALEPE 2020), il paraît moins abondant et plus localisé dans la région. Le même constat apparaît dans l'analyse des fèces de Genette récoltées en divers lieux du territoire du Parc national : sur 1411 proies analysées, alors que le Mulot sylvestre représente près de 70 % du régime alimentaire, le Mulot à collier entre à peine pour 3 % de ce même régime. Curieusement, ces deux espèces, Genette et Mulot à collier, semblent fréquenter les mêmes habitats relativement boisés. Mais peut-être que, volontiers arboricole, ce mulot échappe davantage aux prédateurs ainsi d'ailleurs qu'aux campagnes de piégeage, en général pratiquées au sol. Néanmoins, l'espèce est signalée sur tout le territoire du Parc national des Cévennes, régulièrement notée sur l'Aigoual, la forêt de Fontmort et la commune de Saint-André-de-Valborgne. Le Mulot à collier a même été trouvé en nombre sur le Mont Lozère lors des campagnes de piégeage de 2017, jusqu'à 1600 m d'altitude. Des individus, présentant parfois un « demi-collier », peuvent faire douter de leur identification. Aussi, les individus douteux, capturés et identifiés par les agents du Parc, sont confirmés par analyse depuis 2017. L'espèce serait à rechercher plus

méthodiquement dans les massifs forestiers du territoire du Parc national afin de mieux cerner son niveau de fréquence en comparaison de son espèce jumelle le Mulot sylvestre.

Rattus rattus* (Linnaeus, 1758) - Le Rat noir **R*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	1	4	1	2	5	1	4	10

Dates extrêmes : 08/08/2010 - 13/11/2018

Altitudes extrêmes : 176 m - 1101 m

Le Rat Noir est notre Rat des greniers. C'est un gros Muridé (180 à 200 g chez l'adulte) au pelage en général assez foncé, du brun fauve au noir. Il possède de grandes oreilles, une longue queue mais ses gros yeux saillants et noirs en « boutons de bottine » sont remarquables quand on est face à face ! Cette espèce est plus svelte et gracile que son cousin « le Surmulot ». Le Rat noir grimpe aisément et volontiers et est, vraisemblablement à l'origine, un animal rupicole et semi-arboricole qui est devenu commensal de l'Homme en suivant ses productions de céréales et de fruits secs jusqu'au cœur de ses habitations. Son régime est cependant assez éclectique et il ajoute volontiers à son menu divers invertébrés, des charognes et à l'occasion des petits vertébrés tels que les passereaux. Occupant volontiers les parties sèches et recoins sombres bien tranquilles des bâtiments (greniers, granges), il habite aussi les zones boisées en milieux méditerranéens ainsi que les falaises et les milieux rocheux. Il vit en groupes sociaux farouchement territoriaux. Nocturne, son pic d'activité a lieu deux à trois heures après le coucher du soleil. Le Rat noir est originaire d'Asie orientale. Il aurait colonisé le Proche-Orient à l'époque romaine avant d'atteindre l'Europe au VIII^{ème} siècle avant de rayonner dans le monde entier en accompagnant *Homo sapiens* dans ses voyages (et avec lui, accessoirement, le bacille *Yersinia* de la peste bubonique). Aujourd'hui, il ne se maintient en abondance que dans les régions les plus chaudes ; absent du nord de l'Europe, Scandinavie et Danemark, sans doute concurrencé et supplanté par le Surmulot dans ces régions européennes. Dans le Parc national des Cévennes, seulement quelques mentions signalent sa présence, insuffisantes pour se faire une quelconque idée valable de sa présence locale. Cette faiblesse d'information résulte certainement d'un désintérêt pour cette espèce mais mériterait qu'on approfondisse un minimum de savoir sur sa répartition notamment par rapports aux habitats fréquentés, anthropiques *versus* sauvages.

Rattus norvegicus* (Berkenhout, 1769) - Le Rat surmulot **AC*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	4	1	0	2	0	1	5

Dates extrêmes : 02/09/2013 - 08/10/2019

Altitudes extrêmes : 469 m - 996 m

Encore appelé Rat d'égout ou Rat brun, cette espèce se rencontre dans toute la France. Ubiquiste, le Rat surmulot peut se trouver à peu près partout. C'est également un commensal de l'Homme dont il colonise les habitations, les réseaux d'évacuation des eaux usées ainsi que les dépôts d'ordures sauvages ou les déchetteries. Nocturne, par prudence sans doute, cette espèce peut présenter une faible activité diurne dans le cas de fortes densités ou en des lieux à faible prédation. Fondamentalement phytophage (grains, fruits frais et secs), il peut adopter occasionnellement un régime carnivore et charognard. Il est bien connu pour se nourrir copieusement sur tous les déchets alimentaires de nos productions humaines. Il est la proie des rapaces ainsi que des carnivores, renard et mustélidés, et sans doute du Putois qui fréquente volontiers les berges des cours d'eau et la proximité de tout milieu humide. Susceptible d'être un peu partout, y compris dans les habitations humaines et les bâtiments agricoles, il est pourtant peu renseigné dans la base de données du Parc national des Cévennes. Peut-être parce qu'omniprésent dans

l'imaginaire collectif, il n'est pas noté ! Il mériterait toutefois un peu plus d'attention afin d'établir par habitats sa présence ou son absence.

***Mus musculus* Linnaeus, 1758 - La Souris grise C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	2	0	1	3	0	1	4

Dates extrêmes : 11/04/2010 - 23/07/2016

Altitudes extrêmes : 262 m - 1063 m

La Souris grise, rongeur bien connu de tous, est facilement identifiable à ses grandes oreilles, ses yeux ronds et sa longue queue. Son pelage dorsal est gris à gris-brun. Elle est un peu plus claire sur le ventre mais sans délimitation nette sur les flancs. La confusion est possible avec d'autres espèces de Muridés, en particulier les mulots dont elle se distingue par des yeux un peu plus petits et une corpulence moindre. L'odeur de l'urine de la Souris grise, particulièrement en atmosphère confinée, est également caractéristique. À l'observation du crâne, la première molaire supérieure montre trois racines. Fondamentalement granivore, mais se nourrissant aussi de tous les produits transformés à base de céréales, depuis son berceau originel situé sur le continent indien, l'espèce est devenue commensale de l'Homme, se répandant avec lui dans le monde entier. Essentiellement nocturne, sans doute par prudence, elle fréquente les habitations humaines, les fermes et divers bâtiments (magasins, usine, entrepôts) en ville ou à la campagne, à condition qu'elle y trouve une ressource alimentaire. En milieu naturel, et dans nos régions, elle est rare mais peut prospecter à l'occasion les haies et jardins au voisinage des fermes et des maisons. Seules deux données sont mentionnées sur le territoire du Parc national !... dont une à proximité du Vigan dans le Gard. La seule donnée en zone cœur, un cadavre en 2016, se situe sur la commune du Pont-de-Montvert à 1063 m d'altitude. Pourtant, à n'en pas douter, l'espèce est sûrement bien présente dans les hameaux et villages du territoire du Parc.

***Mus spretus* Lataste, 1883 - La Souris d'Afrique du Nord RR**

Encore appelée Souris à queue courte, cette souris est assez semblable à la Souris domestique, à peine plus petite, avec une queue plus fine, claire et plus courte. Son pelage est brun-gris dorsalement, contrastant avec un ventre blanc qui dessine une ligne de démarcation assez nette sur le flanc. Inféodée aux habitats xériques naturels, sous influence climatique strictement méditerranéenne, elle n'est pas commensale de l'Homme. Dans notre région, elle contourne le piémont des Cévennes mais remonte dans la vallée du Rhône et c'est ainsi qu'elle est présente dans le Bois de Païolive en Ardèche. Une étude conduite sur les micromammifères de cette zone Natura 2000 a montré la présence de la Souris d'Afrique du Nord sur les communes ardéchoises de Banne et de Berrias-et-Casteljau, adhérentes à la charte du Parc national des Cévennes (Noblet & Brunet-Lecomte 2013). Bien qu'en limite orientale de la région, on doit donc considérer cette espèce comme faisant partie intégrante de la faune mammalogique du Parc national des Cévennes.

Famille des *Echimyidae*

Myocastor coypus (Molina, 1782) - Le Ragondin **R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	6	2	3	9	2	1	12

Dates extrêmes : 20/03/1998 - 02/09/2019

Altitudes extrêmes : 217 m - 930 m

Le Ragondin ou *Myocastor* est un gros rongeur originaire d'Amérique du Sud. Il a d'abord été introduit en France pour l'exploitation de sa fourrure, dès la fin du XIX^{ème} siècle, avant de coloniser progressivement une grande partie du territoire national. Il peut être confondu avec le Castor mais s'en distingue facilement si l'on peut voir sa longue queue cylindrique, ses grosses moustaches blanches ou encore ses grosses incisives oranges. D'autre part, il est d'un format plus petit avec une longueur « Tête + Corps » de l'ordre de 50 cm et un poids de 5 à 8 kg. Surtout crépusculaire et nocturne, il mène aussi une activité diurne et on peut alors facilement le voir en train de consommer des végétaux, dans l'eau ou sur les berges. Réputé pour être sensible au froid, le Ragondin n'est signalé en Lozère, et dans le Parc national des Cévennes, qu'à partir de 1994 (au col de la Croix-de-Bourel sur la commune de Saint-André-de-Lancize). Dans le courant de la fin de cette décennie 1990, les contacts se multiplient, tant sur le bassin-versant méditerranéen que sur le bassin atlantique (à partir de 1995). En ce début du XXI^{ème} siècle, le Ragondin a largement colonisé le département de la Lozère et il est maintenant régulièrement observé jusque sur le plateau de l'Aubrac à 1000 m d'altitude. Dans la base de données du Parc national, 12 mentions seulement, depuis 1998, le signalent. Espèce semi-aquatique, il a été observée sur le Tarn, la Jonte, les Gardons de Saint-Jean et de Mialet. L'observation la plus récente concerne un individu capturé en amont du Pont-de-Montvert, à 930 m d'altitude, après avoir consommé les blettes et les carottes d'un potager. Aucune donnée de reproduction n'a été rapportée jusque-là bien que celle-ci soit possible au moins sporadiquement sur la partie aval du Tarn ou sur les Gardons cévenols. Limité jusqu'à présent par les rigueurs hivernales, le Ragondin pourrait bien profiter du réchauffement climatique pour affirmer sa présence et faire souche localement. Globalement, il reste encore assez rare mais les localisations et les milieux fréquentés se multiplient pour cette espèce considérée, par ailleurs, comme invasive. Une vigilance particulière pourrait ainsi être apportée pour suivre l'évolution de sa distribution et anticiper la problématique de ses impacts sur les berges et sur les cultures rivulaires.



Ragondin (hors Parc, 27.03.2016, Émilien Hérault)

Bibliographie :

ALEPE (2008) - *Expertise chiroptérologique du bâti géré par l'ONF dans le Parc national des Cévennes (Nord Gard et Sud Lozère) et dans le Nord Lozère*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 78 p.

ALEPE (2008) - *Inventaire chiroptérologique de la Réserve Biologique Intégrale (RBI) du Marquairès (Lozère - 48)*. Rapport ONF/PNC, Florac-Trois-Rivières : 35 p.

ALEPE (2020) - Extraction de la base de données interne à l'association en date du 15 novembre 2020. ALEPE, Balsiège.

Antoine-Houy S. (2019) - *Étude d'une colonie de Murin de Bechstein dans la forêt domaniale du Bougès (48)*. ONF Réseau Mammifères, Paris : 90 p.

Arlettaz R., Ruedi M. & Hausser J. (1991) - Field morphological identification of *Myotis myotis* and *Myotis blythi* (Chiroptera, Vespertilionidae) : a multivariate approach. *Myotis*, **29** : 7-16.

Arthur L. & Lemaire M. (2015) - *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2^e éd. : 544 p.

Aulagnier S., Haffner P., Mitchel-Jones A.J., Moutou F. & Zima J. (2008) - *Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Editions Delachaux et Niestlé, Paris : 272 p.

Blanchet M. (1977) - *Le Castor (Castor fiber) et son royaume*. Ligue Suisse pour la protection de la Nature. Bâle : 242 p.

Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère. 1850-1913. [5076]

Burgin, C.J. & He, K. (2018). Family Soricidae. p. 332-551 in : Wilson, D.E. & Mittermaier, R.A. eds (2018). *Handbook of the Mammals of the World*. Vol. 8. Insectivores, Sloths and Colugos. Lynx Edicions. Barcelona.

CEVENNES (1991) - Sauvages de tous poils, les Mammifères dans le Parc national des Cévennes. Revue du PNC n°44/45 : 84 p.

Debussche M. & Debussche G. (2017) - *Les Vertébrés de la haute vallée de la Jonte. Mont Aigoual (Lozère). Notes de terrain 1985-2017*. Saint-Gély-du-Fesc.

Defontaines P. (1999) - Répartition de la Loutre - *Lutra lutra* L. dans le sud-est du Massif central. *Bièvre*, **16** : 13-26.

Destre R. (1995) - Présence de la Pachyure étrusque, *Suncus etruscus* (Savi, 1822) en Lozère. *Mammalia*, **59** : 439-440.

Destre R., d'Andurain P., Fonderflick J., Parayre C. et coll. (2000) - *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsiège : 256 p.

Fonderflick J., De Kermabon J., Libois R., Baffie Ph., Rosoux R. & Tournebize T. (1995) - Évolution récente du statut de la loutre dans le Parc national des Cévennes. *Cahiers d'Éthologie*, **15** : 233-238.

Hausser J. (1976) - *Contribution à l'étude des musaraignes du genre Sorex (cytotaxonomie, morphologie, répartition)*. Thèse de doctorat, Université de Genève.

- Ibáñez C., García-Mudarra J.-L., Ruedi M., Stadelmann B. & Juste J. (2006) - The Iberian contribution to cryptic diversity in European bats. *Acta Chiropterologica*, **8** : 277-297.
- Jacquot E. (coord.) (2012) - *Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées* - Livret 4 - Erinacéomorphes, Soricomorphes et Rongeurs. Coll. Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées : 148 p.
- Janssens X. (2006) - *Monitoring and predicting elusive species colonisation. Application to the otter in the Cévennes National Park (France)*. Thèse Doctorat en Sciences agronomiques et ingénierie biologique. Université catholique de Louvain : 245 p.
- Jullien J.-M. & Cornillon M., (2012) - *Le Chamois, biologie et écologie, études dans le massif des Bauges*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) : 176 p.
- Juste J., Ruedi M., Puechmaille S.J., Salicini I., Ibáñez C. (2019), - Two New Cryptic Bat Species within the *Myotis nattereri* Species Complex (Vespertilionidae, Chiroptera) from the Western Palaearctic. *Acta Chiropterologica*, **20** : 285-300.
- Kerbiriou C., Bas Y., Julien J.-F. & groupes chiroptères de la SFPEM (2018) - Estimations des tendances des populations de Chiroptères à partir des suivis de gîtes hivernaux. *Symbioses*, **37** : 7-15.
- Lecoq V. 2004 (?) – *Caractéristiques écologiques des rhinolophes (Chiroptera : Rhinolophidae) dans le Parc national des Cévennes et sa périphérie*. Mémoire EPHE, Montpellier, 97 p.
- Libois R. (1993) - Que mangent donc les loutres du Tarn ? *TOS*, **157**.
- Lugon-Moulin N. (2003) – *Les Musaraignes, Biologie, écologie, répartition en Suisse*. Editions Porte-Plumes : 312 p.
- Mémoires et analyse des travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la ville de Mende, chef-lieu du département de la Lozère. 1829-1849.
- Meylan A. & Hausser J. (1978) - Le type chromosomique A des *Sorex* du groupe *araneus* : *Sorex coronatus* Millet, 1828. *Mammalia* **42** : 115-122.
- Mitchell-Jones A.-J. *et al.* (1999) - *The Atlas of European Mammals*. Published by T. & A.-D. Poyser for the Societas Europea Mammalogica : 484 p.
- Nappée C. & Therey P. (2014) - Le Lynx dans le sud du massif Central. *La Gazette des grands prédateurs*, **51** : 17-21.
- Nicolas V., Martinez-Vargas J. & Hugot J.-P. (2017) - *Talpa aquitania sp. nov. (Talpidae, Soricomorpha)*, a new mole species from SW France and N Spain. *Mammalia*, **81** : 641-642.
- Noblet J.-F. & Brunet-Lecomte P. (2013) - Les micromammifères du bois de Païolive (Ardèche). *Le Bièvre*, **26** : 54-57.
- Poitevin F., Olivier A., Bayle P. & Scher O. (2010) - *Mammifères de Camargue*. Regard du Vivant et Parc naturel de Camargue. 232 p.
- Quéré J.-P. & Le Louarn H. (2011) – *Les rongeurs de France*. Editions QUAE : 311 p.
- Ricau B. & Decorde V. (Groupe Rapaces) (2009) - *L'Aigle royal, Biologie, histoire et conservation, Situation dans le Massif central*. Biotope, Mèze (Collection Pathénope) : 320 p.
- Roobrouck A. (1999) - *Réhabilitation du lapin de garenne sur le causse Méjean*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 24 p.

Saint Girons M.-C. 1973 - *Les Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée)*. DOIN, éditeurs : 482 p.

Scher O. & Dorgere A. (2005) - Contribution à l'inventaire des micromammifères du Causse Méjean, département de la Lozère. *Arvicola*, Tome **XVII** : 6-7.

SFEPM (Fayard A. direct) (1984) - *Atlas des Mammifères sauvages de France*. Ministère de l'Environnement, Paris : 299 p.

Treussier M. (1975) - *Contribution à l'étude du peuplement micromammalien de l'Aigoual et des causses*. Thèse USTL Montpellier, 203 p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009) - *La liste Rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France : 12 p.

Vallance M. (Direct.) (2007) - *Faune Sauvage de France, Biologie, habitats et gestion*. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Editions du Gerfaut : 416 p.

Vinet O. & Sané F. (2010) - *Rapport d'inventaire des chiroptères de la Réserve Biologique Intégrale d'Altier (en cours de création) - Forêt domaniale du Mont Lozère (48)*. Rapport final. Office National des Forêts, Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 34 p. + annexes.

Vinet O. (2013) - *Suivi d'activité des chiroptères sur la portion restaurée du Trévezel - Etat initial 2011 avant travaux - Forêt domaniale de l'Aigoual (30)*. Rapport ONF : 22 p.

Vinet O., Sané F. & Chaigne A. (2013) - *Radiopistage de la Barbastelle (Barbastella barbastellus) en forêt domaniale de l'Aigoual. Analyse écologique globale à l'issue des 4 ans du programme*. Office National des Forêts ; Parc national des Cévennes ; Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement : 130 p. + annexes.

Vinet O., Sané F. & Chaigne A. (2013) - *Radiopistage de la Barbastelle (Barbastella barbastellus) en forêt domaniale de l'Aigoual. Session 2012 : Site de Marquairès - Aire de Côte (48)*. Office National des Forêts ; Parc national des Cévennes ; Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement : 38 p. + annexes.

Vinet O. & Sané F. (2014) - *Rapport d'inventaire des chiroptères de la Réserve Biologique Intégrale de la Brèze - Forêt domaniale de l'Aigoual (48)*. Rapport final. Office National des Forêts, Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement. Parc national des Cévennes : 41 p. + annexes.

Vinet O. & Garin J. (2017) - *Inventaire des chiroptères de 2 propriétés forestières du Parc national des Cévennes*. Office National des Forêts, Gard-Hérault : 70 p.

Vinet O. (2019) - *Inventaire des chiroptères dans la Réserve Biologique Mixte du Valat de l'Hort de Dieu*. Office National des Forêts ; Parc national des Cévennes : 42 p.

Von Helversen O., Heller K.-G., Mayer F, Nemeth A., Volleth M. & Gombkötö P. (2001) - Cryptic mammalian species: a new species of whiskered bat (*Myotis alacathoe* n. sp.) in Europe. *Naturwissenschaften*, **88** :217-223.

Wilson D.E. & Mittermaier R.A. eds (2018) - *Handbook of the Mammals of the World*. Vol. 8. Insectivores, Sloths and Colugos. Lynx Edicions. Barcelona.